

# HOLOGRAM. INDUSTRIES

**Document de référence 2009**



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 26 avril 2010, conformément à l'article 212-13 de son règlement général. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

## Table des matières

<b>1. Personnes responsables</b>	
1.1. Responsable du document de référence .....	p. 4
1.2. Attestation du responsable du document de référence .....	p. 4
1.3. Table de réconciliation avec le Rapport financier annuel .....	p. 4
<b>2. Contrôleurs légaux des comptes</b> .....	p. 5
<b>3. Informations financières historiques sélectionnées</b> .....	p. 5
<b>4. Facteurs de risques</b>	
4.1. Risques de marché .....	p. 7
4.1.1. Risque de devises .....	p. 7
4.1.2. Risque de taux d'intérêt .....	p. 7
4.1.3. Risque de liquidité et de contrepartie .....	p. 7
4.2. Risques particuliers liés à l'activité .....	p. 8
4.2.1. Liens de dépendance avec d'autres sociétés .....	p. 8
4.2.2. Gestion de la croissance et développement à l'international .....	p. 8
4.2.3. Risques liés à l'environnement concurrentiel .....	p. 8
4.2.3.1. Lancement de produits de substitution .....	p. 8
4.2.3.2. Arrivée de nouveaux concurrents et pression sur les prix .....	p. 9
4.3. Risques liés au contexte juridique .....	p. 10
4.3.1. Risques politiques, économiques, juridiques et fiscaux liés aux ventes réalisées à l'exportation .....	p. 10
4.3.2. Dépendance à l'égard des droits de propriété intellectuelle .....	p. 10
4.3.3. Réglementation particulière .....	p. 10
4.3.4. Confidentialité .....	p. 10
4.4. Risques industriels et liés à l'environnement .....	p. 11
4.4.1. Risques industriels .....	p. 11
4.4.2. Dépendance à l'égard du personnel qualifié et risques de mouvements sociaux ..	p. 11
4.4.3. Facteurs de risques environnementaux .....	p. 12
4.5. Assurance et couverture des risques .....	p. 12
<b>5. Information sur Hologram. Industries</b>	
5.1. Histoire et évolution de la société .....	p. 13
5.1.1. Renseignements de caractère général concernant la Société .....	p. 13
5.1.1.1. Dénomination et siège social .....	p. 13
5.1.1.2. Forme juridique et législation applicable .....	p. 13
5.1.1.3. Date de constitution et durée de la société .....	p. 13
5.1.2. Historique .....	p. 13
5.2. Investissements .....	p. 15
5.2.1. Investissements réalisés .....	p. 15
5.2.2. Investissements en cours ou prévus pour 2010 .....	p. 16
<b>6. Aperçu des activités</b>	
6.1. Activité du Groupe .....	p. 17
6.2. Marché de l'holographie de sécurité .....	p. 17
6.3. Caractéristiques du marché de la sécurité des documents d'identification et fiduciaires ..	p. 18
6.4. Caractéristiques du marché de l'authentification des produits de marque .....	p. 18
6.5. Evolution des marchés .....	p. 19
6.6. Positionnement de la Société sur son marché .....	p. 19
6.7. Produits et services du Groupe .....	p. 19
6.8. Fabrication .....	p. 20
6.9. Concurrence .....	p. 21

<b>7. Organigramme</b>	
7.1. Organigramme du groupe au 31 décembre 2009 et relations mère-filiales .....	p. 22
7.1.1. Hologram. Industries Polska .....	p. 22
7.1.2. Hologram. Industries Latinoamerica .....	p. 22
7.1.3. Hologram. Industries Research .....	p. 22
7.1.4. Hologram. Identification Services .....	p. 22
7.1.5. SecureMark Decal .....	p. 23
7.1.6. Participations .....	p. 23
7.1.7. Relations mère-filiales .....	p. 23
<b>8. Propriétés immobilières, usines et équipements</b>	
8.1. Propriétés immobilières louées .....	p. 23
8.2. Informations environnementales liées à ses immobilisations corporelles .....	p. 23
<b>9. Examen de la situation financière et du résultat</b>	
9.1. Situation financière .....	p. 25
9.1.1. Eléments bilanciaux et ratios .....	p. 25
9.2. Résultat .....	p. 25
9.2.1. Compte de résultat synthétique de l'année 2009 par rapport à 2008 .....	p. 25
9.2.2. Chiffre d'affaires .....	p. 26
9.2.2.1. Ventilation du chiffre d'affaires par destination géographique .....	p. 26
9.2.2.2. Ventilation du chiffre d'affaires par destination applicative .....	p. 27
9.2.3. Résultat opérationnel et résultat net .....	p. 27
9.2.3.1. Marge brute .....	p. 27
9.2.3.2. Résultat opérationnel courant .....	p. 28
9.2.3.3. Résultat net .....	p. 28
<b>10. Trésorerie et capitaux</b> .....	p. 29
<b>11. Recherche et développement, brevets et licences</b> .....	p. 29
<b>12. Information sur les tendances</b> .....	p. 32
<b>13. Prévisions ou estimations du bénéfice</b> .....	p. 33
<b>14. Organes d'administration et de direction générale</b>	
14.1. Composition des organes d'administration et de direction .....	p. 34
14.1.1. Modifications intervenues au sein des organes d'administration .....	p. 34
14.1.2. Composition du Conseil d'administration .....	p. 34
14.1.3. Composition de l'équipe dirigeante .....	p. 36
14.2. Conflits d'intérêt au niveau des organes d'administration et de direction .....	p. 36
<b>15. Rémunérations et avantages</b> .....	p. 36
<b>16. Fonctionnement des organes d'administration et de direction</b> .....	p. 39
16.1. Rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration et sur les procédures de contrôle interne .....	p. 39
16.2. Rapport des Commissaires aux comptes sur le rapport du Président du Conseil d'administration sur les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière .....	p. 49
<b>17. Salariés</b>	
17.1. Effectif .....	p. 51
17.2. Participation et stock options des dirigeants .....	p. 51
17.3. Participation des salariés au capital .....	p. 51
17.4. Schéma d'intéressement du personnel .....	p. 54
<b>18. Principaux actionnaires</b> .....	p. 54
<b>19. Opérations avec des apparentés</b> .....	p. 56

<b>20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur</b>	
20.1. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés .....	p. 57
20.2. Comptes consolidés .....	p. 59
20.3. Rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels .....	p. 89
20.4. Comptes annuels .....	p. 91
20.5. Rapport spécial des Commissaires aux comptes .....	p. 108
20.6. Politique de distribution de dividendes .....	p. 110
20.7. Procédures judiciaires et d'arbitrage .....	p. 110
20.8. Changements significatifs de la situation financière ou commerciale .....	p. 110
<b>21. Informations complémentaires</b>	
21.1. Capital social .....	p. 110
21.1.1. Evolution du capital au cours de l'exercice .....	p. 110
21.1.2. Capital potentiel .....	p. 111
21.1.3. Nantissement d'actions .....	p. 111
21.1.4. Evolution du capital au cours des trois derniers exercices .....	p. 112
21.2. Acte constitutif et statuts .....	p. 112
21.2.1. Objet social (article 2 des statuts) .....	p. 112
21.2.2. Exercice social (article 6 des statuts) .....	p. 112
21.2.3. Fixation – affectation et répartition des bénéfices (article 45 des statuts) .....	p. 112
21.2.4. Assemblées générales .....	p. 113
21.2.5. Franchissement de seuils .....	p. 113
21.2.6. Droits de vote doubles (article 40 des statuts) .....	p. 113
21.2.7. Titres au porteur identifiables (article 13 des statuts) .....	p. 113
<b>22. Contrats importants</b> .....	p. 114
<b>23. Information en provenance des tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêt</b> .	p. 114
<b>24. Documents accessibles au public</b> .....	p. 114
<b>25. Informations sur les participations</b> .....	p. 114
<b>26. Document d'information annuel</b> .....	p. 115
<b>27. Honoraires des commissaires aux comptes et membres de leurs réseaux pris en charge par le Groupe</b> .....	p. 116
<b>28. Descriptif du programme de rachat d'actions proposé à l'assemblée générale mixte des actionnaires du 10 juin 2010</b> .....	p. 117
<b>29. Projet des résolutions proposées à l'assemblée générale mixte des actionnaires du 10 juin 2010</b> .....	p. 120
<b>30. Calendrier prévisionnel de communication financière</b> .....	p. 123

Le sommaire est en accord avec les rubriques de l'annexe I du règlement (CE) n° 809/2004

## 1. PERSONNES RESPONSABLES

### 1.1. Responsable du document de référence

Monsieur Hugues SOUPARIS  
Président-Directeur Général

### 1.2. Attestation du responsable du document de référence

« J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des commissaires aux comptes, Ernst & Young et Autres et E & S AUDIT, une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent qu'ils ont procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document. »

Hugues Souparis  
Président-Directeur Général

### 1.3. Tableau de réconciliation avec le rapport financier annuel

N°	Information	Référence
	<b>Rapport financier annuel</b>	
1	Comptes annuels	20.4
2	Comptes consolidés	20.2
3	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels	20.3
4	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	20.1
5	Rapport de gestion comprenant les informations mentionnées aux articles L. 225-100, L. 225-100-2, L. 225-100-3 et L. 225-211 alinéa 2 du Code de commerce  Déclaration des personnes assumant la responsabilité du rapport de gestion	4. 9. 21.1.2. 28. 1.2.
6	Honoraires des commissaires aux comptes	27.
7	Rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mise en place par la Société	16.1
8	Rapport des commissaires aux comptes sur le contrôle interne	16.2
9	Liste de l'ensemble des informations publiées par la Société ou rendues publiques au cours des 12 derniers mois	26.

## 2. CONTROLEURS LÉGAUX DES COMPTES

### Titulaires :

#### **Ernst & Young et Autres**

M. Christian LEMAIGRE DUBREUIL

Adresse ou siège social :

41, rue Ybry. 92576 Neuilly-sur-Seine Cedex

Date premier mandat : 10 juin 2002

Durée : mandat expirant lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014

#### **E & S AUDIT**

M. Patrick GRIMAUD

Adresse ou siège social :

17, rue du Sergent Bauchat. 75012 Paris

Date premier mandat : 18 juin 2009

Durée : mandat expirant lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011

### Suppléants :

#### **AUDITEX**

Adresse ou siège social :

Tour Ernst & Young, Faubourg de l'Arche. 92037 Paris – La Défense Cedex

Date premier mandat : 18 juin 2009

Durée : mandat expirant lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014

#### **Denis MAZURIER**

Adresse ou siège social :

17, rue du Sergent Bauchat. 75012 Paris

Date premier mandat : 18 juin 2009

Durée : mandat expirant lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011

## 3. INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES SELECTIONNEES

Les tableaux ci-dessous présentent les chiffres clés du Groupe. Ces chiffres sont extraits des comptes consolidés du groupe tels qu'audités par Ernst & Young et CAP EXPERT pour l'exercice clos le 31 décembre 2008 et par Ernst & Young et E & S AUDIT pour l'exercice clos le 31 décembre 2009. Les comptes consolidés audités du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2009 sont présentés à la fin du présent document de référence.

En application de l'article 28 du règlement (CE) n° 809-2004 de la Commission, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent document de référence :

- L'évolution de la situation financière et du résultat des opérations entre les exercices 2006 et 2007 présentée aux chapitres 9.1. et 9.2. du document de référence de l'exercice 2007 déposé auprès de l'AMF en date du 28 avril 2008 sous le n°D.08-304 ;
- L'évolution de la situation financière et du résultat des opérations entre les exercices 2007 et 2008 présentée aux chapitres 9.1. et 9.2. du document de référence de l'exercice 2008 déposé auprès de l'AMF en date du 30 avril 2009 sous le n°D.09-374 ;
- Les comptes annuels, consolidés et les rapports d'audit correspondants figurant respectivement aux chapitres 20.3 à 20.4 et 20.1 à 20.2 du document de référence de l'exercice 2007 déposé auprès de l'AMF en date du 28 avril 2008 sous le n° D.08-304.
- Les comptes annuels, consolidés et les rapports d'audit correspondants figurant respectivement aux chapitres 20.3 à 20.4 et 20.1 à 20.2 du document de référence de l'exercice 2008 déposé auprès de l'AMF en date du 30 avril 2009 sous le n° D.09-374.

Les parties non incluses de ces documents sont soit sans objet pour l'investisseur, soit couvertes par un autre endroit du document de référence.

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>2009</b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>
<b>COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE</b>			
Chiffre d'affaires	28 297	26 647	21 080
Résultat opérationnel courant	5 655	6 822	4 516
Résultat opérationnel	6 702	6 822	4 516
Résultat consolidé - Ensemble	5 908	5 080	3 454
<i>Dont :</i>			
Part du Groupe	5 463	4 706	3 144
Intérêts minoritaires	445	374	310
Résultat par action (euros)	1,08	0,92	0,58
Résultat dilué par action (euros)	1,07	0,92	0,58
Nombre moyen d'actions	5 058 093	5 108 071	5 384 822

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>2009</b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>
<b>BILAN CONSOLIDE</b>			
Actifs non courants	11 832	6 961	6 417
Actifs courants	13 251	9 870	8 908
Disponibilités	7 927	10 045	9 818
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>33 010</b>	<b>26 876</b>	<b>25 143</b>
Capitaux propres - Part groupe	21 198	17 824	16 921
Intérêts minoritaires	229	208	297
Passifs non courants	2 040	2 386	2 665
Passifs courants	9 543	6 458	5 260
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>33 010</b>	<b>26 876</b>	<b>25 143</b>

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>2009</b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE</b>			
Flux nets de trésorerie :			
- générés par activité opérationnelle	4 223	7 003	5 028
- liés aux opérations d'investissement	(3 192)	(2 257)	(1 072)
- liés aux opérations de financement	(3 155)	(4 258)	(3 013)
Variation de trésorerie	(2 110)	240	1 003
<b>DIVIDENDES</b>			
Dividende total payé	1 639 *	1 513	1 053
Dividende par action (euros)	0,30 *	0,30	0,20

\* Dividende proposé à l'Assemblée générale des actionnaires du 10 juin 2010

## **4. FACTEURS DE RISQUES**

Il est rappelé que la Société procède annuellement à une mise à jour de la cartographie et de l'évaluation des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats (voir paragraphe 16.1 sur le rapport du Président sur les procédures de contrôle interne). Elle considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux qui sont présentés. La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir. Outre les informations sur les différents litiges présentés dans la note 3.9 annexée aux comptes consolidés, dans lesquels le Groupe est éventuellement impliqué, les investisseurs et analystes doivent porter une attention particulière sur les facteurs de risques suivants lorsqu'ils évaluent la Société et ses activités.

### **4.1 Risques de marché**

#### **4.1.1 Risque de devises :**

La sensibilité de la société au risque de devises concerne principalement la variation des taux de change du Dollar, du Zloty et du Peso mexicain. La société limite l'exposition au risque de change sur son chiffre d'affaires en incluant des clauses de conversion des prix de vente contre euro - en date de facturation - dans ses contrats libellés en devises (Zloty principalement). Le risque est limité à l'évolution de la devise entre la date de facturation et la date de règlement.

Les facturations libellées en Dollars US se sont élevées à 2,1 M\$ sur l'exercice. En contrepartie, la Société acquiert en dollar US une partie de ses fournitures (1,1 M\$ sur 2009). Les fluctuations constatées sur les taux de change peuvent affecter les coûts et par conséquent le résultat opérationnel.

Un état des actifs et des passifs libellés en devises au 31 décembre 2009 est présenté en note 3.29.1 des annexes aux comptes consolidés.

#### **4.1.2. Risque de taux d'intérêt :**

La société est faiblement exposée au risque de taux. Une variation de taux aura une incidence sur la valeur de marché des passifs à taux fixe, mais n'affectera pas les charges financières et, par conséquent, le résultat futur de l'entreprise jusqu'à l'échéance de ces passifs.

Les disponibilités sont placées auprès d'institutions financières de premier rang, principalement en France. La société suit la solvabilité de ses contreparties. Au 31 décembre 2009, les valeurs placées en SICAV monétaires s'élèvent à 6,6 M€. La valeur de marché de ces valeurs mobilières avoisinait leur valeur comptable au 31 décembre 2009. Si les taux d'intérêt avaient varié de 100 points de base à la hausse ou à la baisse au 31 décembre 2009, les produits de trésorerie auraient été impactés positivement ou négativement de 59 K€ (87 K€ sur 2008).

#### **4.1.3. Risque de liquidité et de contrepartie :**

La trésorerie de la société, nette de l'endettement, s'élevait à 5,5 M€ au 31 décembre 2009. Les contrats de crédit de la société ne comportent pas de clause de défaut (« covenants »). Aucune mobilisation de créance n'est actuellement pratiquée par la Société.

Si la Société estime être faiblement exposée au risque de crédit, sa capacité à générer dans le futur un niveau de cash-flows équivalent n'est pas certaine. Si ses cash-flows s'avéraient insuffisants, notamment à couvrir l'augmentation de ses besoins en fonds de roulement, la Société pourrait notamment être amenée à augmenter son niveau d'endettement.

La Société contrôle son risque de contrepartie en sélectionnant de façon rigoureuse des intervenants de premier rang et en diversifiant ses contreparties bancaires.



## **4.2 Risques particuliers liés à l'activité**

### **4.2.1. Liens de dépendance avec d'autres sociétés :**

Le Groupe génère une part importante de son activité avec la Pologne (24%) sur 2009 (29 % sur 2008). Les relations avec l'Imprimerie Nationale Polonaise (PWPW) sont régies par un contrat cadre sans limitation de durée. Les informations dont dispose la société ne permettent pas de garantir la reconduction à l'identique de ces contrats. Le non renouvellement ou un changement des options techniques retenues pourrait avoir un impact sur l'activité, les résultats et le niveau de la trésorerie du Groupe. L'activité réalisée par les 5 plus grosses affaires s'élève à 40 % du chiffre d'affaires (45 % sur 2008), celle réalisée par les 10 plus grosses affaires s'élève à 57 % (62 % sur 2008).

La dépendance à l'égard des fournisseurs n'est pas significative.

### **4.2.2. Gestion de la croissance et développement à l'international :**

La Société anticipe une forte croissance de son activité dans les années à venir. Elle a fait preuve par le passé de sa capacité à gérer une phase de croissance significative. La rationalisation de la production et les efforts de structuration industrielle, commerciale et administrative ont jeté les bases d'une organisation beaucoup plus fiable, sans toutefois pouvoir garantir totalement la poursuite de son efficience en phase de croissance accélérée.

Hologram. Industries prévoit de développer ses activités dans divers pays étrangers. La poursuite de son développement peut passer par des alliances stratégiques, notamment pour bénéficier de l'expertise technologique dans des métiers connexes à son propre domaine, ou pour accéder à des marchés sur lesquels un partenariat s'avère nécessaire (joint-venture...). Le développement à l'international expose ainsi la Société à divers risques inhérents au contexte économique, juridique et politique de ces pays, susceptibles d'affecter sa situation financière, notamment dans le secteur de la sécurité des documents qui dépend de décisions soumises à l'évolution législative des pays concernés. Les contrats significatifs conclus avec des sociétés dans des pays étrangers hors de la communauté européenne font l'objet d'une revue juridique, le risque lié à une défaillance de la contrepartie est couvert, le cas échéant, par l'obtention de garanties internationales (COFACE, crédits documentaires...).

### **4.2.3. Risques liés à l'environnement concurrentiel :**

#### **4.2.3.1. Lancement de produits de substitution :**

L'utilisation des systèmes optiques et digitaux d'authentification est soumise au risque d'apparition de technologies de substitution.

Les principales techniques concurrentes permettant de lutter contre la contrefaçon sont les suivantes :

> l'utilisation de papiers spéciaux contenant soit des fibrilles visibles aux U.V., soit des filigranes (cas des billets de banque), soit des fils de sécurité (qui peuvent être des fils holographiques),

> l'utilisation d'encres spéciales : les encres réactivables aux U.V., les encres optiquement variables (O.V.I.) qui changent de couleur et les encres thermiques. Les O.V.I. sont des encres de sécurité commercialisées par la société SICPA.

> l'impression taille douce (relief),

> la technique « Confirm » mise au point par 3M. Il s'agit d'un lamina utilisé sur les passeports, visible à l'aide d'une lampe et d'une loupe,

> la technologie « Motion » des sociétés Crane et Nanovention. Il s'agit d'un effet optique basé sur des écrans lenticulaires microscopiques,

> la technique « Thin Film » : cette technique est utilisée sur les billets de banque canadiens,

> les cristaux liquides : technique permettant de réaliser des images qui changent de couleur sous un certain angle.

L'opinion de la société est que les images optiques diffractives de sécurité sont les plus avancées et les plus adaptables des techniques citées ci-avant. Outre leur aspect esthétique, cette technologie conserve trois atouts clés face aux technologies concurrentes :

- > la grande robustesse des effets optiques à la contrefaçon par des méthodes d'imprimerie traditionnelles ou de P.A.O.,
- > la possibilité de personnaliser les composants optiques de sécurité,
- > la possibilité de combiner l'authentification avec des solutions de traçabilité.

Les dirigeants de la société n'ont pas connaissance de l'existence d'autres techniques émergentes susceptibles de concurrencer l'holographie dans le domaine de la sécurité.

En ce qui concerne les solutions digitales, elles sont encore émergentes et peu ont déjà été utilisées. On peut citer :

- > les étiquettes « à bulle » : solution basée sur l'unicité d'un réseau de bulles à position aléatoire et dont l'image est stockée dans une base de données
- > l'insertion d'un marquage impossible à capturer et à recopier, de type « watermark digital », dans une impression.

#### **4.2.3.2. Arrivée de nouveaux concurrents et pression sur les prix :**

La stratégie de la Société est fondée sur l'utilisation de hautes technologies, notamment optiques et digitales pour lutter contre la contrefaçon et sur le développement permanent de nouveaux produits dans ce domaine. Toutefois, la Société est en concurrence avec d'autres sociétés, dont certaines possèdent davantage de ressources et/ou une plus grande part de marché sur certains segments.

Dans le domaine de l'optique de sécurité, Hologram. Industries estime possible une intensification de la concurrence liée à l'arrivée de nouveaux fabricants, provenant notamment de marchés émergents, qui cherchent à pénétrer le marché de l'holographie.

L'arrivée de nouveaux concurrents dans l'industrie de l'optique de sécurité pourrait provenir :

- > soit de création ex nihilo,
- > soit d'intégration d'activité par des imprimeurs de sécurité, des fabricants de cartes ou des industriels maîtrisant les technologies d'enduction.

L'impression d'étiquettes sécurisées sur des supports rétro-réfléchissants et/ou destructibles est conditionnée à l'accès à des matériaux de base distribués par un nombre limité d'acteurs industriels

L'opinion de la Société est que le savoir-faire et le matériel nécessaires pour créer des composants optiques de sécurité sont toutefois difficiles à acquérir. Les équipements ne sont pas développés à l'échelle industrielle, chaque entreprise développant ses propres outils de production en cherchant à accroître constamment leur niveau de sophistication. Ceci, additionné au maintien de l'effort en recherche et développement, devrait permettre à la Société de conserver ses marges en dépit de l'éventuelle intensification de la concurrence.

L'activité de la société dans le domaine de la lutte contre la contrefaçon numérique est issue de l'acquisition en 2009 de la société Advestigo et repose sur deux actifs technologiques clés : la reconnaissance de contenu numérique (au moyen d' « empreintes numériques ») et la surveillance automatisée du réseau Internet dans ses multiples déclinaisons (web, réseaux de partage P2P, newsgroups...).

La stratégie de HI dans le domaine de la reconnaissance de contenu est de préserver au travers d'efforts de recherche conséquents, la position concurrentielle forte de l'entreprise tant en termes de variété des types de médias traités (son, image, vidéo, texte, code binaire,...) que de la pertinence et de l'efficacité des différents « modules de reconnaissance » individuels. Ces dernières années ont vu l'émergence de nouveaux concurrents sur ces technologies, s'agissant soit d'émanation d'institutions de recherche importantes (INA en France, iPharro en Allemagne) ou de créations ad-hoc dotées de moyens (Vobile aux USA).

L'importance d'imposer une technologie par la création rapide de « bases de référence d'empreintes » massives pourrait donner lieu à l'apparition de standard de fait, indépendamment des vertus propres de la technologie.

Les compétences de la société dans le domaine de la surveillance internet sont essentiellement liées à un savoir-faire accumulé et une expérience pratique. L'évolution très rapide des ramifications du réseau internet, des menaces propres à la diffusion de produits numériques contrefaits et des techniques de programmation impose un effort permanent de mise à niveau des compétences et des technologies. L'importance des moyens humains et d'investissement nécessaires pour suivre l'ensemble de ces évolutions pourrait conduire la Société à limiter l'assiette des sujets couverts par ses propres moyens, en complétant le cas échéant cette couverture par des partenariats stratégiques.

Ainsi, en dépit de son positionnement dans le segment de la haute sécurité, la Société ne peut garantir que ses positions commerciales se maintiendront.

#### **4.3. Risques liés au contexte juridique :**

La Société est impliquée dans un certain nombre de litiges généralement liés à ses activités courantes. Après consultation de ses avocats et conseillers juridiques, la direction de la Société estime qu'il n'existe aucun litige, arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine du Groupe.

##### **4.3.1. Risques politiques, économiques, juridiques et fiscaux liés aux ventes réalisées à l'exportation :**

La société réalise une part de ses ventes dans des pays émergents ou en voie de transition vers l'économie de marché, où les règles de droit et la jurisprudence sont en évolution.

Il peut en conséquence s'avérer difficile d'obtenir satisfaction devant les juridictions de ces pays en cas de litige commercial portant sur la propriété intellectuelle, dans un délai raisonnable.

##### **4.3.2. Dépendance à l'égard des droits de propriété intellectuelle :**

Les marques déposées utilisées par la société sont enregistrées internationalement. Environ 75% du chiffre d'affaires est réalisé avec des produits protégés par des brevets et la quasi totalité l'est sur des images holographiques dont les copyrights sont la propriété d'Hologram. Industries.

Si des tiers venaient à considérer que la technologie ou les produits du Groupe empiétaient sur leurs droits et que la société s'avérait incapable d'obtenir les licences pour utiliser cette technologie, il se pourrait que son utilisation et la vente des produits associés soient alors interdites. Ces éventuels litiges risqueraient d'entraîner des coûts importants, des délais de production, et d'obliger Hologram. Industries à revoir la conception de ces produits. Chacune de ces situations auraient des conséquences défavorables sur le chiffre d'affaires et le résultat du Groupe.

##### **4.3.3. Réglementation particulière :**

L'activité d'Hologram. Industries peut dépendre d'autorisations légales, réglementaires ou administratives, ainsi que de procédures d'homologations.

L'attention portée par la société au respect des normes de sécurité de son unité de production devrait lui permettre de satisfaire aux contraintes réglementaires présentes et à venir.

##### **4.3.4. Confidentialité :**

La quasi-totalité des documents remis à la société par ses clients font l'objet d'accords de confidentialité.

De même, tout prestataire de service ou visiteur de la société doit signer un accord de confidentialité avant de pouvoir pénétrer dans l'enceinte de production.

#### **4.4. Risques industriels et liés à l'environnement :**

##### **4.4.1. Risques industriels :**

Le marché de l'holographie se caractérise par une évolution constante des demandes de la clientèle, par des normes industrielles évolutives et par une innovation constante en matière de produits. L'activité du Groupe pourrait être affectée s'il ne réussissait pas à adapter ses produits et leurs fonctionnalités aux avancées technologiques, aux développements relatifs aux produits et aux normes physiques de l'industrie.

La phase de développement de nouveaux produits peut se situer en amont du stade de commercialisation. Les décisions concernant les nouveaux produits doivent non seulement prendre en considération la demande à venir, mais également la rapidité de l'évolution technologique et ses principales tendances. Le Groupe peut de ce fait être amené à investir d'importantes ressources dans le développement de nouveaux produits dont les ventes pourraient rester faibles. La compétitivité du Groupe résultera notamment de sa capacité à développer, en temps opportun, de nouveaux produits et services adaptés au marché à des prix concurrentiels. Le processus de développement des produits et services est extrêmement complexe et requiert des efforts de développement permanents.

Le succès du Groupe en matière de développement, de lancement et de vente de nouveaux produits et services repose sur plusieurs facteurs, dont la présélection des produits, la conception et le développement de solutions fiables, la réalisation dans des délais opportuns d'un processus de fabrication compétitif, l'efficacité de la commercialisation et du marketing, le prix, et la performance des produits.

Les investissements en matière de recherche et de développement sont très importants et sont susceptibles de croître. Si de tels investissements n'aboutissaient pas à la production de produits compétitifs, ou s'ils ne permettaient pas de suivre les avancées technologiques permanentes, l'activité et les résultats du Groupe s'en ressentiraient. En outre, en l'absence d'innovation technologique dans les produits, les prix unitaires seraient susceptibles de diminuer dans le temps, ce qui pourrait également affecter l'activité et les résultats du Groupe.

##### **4.4.2. Dépendance à l'égard du personnel qualifié et risques de mouvements sociaux**

La réussite dans le secteur de l'holographie et le succès des activités dépend pour partie de la capacité du Groupe à fidéliser ses cadres et le personnel technique, en particulier le personnel formé à la recherche, au développement et au marketing de la technologie holographique. Si le Groupe ne réussit pas à recruter ou à fidéliser des dirigeants et du personnel technique qualifié, sa capacité à développer, mettre en œuvre, gérer et offrir des composants optiques de haute sécurité, ainsi qu'à diriger efficacement ses activités, pourrait être affectée.

Le départ de certains collaborateurs clés pourrait impacter les perspectives de développement du Groupe. La plupart de ces personnels sont liés par une clause de non concurrence. D'autre part, la Société s'assure également dans la mesure du possible que la connaissance de tous les secrets et procédés essentiels de fabrication soit partagée par deux personnes au moins parmi les salariés de l'entreprise.

L'industrie de l'holographie se caractérise par un nombre limité d'acteurs industriels. Du fait de la faiblesse du vivier des compétences disponibles sur ce marché, les coûts d'embauche et de fidélisation de ces employés sont élevés. Hologram. Industries a mis en place plusieurs programmes de fidélisation de ses collaborateurs.

Le Groupe est exposé à des risques de grèves et de mouvements sociaux. Au cours de ces dernières années, son activité n'a pas été affectée par des arrêts de travail collectifs. Bien que le Groupe estime avoir de bonnes relations avec ses employés, il ne peut garantir l'absence de mouvements sociaux à l'avenir.

#### 4.4.3. Facteurs de risques environnementaux :

Hologram. Industries utilise un process industriel impliquant l'utilisation de certaines substances chimiques. Compte tenu de la nature et du volume des produits utilisés dans les processus d'électroformage (solutions chimiques et électrolytiques) et d'enduction (vernis et adhésifs à base aqueuse ou solvant), la société est une « installation classée » soumise à autorisation auprès de la Préfecture.

#### 4.5. Assurance et couverture des risques

Au 31 décembre 2009, les niveaux de couverture de la Société pour les principaux types de risque étaient les suivants :

Assurances	Montant plafonds garanti
Dommages aux biens	Le montant couvert s'élève à 18,6 millions d'euros.
Pertes d'exploitation	Marge brute assurée pour une période d'indemnisation de 12 mois avec un plafond à 16 millions d'euros.
Responsabilité civile	Responsabilité civile des dirigeants avec couverture mondiale, garantie défense civile et pénale. RC avant livraison 8 millions d'euros par sinistre pour les dommages corporels, matériels et immatériels confondus. RC après livraison 1,5 millions d'euros par an RC professionnelle 1,6 millions d'euros par an

Le montant des polices d'assurances versées par le Groupe sur l'exercice 2009 s'est élevé à 106 millions d'euros. La Société ne dispose pas d'assurance captive.

## **5. INFORMATIONS SUR HOLOGRAM. INDUSTRIES**

### **5.1. Histoire et évolution de la société**

#### **5.1.1. Renseignements de caractère général concernant la Société**

##### **5.1.1.1. Dénomination et siège social**

Hologram. Industries  
Parc d'activités Gustave Eiffel  
22, avenue de l'Europe  
Bussy-Saint-Georges  
77607 Marne la Vallée Cedex 3

Tél. : 01 64 76 31 00

##### **5.1.1.2. Forme juridique et législation applicable (article 1 des statuts)**

La Société est une société anonyme de droit français à Conseil d'Administration, régie par le Code de Commerce et le décret n° 67-236 du 23 mars 1967 sur les sociétés commerciales.

##### **5.1.1.3. Date de constitution et durée de la société (article 5 des statuts)**

La Société a été constituée le 1<sup>er</sup> septembre 1982 pour une durée fixée à quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS de Meaux numéro B 325 020 733).

### **5.1.2. Historique**

A l'origine laboratoire d'imagerie holographique, la société s'est spécialisée depuis 1993 dans la fabrication industrielle de composants holographiques d'authentification et de sécurité, communément appelés hologrammes de sécurité. Elle a entamé en 1997, une étape d'investissements décisive qui s'est poursuivie et amplifiée en deux vagues successives 1998/1999 et 2000/2002.

L'historique de la société peut être décomposé comme suit :

> 1985-1992 : une société pionnière dans la recherche holographique

1985, Hologram. Industries fut l'une des premières sociétés en France et dans le monde, ayant pour objet l'application commerciale de l'imagerie holographique. De 1985 à 1992, les efforts d'application de l'holographie visaient essentiellement la communication et la publicité.

Pendant cette première phase, les recherches d'Hologram. Industries portèrent surtout sur les images tridimensionnelles. A partir de 1989, la société développa les techniques de production en grande série par estampage.

Ce sont ces techniques qui forment la base du métier actuel d'Hologram. Industries.

> 1993-1996 : le développement des composants optiques d'authentification

Au cours de cette seconde phase, la société entama le développement des produits nécessaires à la conquête d'une position significative sur le marché des composants optiques d'authentification, pour lequel la Société anticipait la forte croissance à venir.

Durant cette phase, une partie des produits aujourd'hui utilisés dans le domaine de la sécurité furent mis au point. Un important effort de R&D fut maintenu dans le domaine des composants optiques et de leur production.

Ces efforts allèrent de pair avec une stratégie de développement commercial. La société acquit ses premiers succès commerciaux à l'export. La société s'implanta à l'étranger durant cette période, avec l'ouverture d'une filiale en Pologne et la mise en place d'un réseau d'agents.

> 1997-1998 : phase d'investissement

La société ayant acquis un grand nombre de références et ayant affirmé sa compétence technologique sur le marché de l'hologramme de sécurité, a décidé son installation en septembre 1997 dans de nouveaux locaux comportant une réserve foncière importante, lui permettant le développement de la production dans un cadre de haute sécurité. Elle donne à la société la possibilité de réaliser un plan de développement ambitieux qui repose sur l'intégration industrielle sous un même toit de tâches au préalable sous-traitées, sur une amélioration de la productivité et sur l'augmentation de la capacité de production de produits à forte valeur ajoutée.

La société a été introduite à la bourse de Paris (Nouveau Marché) le 19 janvier 1998. Les fonds levés ont permis de poursuivre et d'amplifier le développement industriel et commercial.

> 1999 : décollage

Entre 1998 et le début de l'année 1999, la société a concrétisé son plan de développement industriel. La capacité de production a été largement augmentée et l'introduction de nouvelles techniques a permis une plus grande intégration des productions.

En particulier, la métallisation de couches réfléchives transparentes a donné accès à la production en grande série de films optiques transparents Optoseal® pour la protection des documents d'identité.

> 2000 à 2009 : poursuite du développement

L'année 2000 a été pour Hologram. Industries une année de consolidation. La société a entrepris une nouvelle étape dans l'augmentation de sa capacité de production : doublement de la surface de l'usine et lancement d'investissements permettant d'augmenter la capacité de production.

Ce plan de développement industriel a été poursuivi en 2001 et 2002 : un certain nombre d'équipements nouveaux ont été mis en service, la majeure partie devenant opérationnelle fin 2002 / début 2003.

Fruit de plusieurs années de recherche, la Société lance en 2003 le premier produit de troisième génération : Diffraction Identification Devices (DID®). Ce produit de haute sécurité reste à ce jour sans équivalent sur le marché.

Afin de renforcer significativement sa capacité d'innovation, le Groupe a procédé en 2006 à l'acquisition de la société allemande Dausmann Holographics, spécialisée dans la recherche optique et holographique. Ce laboratoire a développé une technologie de rupture permettant la personnalisation d'hologrammes à partir de films photopolymères.

L'année 2009 a été marquée par la mise en œuvre d'une stratégie de diversification horizontale, par voie d'acquisition de briques technologiques complémentaires aux hologrammes, sur le marché de la lutte contre la contrefaçon.

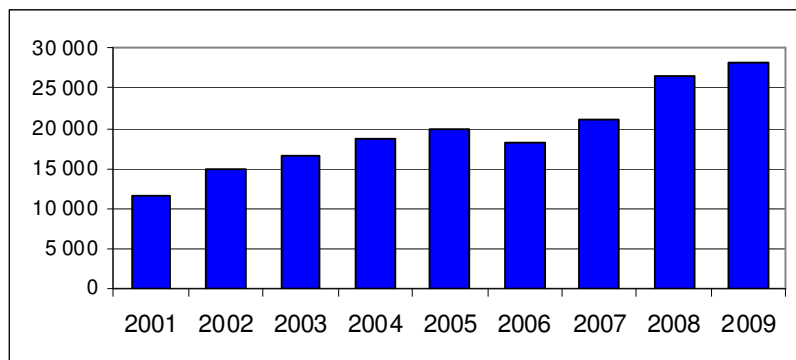
En mars 2009, le Groupe a procédé à l'acquisition de la société Advestigo, éditeur français de logiciels spécialisé dans la lutte contre la contrefaçon numérique et l'échange de contenus illicites. Cette acquisition apporte au Groupe un savoir-faire nouveau dans l'authentification digitale et de traçabilité sur Internet. Il a été procédé à la dissolution sans liquidation de la société Advestigo par voie de transmission universelle de son patrimoine à la société Hologram. Industries SA en date du 31 décembre 2009.

La société a procédé fin 2009 à l'acquisition de certains actifs des sociétés américaines SecureMark Decal et Ariston Reflective. Basée à Chicago, SecureMark Decal conçoit et fabrique des étiquettes de sécurité, en particulier sur des supports rétro-réfléchissants et/ou destructibles, destinés notamment à la protection des véhicules de plusieurs Etats américains.

Cette acquisition permet au Groupe de se renforcer sur le territoire nord-américain et de se doter d'un deuxième site industriel dans une zone de production en dollars.

Hologram. Industries a également procédé à l'acquisition, à effet au 1<sup>er</sup> janvier 2010, de la société hollandaise Keesing Reference System B.V., éditeur de la plus large base de données mondiale qui référence les caractéristiques de sécurité des documents d'identité et billets de banque. Cette société, basée à Amsterdam, est également éditeur du « *Keesing Journal of Document & Identity* », un magazine d'information pour les professionnels du secteur des documents de sécurité.

Le développement commercial a été fortement accentué depuis 2001. Le Groupe est aujourd'hui un des tous premiers acteurs mondiaux de solutions optiques de sécurité. Le chiffre d'affaires a évolué comme suit (en milliers d'euros) :



## 5.2. Investissements

### 5.2.1. Investissements réalisés

Après une première période de développement de sa capacité industrielle en 1998, la Société s'est déployée par extension successives en 2000 et en 2009 portant la surface du site de production à 7 000 m<sup>2</sup>. Des investissements industriels importants ont été réalisés depuis cette époque.

Les investissements de la Société portent essentiellement sur les machines de production (estampage, métallisation, finition et enduction) et sont destinés à :

- > accroître la capacité de production de la société afin de répondre à l'augmentation des volumes vendus ;
- > remplacer les équipements menacés d'obsolescence afin de maintenir son avance technologique ;
- > intégrer en interne des processus précédemment sous-traités, afin de maîtriser la qualité et/ou les coûts associés.

Il faut noter que la société conçoit et fabrique une partie de son matériel de production, ainsi que des équipements à destination de son laboratoire. Ces équipements sont amortis à compter de leur date de mise en service selon les règles applicables aux autres équipements de même nature.

Le tableau ci-dessous présente nos investissements non financiers consolidés pour les exercices 2007 à 2009 (hors variations de périmètre). Les investissements correspondent principalement à des investissements de maintien (maintien ou remplacement des équipements existants). Les investissements de développement internes permettent d'améliorer la productivité ou bien d'augmenter les capacités de production existantes.

(en milliers d'euros)	<u>2009</u>	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Immobilisations incorporelles	168	152	106
Immobilisations corporelles	3 136	2 462	2 750
<b>Total</b>	<b>3 304</b>	<b>2 614</b>	<b>2 856</b>



Les investissements sont principalement financés par la trésorerie disponible du Groupe. Néanmoins, une partie des investissements industriels a été refinancée en location-financement sur 2009 (627 K€) et sur 2007 (1 617 K€).

Par ailleurs, le Groupe a procédé à l'acquisition en France de la société Advestigo pour un montant de 1,6 M€ en mars 2009, et à l'acquisition aux Etats-Unis des actifs des sociétés SecureMark Decal et Ariston Reflective pour un montant de 3,9 M\$ fin 2009. D'autres informations relatives à ces acquisitions figurent en note 1.1, 1.2 de l'annexe aux comptes consolidés au 31/12/2009.

## **5.2.2. Investissements en cours ou prévus pour 2010**

### Investissements financiers :

La Société poursuit une politique ciblée de croissance externe. Dans le cadre de sa stratégie de diversification horizontale, le Groupe a procédé à l'acquisition, à effet au 1<sup>er</sup> janvier 2010, de la société Keesing Reference Systems B.V. pour un prix d'acquisition de 4,0 M€ (versé intégralement en numéraire). A la date du présent document de référence, la Société n'a pris aucun autre engagement ferme d'investissement.

### Investissements industriels :

La Société investit annuellement de manière récurrente de l'ordre de trois millions d'euros pour maintenir son équipement industriel. Les investissements industriels devraient s'élever à nouveau à plus de 3 M€ sur 2010. Par ailleurs, le Groupe a pour objectif, consécutivement à l'acquisition de SecureMark Decal, de se doter d'un deuxième site industriel. Ce projet, incluant la construction d'une nouvelle usine et l'investissement dans une nouvelle ligne de production d'hologrammes, devrait s'élever à environ 9 M\$ sur la période 2010-2012.

## 6. APERCU DES ACTIVITES

### 6.1. Activités du Groupe

L'activité d'Hologram. Industries reste focalisée sur la conception, la fabrication, et la commercialisation de composants optiques d'authentification de haute sécurité, notamment grâce aux applications holographiques. Consécutivement à l'acquisition des sociétés Advestigo et Keesing Reference Systems, le savoir-faire technologique du Groupe s'est enrichi avec des solutions digitales de lutte contre la contrefaçon.

L'hologramme est une image immédiatement identifiable à l'œil nu, ayant la propriété de diffracter la lumière selon les couleurs de l'arc-en-ciel, en animation ou en relief. Ses caractéristiques en font un élément impossible à reproduire par les techniques de reprographie les plus avancées. Les technologies complexes et nombreuses à mettre en œuvre pour la création et la fabrication d'hologrammes en font des éléments très résistants à la contrefaçon. L'hologramme s'applique facilement, de façon industrielle sur des supports les plus variés (papier, carton, plastique).

Le Groupe a développé la première technologie de troisième génération disponible sur le marché, la technologie DID<sup>®</sup>, qui représente une part supérieure à 22 % de l'activité en 2009.

Le Groupe se positionne sur plusieurs marchés :

- l'identification des personnes : carte d'identité, passeports, permis de conduire...
- la protection des véhicules : certificats d'immatriculation, vignettes...
- l'authentification des produits de marque : produits pharmaceutiques, cigarettes, alcool...
- l'authentification des produits fiduciaires : billets de banque, cartes, étiquettes de taxes...
- l'identification et la recherche de contenus digitaux illicites.

### 6.2. Marché de l'holographie de sécurité

Les pertes mondiales dues à la contrefaçon et à la falsification de produits de marque, de documents d'identité, de monnaie sont estimées à plus de 400 milliards d'euros. En constante croissance, la contrefaçon industrielle représente aujourd'hui un fléau international, estimé à 9 % du commerce mondial.

La société adresse plusieurs marchés bien spécifiques :

#### > Les documents fiduciaires

Billets de banque, tickets et billetterie sportive, chèques, cartes bancaires, pour lesquels elle propose sa gamme Optofoil<sup>®</sup> de films de marquage à chaud.

#### > La protection des documents d'identité

Cartes d'identité, permis de conduire, passeports, visas, certificats d'immatriculation... pour lesquels la gamme Optoseal<sup>®</sup> a été développée. Ces films holographiques transparents sont destinés à être laminés sur les documents, permettant ainsi à la fois leur authentification et leur protection.

#### > L'authentification des produits de marques

Produits de luxe, produits pharmaceutiques, cigarettes, montres, alcools, pièces détachées industrielles, vêtements auxquels la gamme Optoproof<sup>®</sup> propose des étiquettes holographiques adhésives qui peuvent également intégrer des éléments de traçabilité.

Les marchés de l'authentification des produits de marque et de la sécurité des documents fiduciaires ou d'identité ont pour point commun l'expression par les clients d'une haute exigence qualitative en matière d'image optique. Toutefois, chacun de ces deux secteurs possède des caractéristiques propres.

### **6.3. Caractéristiques du marché de la sécurité des documents d'identification et fiduciaires**

L'expansion du marché de la sécurité des documents d'identification et fiduciaires est favorisée par trois tendances générales :

> L'accroissement des déplacements internationaux augmente les risques de terrorisme, ou au développement du crime organisé. Cette menace constitue désormais une préoccupation majeure des gouvernements et nécessite le renforcement des moyens d'authentification des documents d'identité. Cette tendance a notamment appelé l'OACI (Organisation de l'Aviation Civile Internationale) à procéder à une redéfinition des normes pour les documents de voyage, et préconise l'utilisation d'hologrammes de sécurité. De son côté, l'Union européenne recommande l'utilisation « d'éléments optiques variables » sur tous les documents de voyage européens depuis 2005 ;

> Les avancées technologiques en matière de reprographie ont contribué au développement de la contrefaçon (vulgarisation des scanners de bureau, photocopieurs couleurs et des systèmes de P.A.O.) ;

> La pérennité des choix opérés par les administrations lorsqu'elles ont décidé l'utilisation des composants optiques de sécurité. Ce phénomène génère une récurrence du chiffre d'affaires chez les industriels de l'holographie, phénomène très sensible chez Hologram. Industries.

Ainsi, l'utilisation traditionnelle du filigrane ou des techniques d'impression haute définition n'est plus considérée comme suffisante par les imprimeurs fiduciaires. Dans ce contexte, des technologies complémentaires comme la biométrie et la protection des données visuelles par des hologrammes s'imposent aujourd'hui pour leur efficacité à protéger des documents ou des produits de valeur contre la contrefaçon et la falsification.

### **6.4. Caractéristiques du marché de l'authentification des produits de marque**

L'expansion du marché de l'authentification des produits de marque est favorisée par quatre tendances générales :

> La mondialisation des échanges qui accroît le développement de la contrefaçon. Les marques présentes à l'échelon mondial doivent sophistiquer les moyens de lutte contre la contrefaçon ;

> la capacité de l'hologramme à contribuer à l'esthétique et à la valorisation de l'image du produit en accentuant le caractère authentique ;

> l'enjeu financier de la contrefaçon, qui représente des pertes importantes pour les industriels de produits de marque ;

> l'extension du phénomène de la contrefaçon à tous les produits de marque et pas seulement aux produits de luxe. La contrefaçon des produits de luxe ne représente que de l'ordre de 10% du total des produits contrefaits. Dans certains cas (produits pharmaceutiques et cosmétiques, produits d'équipement), la lutte contre la contrefaçon comporte ainsi un enjeu sanitaire, dès lors que le phénomène est susceptible de mettre en danger la vie des hommes. Un organisme tel que la Food and Drug Administration a ainsi publié en février 2004 un rapport selon lequel elle explique que la totalité des emballages pharmaceutiques devra à terme être traçable et authentifiable. Selon l'OMS, la contrefaçon de médicaments touche 6% du marché mondial.

## 6.5. Evolution des marchés :

Les hologrammes de sécurité représentent aujourd'hui environ 60 % du marché total des hologrammes. Dans son rapport sur le marché de l'holographie publié en 2002, Reconnaissance International prévoit une croissance du marché des hologrammes de sécurité de l'ordre de 10% par an. Le développement des marchés fiduciaires et d'identité devrait être supérieur à celui de la protection des marques.

Ainsi, dans la foulée de la décision américaine d'imposer aux ressortissants des pays exemptés de visa de se doter d'un passeport biométrique pour entrer aux USA, Bruxelles a décidé fin 2004 d'imposer pour les pays membres de l'espace de Schengen l'insertion sur les prochains passeports européens d'identifiants biométriques. Nombre de pays ont également mis en chantier des projets de refonte de leurs autres documents d'identité (cartes d'identité, permis de conduire,...).

Par ailleurs, les nouvelles générations de billets de banque intègrent maintenant un hologramme.

## 6.6. Positionnement de la Société sur son marché

Le positionnement d'Hologram. Industries est spécifique dans l'univers de l'holographie, il repose sur les facteurs-clés de succès suivants :

- > un positionnement exclusif dans la fabrication de solutions optiques de haute sécurité,
- > une capacité à innover et à gérer des projets de développement lui permettant d'anticiper les besoins du marché en proposant des produits adaptés,
- > une puissance de recherche et développement lui permettant de garder une avance technologique certaine, illustrée par le gain de références prestigieuses.

Selon le management, la croissance future de la Société repose sur quatre éléments principaux :

- > Sa capacité d'étude et de gestion de projets industriels
  - conception graphique et optique
  - conception des produits (matériaux et chimie)
- > La maîtrise technologique de toutes les étapes de production
  - production de films estampés
  - enduction (évaporation sous vide et adhésifs)
  - finition
- > Une image haut de gamme, renforcée par des qualifications sécuritaires répondant aux exigences des principaux donneurs d'ordre internationaux,
- > Un positionnement de produits innovants : gammes Optofoil<sup>®</sup>, Optoseal<sup>®</sup> et Optoproof<sup>®</sup>, ou d'effets optiques de nouvelle génération (DID<sup>®</sup>).

## 6.7. Produits et services du Groupe

### Les matrices (matrices et frais de conception)

Chaque nouveau contrat entraîne la fabrication d'une matrice holographique. Dans la majorité des cas, Hologram. Industries conserve par contrat le copyright de l'image optique et la propriété de la matrice.

Le chiffre d'affaires de la société intègre dans ce cas, une facturation de frais de création de l'image optique et des composants, facturation effectuée après le retour du bon à tirer validé par le client.

Dans certains cas exceptionnels, la matrice est acquise par le client. La société n'en détient plus la propriété ni le copyright. Il peut alors être prévu le versement de royalties par le client en fonction de l'utilisation de la matrice par Hologram. Industries ou par d'autres industriels pour la production en grande série des hologrammes.

## Les composants optiques de sécurité

Communément appelés hologrammes, les composants optiques de sécurité résultent de la combinaison d'images holographiques ou micro-lithographiques interférentielles avec un support de transfert. Les produits sont donc livrés aux clients sous forme de bobines d'étiquettes (gamme Optoproof<sup>®</sup>), de films de marquage à chaud (gamme Optofoil<sup>®</sup>) ou de films de laminage (gamme Optoseal<sup>®</sup>).

La facturation est en général effectuée à l'unité d'hologrammes, ou au mètre linéaire dans le cas de pistes holographiques.

Le prix de vente par la société s'échelonne entre une fraction de centimes et au-delà de l'euro par hologramme en fonction de la dimension et de la complexité du produit.

La société dispose d'une gamme étendue d'images optiques :

- > images optiques de type hologrammes traditionnels (effets de 3D) : Diagram<sup>®</sup> ;
- > images optiques de très haute définition basée sur une technologie de pointe (la micro-lithographie interférentielle) : Alphagram<sup>®</sup> ;
- > images optiques de nouvelle génération mettant en œuvre des nanostructures métalliques : POLAnote<sup>®</sup> et POLAMark<sup>®</sup>
- > images optiques de nouvelle génération reposant sur une technique novatrice de matériaux nano-composites : DID<sup>®</sup> et CHROMOMark<sup>®</sup>

### 6.8. Fabrication

La fabrication des hologrammes de haute sécurité est intégralement réalisée sur son site de Bussy-Saint-Georges. La conception du site industriel a été réalisée afin de satisfaire aux normes de sécurité les plus strictes exigées par les principaux clients du Groupe (formalisées notamment par le groupement Carte Bancaire et la Banque Centrale Européenne). Les procédures de production répondent aux normes requises pour la production de composants optiques de sécurité. La Société a en particulier été agréée par la Banque Centrale Européenne pour la production d'hologrammes pour billets de banque et a été certifiée selon le référentiel CWA 14641:2003 des grands donneurs d'ordre du secteur de l'impression sécuritaire INTERGRAF.

Divisée en plusieurs ateliers, la production est placée sous la responsabilité du Directeur Technique.

Les étapes décrites ci-dessous présentent de façon sommaire le processus de fabrication :

- > L'électroformage : atelier où matrices et clichés sont fabriqués et dupliqués par des procédés électrochimiques.
- > L'estampage : procédés du type offset au cours duquel l'hologramme est transféré sur un film polyester.
- > L'enduction / métallisation / démétallisation :

Métallisation sous vide : le film estampé est enduit d'une très fine couche de métal ou d'oxyde ou sulfure métallique afin d'augmenter la luminosité de l'hologramme par intensification de la diffraction de la lumière.

Démétallisation : le métal est enlevé sélectivement afin de lui donner un effet " d'impression " et ainsi d'augmenter l'esthétique et la sécurité du produit.

Enduction d'adhésifs : il s'agit de déposer des couches d'adhésifs, soit permanents, soit réactivables à chaud.

> La finition / découpe / refente : les films holographiques sont découpés, numérotés, et transformés en bobinots ou planches, directement utilisables par nos clients.

> Contrôle / édition / emballage : contrôle qualité et numérotation.

Toutes ces opérations sont réalisées dans l'unité intégrée de production que possède la société.

> Le studio de conception et le laboratoire holographie : ils constituent des points-clés du processus de fabrication. Hologram. Industries a porté une attention particulière à l'équipement et à l'organisation de ces entités.

Le studio est l'unité qui réalise le graphisme des hologrammes et définit les effets optiques de sécurité. Un responsable du studio assisté de trois graphistes, propose aux clients, en collaboration avec le responsable du laboratoire holographie, différents projets d'hologrammes.

Le laboratoire est l'unité qui réalise la production des matrices : gravure, laser, remontage (recombining) des images, réalisation des matrices de production par électroformage.

Dans le domaine de la duplication et de la production en séries de films, la société dispose d'une bonne maîtrise du processus industriel.

## 6.9. Concurrence

Un grand nombre d'intervenants sont présents sur le marché mondial de l'holographie. Cependant, la Société estime que dans le domaine de la haute sécurité, seul un petit nombre de sociétés constitue l'univers concurrentiel d'Hologram. Industries.

La société estime que, du fait de leur présence sur les segments de marché de l'authentification et de la sécurité, environ une dizaine de sociétés sont susceptibles de la concurrencer à l'échelon mondial. Parmi ces dernières, on peut citer :

<u>Raison sociale</u>	<u>Pays</u>
De La Rue Holographics	GB
ABNH (now JDSU)	USA
Kurz / O.V.D. Kinegram	Allemagne / Suisse
OpSec (ex AOT)	GB / USA
Crown Roll Leaf	USA
Holopack	USA (continent Américain)
Hologramas de Mexico	Mexique (essentiellement actif en Amérique Latine)
Optaglio	GB
Dai Nippon	Japon
Toppan	Japon
Centro Grafico	Italie
ITW COVID	USA

Les principaux concurrents d'Hologram. Industries sont :

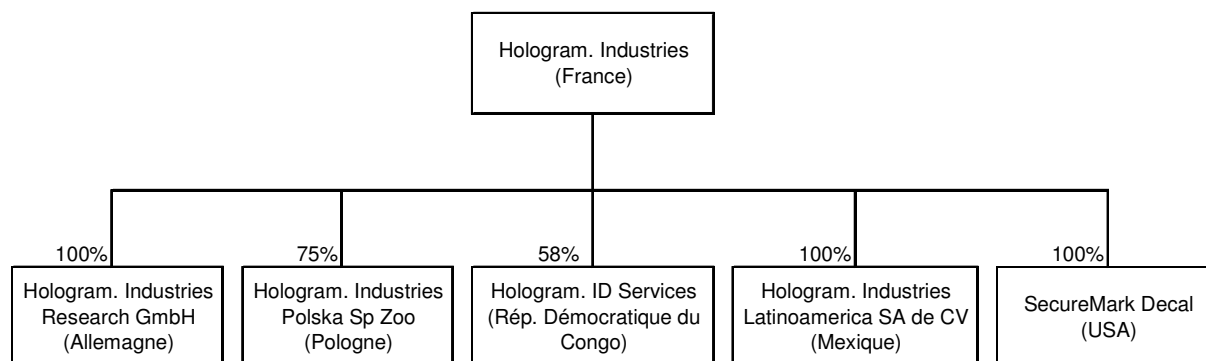
- DE LA RUE HOLOGRAPHICS, filiale du leader mondial de l'impression de sécurité (la société fabrique les billets de banque de plusieurs pays), qui, à la différence des autres imprimeurs de sécurité, intègre une unité holographique (*informations financières non disponibles*) ;
- ABNH Inc : société basée aux Etats-Unis, dont la principale activité concerne la production d'hologrammes au profit des sociétés de cartes de transaction (MasterCard et Visa). Cette société a réalisé un chiffre d'affaires de 23,7 millions de \$ sur les neuf premiers mois de 2007 (*source ABNH*). Cette société a été rachetée par le groupe JDSU en décembre 2007 ;
- Opsec, née de la fusion de Applied Holographics en Angleterre et de Opsec aux Etats-Unis, cette société est présente sur l'ensemble du marché de l'holographie, et notamment dans le packaging. La société a réalisé un chiffre d'affaires de 39,3 M£ au 31 mars 2009 (*source Opsec*) ;
- LEONARD KURZ, entreprise allemande spécialisée dans la production de machines et de films d'enduction qui possède un département de fabrication de composants holographiques. Cette société fabrique la majeure partie des hologrammes pour les billets de banque (*informations financières non disponibles*) ;

- O.V.D. Kinegram (filiale de Léonard Kurz depuis 1999, anciennement Landis & Gyr), le produit Kinegram a obtenu plusieurs marchés de référence dans le domaine de la haute sécurité fiduciaire (visa Schengen, billets de banque).

Compte tenu de la nature du marché de l'holographie de haute sécurité, et notamment du caractère confidentiel de ses applications, il n'existe pas à notre connaissance de statistiques fiables permettant d'évaluer la part de marché des différents acteurs.

## 7. ORGANIGRAMME

### 7.1. Organigramme du Groupe au 31 décembre 2009 et relations mère-filiales



#### 7.1.1. Hologram. Industries Polska

Hologram. Industries détient 75 % du capital social de cette société de commercialisation de droit polonais depuis le 12 septembre 1994, dont le siège social est sis à Wrocław. Cette filiale a réalisé un chiffre d'affaires d'un montant de 28,8 M PLN sur 2009, contre 26,7 M PLN sur 2008. Le résultat opérationnel courant s'est élevé à 8,4 M PLN sur l'exercice, contre 7,1 M PLN en 2008. L'effectif de la filiale au 31/12/09 s'élève à 2 personnes.

#### 7.1.2. Hologram. Industries Latinoamerica

Depuis le 30 mai 2001, Hologram. Industries détient 100% du capital social de cette société de commercialisation basée au Mexique. Cette filiale a réalisé un chiffre d'affaires d'un montant de 8,4 M MXP sur 2009, contre 9,1 M MXN sur 2008, pour un résultat opérationnel courant de 1,7 M MXN sur 2009, contre une perte de 3,1 M MXN sur 2008.

La Société a consenti, fin 2004 un abandon de créance d'un montant de 0,9 M€, assorti d'une clause de retour à meilleure fortune.

#### 7.1.3. Hologram. Industries Research GmbH

Hologram. Industries a procédé à l'acquisition à effet 1<sup>er</sup> janvier 2006 de 100% des parts sociales de la société allemande Dausmann Holographics (renommée ultérieurement Hologram. Industries Research), spécialisée dans la recherche optique et holographique. Cette filiale a réalisé un chiffre d'affaires d'un montant de 1,2 M€ sur 2009 (dont 1,1 M€ de facturations interco), contre 1,4 M€ sur 2008 (dont 1,1 M€ de facturations interco). Le résultat opérationnel courant s'est élevé à 0,1 M€ sur l'exercice, contre 0,3 M€ sur 2008. L'effectif de la filiale au 31/12/09 s'élève à 8 personnes.

#### 7.1.4. Hologram. Identification Services Sprl

Hologram. Industries détient 58% du capital social de cette société basée en République Démocratique du Congo depuis le 20 janvier 2006. L'activité opérationnelle de cette filiale, qui consiste à assurer l'informatisation de l'état civil et la délivrance de documents officiels sécurisés pour la communauté urbaine de Kinshasa, a commencé en mai 2006. Cette filiale a réalisé un chiffre d'affaires d'un montant de 1,0 M\$ sur 2009, contre 0,9 M\$ sur 2008, pour un résultat opérationnel courant de 0,1 M\$ sur 2009, contre une perte de 0,2 M\$ sur 2008. L'effectif de la filiale au 31/12/09 s'élève à 57 personnes.

#### 7.1.5. SecureMark Decal Corp.

Hologram. Industries a procédé à l'acquisition au 31 décembre 2009 des actifs de SecureMark Decal et Ariston Reflective. Basée à Chicago, SecureMark Decal conçoit, produit et commercialise des étiquettes de sécurité, en particulier des supports rétro-réfléchissants et/ou destructibles. Cette activité (non consolidée dans les comptes du Groupe sur 2009), a réalisé un chiffre d'affaires combiné de l'ordre de 1,5 M\$ sur 2009, pour un résultat opérationnel proche de l'équilibre. L'effectif s'établit à une quinzaine de personnes.

#### 7.1.6. Participations

Hologram. Industries détient une participation minoritaire à hauteur de 10% dans la société Hologram Maroc sans activité à ce jour.

#### 7.1.7. Relations mère-filiales

Les principaux flux avec ses filiales de commercialisation concernent l'achat pour revente, à des prix de marché, des produits de la maison mère. Les autres flux intragroupe concernent le financement de ses filiales en phase de développement.

En milliers d'euros :

Données consolidées (sauf dividendes)	Société cotée	S.M.D.	Pologne	Autres	Total
Actif immobilisé (y compris écarts d'acquisition)	8 955	2 549	7	63	11 574
Endettement financier hors groupe	2 419	-	-	-	2 419
Trésorerie au bilan	6 390	-	1 420	117	7 927
Flux de trésorerie lié à l'activité	2 871	-	1 393	(41)	4 223
Dividende versé dans l'exercice	(1 513)	-	(1 440)	(100)	

## 8. PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS

### 8.1. Propriétés immobilières louées

La société mère conçoit, fabrique et commercialise des composants optiques d'authentification de haute sécurité, sur son site de Bussy Saint Georges (77). Ce site intègre également une activité de holding, comprenant l'essentiel des fonctions de support au profit de ses filiales. Les locaux industriels sont pris en location auprès de la SCI Bussy Industries au moyen d'un contrat à échéance septembre 2016.

### 8.2. Informations environnementales liées à ses immobilisations corporelles

Hologram. Industries utilise un process industriel impliquant l'utilisation de certaines substances chimiques. Compte tenu de la nature et du volume des produits utilisés dans les



processus d'électroformage (solutions chimiques et électrolytiques) et d'enduction (vernis et adhésifs à base aqueuse ou solvant), la société est une « installation classée » soumise à autorisation auprès de la Préfecture.

### Consommation d'énergie

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Consommation d'énergie électrique (kwh)	2 078 628	1 815 073
Consommation d'eau (m3)	9 343	7 306
Consommation gaz (en kwh)	718 395	363 173
Tonne équivalent pétrole	61,8	31,2

La réduction de la consommation d'eau s'inscrit dans le cadre de la politique de réduction de l'empreinte des activités du Groupe sur l'environnement. Ainsi, il a notamment été procédé sur l'exercice 2009 à l'acquisition d'équipements de refroidissement permettant de faire circuler l'eau en circuit fermé, et d'un laser moins puissant.

### Gestion des déchets

La gestion des déchets commence dès la conception des procédés de fabrication, étudiés pour limiter le taux de gâche.

La société génère des déchets « communs » tels que les déchets ménagers mais aussi, de part son activité sécuritaire, des déchets devant être incinérés ou broyés. L'incinération étant une activité polluante, ces déchets sont traités par une société extérieure. Les déchets font systématiquement l'objet d'un broyage au sein de l'unité de production.

La société utilise d'autre part des solvants et produits chimiques stockés dans des endroits spécifiquement adaptés. Après utilisation, ces produits sont récupérés par des entreprises spécialisées dans le traitement des substances présentant un risque environnemental, dans le respect des procédures et normes en vigueur.

La Société a mis en place un tri sélectif permettant le recyclage du papier, des cartons, des piles et des huiles usagées.

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Déchets industriels (tonnes)	26	24
Déchets banals (tonnes)	205	176
Total déchets (tonnes)	231	200
Dont valorisation	20,8	19,3
Taux revalorisation énergétique	99 %	98 %

En 2009, la Société a compensé pour la première fois toutes les émissions de carbone émises par ses déplacements aériens et la flotte de véhicules d'entreprise. La compensation a été effectuée en finançant des projets d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables, portés par des ONG, pour lutter contre le changement climatique.

## 9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT

### 9.1. Situation financière

#### 9.1.1. Eléments bilanciaux et ratios

L'actif net au 31 décembre 2009 s'élève à 21,2 M€, et peut se synthétiser comme suit (en M€)

	<u>ACTIF</u>		<u>PASSIF</u>
Actifs non courants	11,8	Minoritaires	0,2
Actif courants	13,2	Passifs non courants	2,0
Disponibilités	7,9	Passifs courants	9,5

La société dispose toujours d'un important levier d'endettement. Le ratio d'endettement net sur fonds propres (gearing) s'établit à -26 % au 31/12/09 et contre -44 % au 31/12/08.

Le taux de rentabilité économique reste élevé et s'établit à 24%. On peut décomposer ce ratio comme suit :

- un taux de profitabilité opérationnelle de 13,3% (résultat opérationnel courant retraité de l'impôt normatif – rapporté au chiffre d'affaires).
- Une rotation des capitaux investis de 1,8 (chiffre d'affaires rapporté aux capitaux employés).

### 9.2. Résultat

#### 9.2.1. Compte de résultat synthétique de l'année 2009 par rapport à 2008

<i>en M EUR</i>	2009	% du CA	2008	% du CA	Variation
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>28,3</b>	<b>100%</b>	<b>26,6</b>	<b>100%</b>	<b>1,7</b>
Consommations matières	(4,1)	-15%	(3,6)	-13%	(0,5)
<b>Marge brute</b>	<b>24,2</b>	<b>85,5%</b>	<b>23,1</b>	<b>86,6%</b>	<b>1,1</b>
Autres produits d'exploitation	2,1		1,3		0,8
Charges de personnel	(9,4)	-33%	(7,4)	-28%	(2,0)
Autres achats et charges externes	(8,5)	-30%	(7,7)	-29%	(0,8)
Impôts et taxes	(0,9)	-3%	(0,8)	-3%	(0,0)
<b>EBIT DA</b>	<b>7,5</b>	<b>27%</b>	<b>8,5</b>	<b>32%</b>	<b>(1,0)</b>
Dotations aux amortissements	(1,7)	-6%	(1,7)	-6%	(0,1)
Dotations nettes aux provisions	(0,1)	0%	(0,0)	0%	(0,1)
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>5,7</b>	<b>20,0%</b>	<b>6,8</b>	<b>25,6%</b>	<b>(1,2)</b>
Coût de l'endettement financier net	0,2	1%	0,4	1%	(0,2)
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>5,8</b>	<b>20,7%</b>	<b>7,2</b>	<b>27,0%</b>	<b>(1,3)</b>
Eléments non récurrents	1,0	4%	-	0%	1,0
Impôts sur les résultats	(1,0)	14%	(2,1)	29%	1,1
<b>Résultat net ensemble consolidé</b>	<b>5,9</b>	<b>20,9%</b>	<b>5,1</b>	<b>19,1%</b>	<b>0,8</b>
Intérêts minoritaires	0,4	2%	0,4	1%	0,1
<b>Résultat net part du groupe</b>	<b>5,5</b>	<b>19,3%</b>	<b>4,7</b>	<b>17,7%</b>	<b>0,8</b>
Résultat net par action (en EUR)	1,08		0,92		0,16

## 9.2.2. Chiffre d'affaires

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2009</b>	<b>2008</b>	<b>Variation</b>
Premier trimestre	6,2	5,3	18%
Deuxième trimestre	7,3	7,1	3%
Troisième trimestre	7,3	7,0	5%
Quatrième trimestre	7,4	7,3	2%
<b>Total</b>	<b>28,3</b>	<b>26,6</b>	<b>6%</b>

L'exercice 2009 a été marqué par la poursuite du développement commercial.

Les facturations du quatrième trimestre 2009 ont atteint 7,4 M€, soit un niveau d'activité historique pour le Groupe, en progression de +2 % par rapport à son précédent record d'activité enregistré au quatrième trimestre 2008 (7,3 M€).

Avec un niveau de facturation de 13,6 M€, le premier semestre 2009 a enregistré une progression de 10% par rapport à la même période sur 2008. Au deuxième semestre, la croissance s'est poursuivie avec un volume d'affaires de 14,7 M€, en progression de 3 % par rapport au deuxième semestre 2008, compte tenu d'un effet de base défavorable.

Malgré une bonne performance dans l'acquisition de nouveaux contrats sur 2009, 4,0 M€ sur l'ensemble de l'exercice 2009 (7,0 M€ sur 2008), le potentiel de croissance a été affecté par une baisse sensible des volumes sur les produits récurrents dans les domaines d'application touchés par la crise économique : les documents de voyage, les vignettes automobiles et la protection des marques.

Au global, le chiffre d'affaires du groupe à fin décembre 2009 s'établit à 28,3 M€, en progression de 6,2 % par rapport à l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires réalisé sur 2009 par la société et ses filiales peut se synthétiser comme suit (par origine de facturation) :

France	20,4 M€
Pologne	6,7 M€
Autres	1,2 M€
Total	28,3 M€

### 9.2.2.1. Ventilation du chiffre d'affaires par destination géographique :

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2009</b>		<b>2008</b>	
Europe de l'Ouest	9,8	35%	8,6	32%
Europe de l'Est	7,5	27%	7,6	29%
Moyen Orient, Afrique	2,1	7%	1,5	6%
Amériques	2,7	10%	2,7	10%
Asie / Pacifique	6,2	22%	6,3	24%
<b>Total</b>	<b>28,3</b>	<b>100%</b>	<b>26,6</b>	<b>100%</b>

Hologram. Industries réalise 75 % de son chiffre d'affaires hors de France. La répartition géographique de l'activité est globalement équilibrée sur 3 principales zones : Europe de l'Ouest, Europe de l'Est et Asie. A l'exception de l'Europe de l'Est et de la région Asie, en léger retrait de 2 % respectivement, toutes les zones géographiques sont en croissance.

L'Europe de l'Ouest représente 35 % de l'activité totale, en hausse de 1,2 M€ par rapport à 2008 (+14 %). La variation observée sur la zone Europe de l'Ouest s'explique principalement par la hausse du chiffre d'affaires réalisé en France, qui représente 25% du total contre 20% l'année précédente.

L'Europe de l'Est représente désormais 27 % du chiffre d'affaires global (contre 29 % en 2008). Le chiffre d'affaires réalisé en Pologne a connu une baisse de 0,9 M€ à 6,6 M€ (7,6 M€ en 2008).

L'activité hors Europe représente désormais 38 % du chiffre d'affaires (40 % en 2008). La principale progression a été enregistrée sur l'Afrique, en progression de 0,6 M€ (+43 %).

L'Asie constitue toujours la principale zone de destination hors Europe, avec 22 % du chiffre d'affaires. Après retraitement des facturations réalisées en Europe, mais qui dont les produits ont pour destination finale l'Asie, l'activité sur cette zone représente 26 % du chiffre d'affaires total.

### 9.2.2.2. Ventilation du chiffre d'affaires par destination applicative :

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2009</b>		<b>2008</b>		<b>Variation</b>
Identité des personnes	13,7	48%	12,2	46%	1,4
Identification des véhicules	7,5	27%	7,6	29%	(0,0)
Documents fiduciaires	1,2	4%	0,8	3%	0,4
Protection des marques	4,4	16%	4,3	16%	0,2
Autres	1,5	5%	1,8	7%	(0,3)
<b>Total</b>	<b>28,3</b>	<b>100%</b>	<b>26,6</b>	<b>100%</b>	<b>1,6</b>

L'évolution du chiffre d'affaires a été caractérisée par une bonne progression des documents d'identité, principalement sur les cartes d'identité nationales. En revanche, le potentiel de croissance a été affecté par une baisse sensible des volumes, en particulier sur les secteurs affectés par le contexte économique : documents de voyage, vignettes automobiles et protection des produits de marque.

A l'exception du secteur « Autres », qui comprenait une affaire non récurrente sur 2008, et de l'identification des véhicules dont la variation est non significative, tous les autres secteurs sont en croissance. L'activité documents d'identité s'est élevée à 13,7 M€ sur 2009, en croissance de 12 % par rapport à 2008 (+1,4 M€).

L'activité identification des véhicules est globalement stable par rapport à 2008, le gain de nouveaux contrats ayant permis de compenser une baisse de l'ordre de 15 % des volumes sur les projets récurrents, notamment en Pologne.

Le segment protection des marques est en progression de 0,2 M€ (4,4 M€ sur 2009).

### 9.2.3. Résultat opérationnel et résultat net

#### 9.2.3.1. Marge brute

Les consommations de matières, retraitées de l'effet de la production stockée et de la production immobilisée s'élèvent à 14,5 % du chiffre d'affaires sur 2009, contre 13,4 % sur 2008 (- 110 bp). Cette baisse de la marge brute s'explique par une baisse temporaire des rendements industriels enregistrés au premier semestre (- 280 bp), liée au lancement d'un nouveau type de produits holographiques. Au second semestre, le niveau de marge brute (86,8 %) est en revanche revenu à un niveau en ligne avec celui observé sur l'année 2008.

### 9.2.3.2. Résultat opérationnel courant

<i>(en millions d'euros)</i>	<u>S1-2009</u>	<u>S2-2009</u>	<u>2009</u>
Chiffre d'affaires	13,6	14,7	28,3
Marge brute / CA	84,0%	86,8%	85,5%
Résultat opérationnel courant	2,4	3,3	5,7
% du CA	17,5%	22,3%	20,0%

Le taux de rentabilité opérationnelle reste fortement corrélé au niveau d'activité. Ainsi, au delà d'un point mort estimé à 19 M€, le Groupe génère une marge sur coûts variables élevée. Cet effet a joué pleinement au second semestre 2009. Le redressement des marges au second semestre s'explique donc principalement par la combinaison d'un effet volume (hausse du chiffre d'affaires de 1,1 M€) et l'amélioration des rendements industriels. La marge opérationnelle s'est élevée à 20 % sur l'ensemble de l'année, en dépit de la forte hausse des dépenses de R&D, nettes des crédits d'impôts y afférent (à 2,7 M€, en hausse de 1,2 M€ par rapport à 2008) et d'une politique ambitieuse d'investissements industriels.

Les charges de personnel, ajoutées au coût des intérimaires, passent de 8,0 M€ sur 2008 (30,2 % du chiffre d'affaires) à 9,9 M€ sur 2009 (34,9 %). La variation de la masse salariale s'explique principalement par l'augmentation du volume d'activité, par l'intégration des équipes d'Advestigo (0,9 M€) et par les recrutements réalisés dans les fonctions commerciales et de production. L'effectif moyen pondéré permanent (hors intérim) passe de 184 personnes en 2008 à 227 personnes sur 2009, dont 12 pour Advestigo.

La hausse des autres achats et charges externes (+0,8 M€), qui s'explique par l'intégration d'Advestigo, est compensée par la hausse des autres produits d'exploitation (0,8 M€).

Les dotations aux amortissements sont stables à 1,7 M€ sur 2009.

Après prise en compte de ces éléments, le résultat opérationnel courant passe de 6,8 M€ en 2008 à 5,7 M€ sur 2009. La marge opérationnelle courante passe de 25,6 % sur 2008 à 20,0 % sur 2009, soit un niveau en ligne avec les objectifs à moyen terme du Groupe.

### 9.2.3.3. Résultat net

Les autres produits et charges opérationnels comprennent :

- un produit comptable non récurrent de 1,5 M€ correspondant à l'excédent des actifs et des passifs évalués en juste valeur sur l'acquisition de la société Advestigo ;
- une provision pour dépréciation de l'écart d'acquisition de Dausmann Holographics à hauteur de 0,4 M€.

La baisse du taux apparent d'imposition sur les bénéficiaires, qui passe de 29 % sur 2008 à 14 % sur 2009, s'explique principalement par l'effet de crédits d'impôts et d'exonération fiscales non récurrentes.

Compte tenu des éléments précédents, le résultat net consolidé – Part du groupe ressort à 5,5 M€ sur 2009 (19,3 % rapporté au chiffre d'affaires), contre 4,7 M€ sur 2008, soit un bénéfice net par action de 1,08 € (0,92 € en 2008). Il est rappelé que ce BNPA comporte notamment un produit non récurrent de 0,21 € par action.

## 10. TRESORERIE ET CAPITAUX

La variation de la structure financière s'analyse comme suit :

	<u>EMPLOIS</u>		<u>RESSOURCES</u>
Variation du BFR	0,9 M€	Capacité d'autofinancement	7,5 M€
Investissements nets	1,6 M€		
Acquisition Advestigo	1,6 M€		
Distribution dividendes	1,9 M€		
Rachat d'actions propres	0,8 M€		
Remboursement d'emprunts	0,5 M€		
Impôts versés	2,4 M€		
Trésorerie à la clôture	<u>7,9 M€</u>	Trésorerie à l'ouverture	<u>10,0 M€</u>
TOTAL	17,5 M€	TOTAL	17,5 M€

La capacité d'autofinancement (avant coût de l'endettement financier net et impôt) du groupe s'élève à 7,5 M€ sur 2009, en baisse de 1,1 M€ par rapport à l'exercice précédent. L'activité de la société, intégrant la variation du BFR et l'impôt versé, a généré des flux excédentaires à hauteur de 4,2 M€. Le cash généré sur la période a été utilisé principalement pour le financement des investissements industriels (1,6 M€), l'acquisition de la société Advestigo (1,6 M€), la distribution de dividendes (dont 1,5 M€ pour les actionnaires de la société mère) et le rachat d'actions propres pour 0,8 M€. Au global, la trésorerie positive du groupe est en diminution de 2,1 M€. Nette de l'endettement, la trésorerie passe de 7,8 M€ sur 2008 à 5,5 M€ sur 2009.

Compte tenu de cette situation (voir note 3.29.4. des comptes consolidés), la Société n'anticipe pas d'élément remettant en cause sa capacité à honorer ses obligations et engagements contractuels tels que décrits dans la note 3.26 annexée aux comptes consolidés.

## 11. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Le marché de l'holographie de sécurité se caractérise par une évolution constante des demandes de la clientèle et par des normes industrielles évolutives. Pour le marché sur lequel se positionne la Société, l'innovation permanente en termes d'offre produits et solutions associées est une condition nécessaire au développement de son activité.

Pour le Groupe, il s'agit de conserver son avance technologique, ce qui nécessite de multiples projets d'étude en R&D. Les points d'entrée à l'innovation sont d'une part l'observation attentive des différents secteurs du marché, en particulier l'analyse des solutions concurrentes, et d'autre part, les technologies de base spécifiques de l'entreprise, à partir desquelles peuvent être utilisées et développées des solutions innovantes.

Par essence et compte tenu de la nature de leur activité, les sociétés de ce secteur ne rendent pas publics leurs savoir-faire ou technologies, chaque développement de produit exige donc de suivre l'intégralité du processus de recherche et développement en interne.

L'effort de la Société en matière de recherche et développement est au croisement de multiples domaines.

La fabrication de films holographiques repose sur la maîtrise de procédés très divers : outre l'optique, pour la réalisation des images, il convient de faire des développements en chimie, par exemple pour les adhésifs et les vernis, mais également acquérir et développer des connaissances en matériaux souples (destructibilité, estampage, découpe,...), en métallisation sous vide (évaporation d'aluminium, sublimation thermique,...), en procédés (marquages indélébiles, codage,...) et en ingénierie (études de procédés spécifiques,...).

Les étapes d'une recherche ou d'un développement peuvent impliquer toutes les compétences de l'entreprise.

L'origination des images holographiques et les nouveaux effets visuels : les designers du Studio ont une contribution à certains développements du visuel, ils ont en effet la responsabilité, en étroite collaboration avec le laboratoire d'optique, de valider les concepts visuels en termes de reconnaissance aisée par le public et de sécurité.

Le Laboratoire d'optique consacre une partie de ses ressources à mettre au point ou à améliorer des effets optiques, toujours dans le domaine des applications pour la sécurité. Le laboratoire ne travaille pas dans le domaine de l'holographie traditionnelle, telle qu'elle peut exister dans certains laboratoires publics, mais est spécialisé dans la création de réseaux de diffraction d'imagerie holographique résistants à la contrefaçon.

Il s'agit-là d'un savoir-faire infiniment moins répandu que celui des hologrammes traditionnels et qui a acquis tout son sens dans les domaines de la protection des billets de banque et des documents d'identité. Ainsi, les réseaux DID<sup>®</sup> développés expérimentalement par Hologram. Industries, ont permis, entre autres, de créer les images holographiques protégeant les nouvelles générations de passeports.

Le Laboratoire de R&D Chimie se consacre à la formulation de vernis et d'adhésifs : adhésifs thermo-réactivables par marquage à chaud, vernis de protection...

Le service Procédés et les Chefs de Projets ont une expertise des matériaux et de leur mise en œuvre. Les ingénieurs et techniciens de ces services prennent en charge certains projets de R&D.

Grâce à une organisation souple de l'entreprise, Hologram. Industries peut mettre à disposition des moyens techniques et industriels pour l'expérimentation de prototypes issus des cycles de recherche et développement.

L'expérimentation est donc réalisée sur les équipements de fabrication avec le soutien des techniciens experts. Les équipements de fabrication sont d'ailleurs conçus avec un maximum d'options, rendant possible la mise au point de futurs produits, non forcément anticipés au moment de l'investissement.

Les projets sont confiés à des ingénieurs ou à des responsables techniques experts, pour des développements spécifiques dans leur domaine d'expertise.

Les études de développement sont prises en charge par l'ingénieur responsable, ou par un responsable technique (ingénieur procédé, ingénieur de fabrication,...), qui dans ce cas aura la même responsabilité qu'un ingénieur de recherche pour le développement considéré.

Cette organisation par projets permet d'appréhender dès le départ d'une étude, quels sont les problèmes posés par la réalisation d'un nouveau produit, et ce à toutes les phases, depuis la recherche des matériaux jusqu'à l'industrialisation.

Les équipes R&D et projets gèrent les activités suivantes :

- les recherches à moyen terme, destinées à créer de nouveaux produits ;
- les études spécifiques demandées par des clients (adaptation d'un film à un support, étiquettes spéciales) ;
- le développement des procédés de production et des équipements industriels.

Hologram. Industries a procédé à l'acquisition en 2006 de la société allemande Dausmann Holographics (renommée ultérieurement Hologram. Industries Research), spécialisée dans la recherche optique et holographique. Cette équipe d'experts a notamment développé des applications dans le secteur automobile, médical et de la sécurité. Son fondateur a reçu en 2005 le prix spécial de l'IHMA (International Hologram Manufacturers Association) pour sa contribution au développement de l'industrie holographique, notamment dans le domaine de la technologie des photopolymères holographiques utilisés pour sécuriser les passeports et cartes d'identité allemands. Son intégration permet au Groupe d'accélérer à moyen terme le développement de nouveaux produits propriétaires à forte valeur ajoutée.

Les coûts de recherche sont compris dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont constatés. Dans la phase de développement, les critères IFRS d'immobilisation ne sont généralement cumulativement remplis qu'au stade de la génération des matrices.

Afin de maintenir son avance technologique et de préparer le futur, l'effort déployé par la société en matière de recherche et de développement s'est poursuivi sur l'exercice. Les dépenses afférentes se sont élevées à 3,8 M€ sur 2009, contre 2,3 M€ en 2008. Rapporté au chiffre d'affaires, le taux s'élève à 13,5 % sur 2009, contre 8,7 % sur 2008.

## **12. INFORMATION SUR LES TENDANCES**

*Informations non auditées par les Commissaires aux comptes.*

Hologram. Industries anticipe une nouvelle croissance de son activité en 2010 avec une accélération en 2011, grâce à l'effet combiné des éléments suivants :

- entrée de périmètre ;
- dynamique commerciale sur le new business, avec plusieurs projets importants en phase d'aboutissement ;
- mise en œuvre des synergies technologiques et commerciales entre les différents pôles de compétence au sein du Groupe ;
- mise sur le marché des produits de rupture technologique développés précédemment.

Compte tenu de la maîtrise de sa structure de coûts, la rentabilité du Groupe devrait être maintenue à un niveau élevé.



**Communiqué de presse Chiffre d'affaires T1-2010 (Marne-la-Vallée, le 13 avril 2010)**

**« Chiffre d'affaires 1er trimestre 2010 : 6,5 M€, 4% de croissance**

**Poursuite de la croissance**

Hologram. Industries enregistre sur le premier trimestre de l'exercice 2010 un chiffre d'affaires de 6,5 M€, en croissance de 3,6 % par rapport à la même période l'année précédente.

Cette évolution tient compte notamment :

- de l'intégration à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010 des sociétés Keesing Reference Systems et SecureMark Decal,
- d'un décalage de livraison à hauteur de 0,5 M€, reportée au début du 2<sup>ème</sup> trimestre.

A structure comparable, l'activité affiche en début d'année, conformément aux anticipations du Groupe, un recul de l'ordre de 10 %. En revanche, après retraitement d'une expédition tardive et sur la base du nouveau périmètre, le niveau de croissance s'établirait à 12 %.

Le volume d'activité réalisé par les nouvelles affaires a représenté 0,9 M€ sur la période.

**Répartition géographique des ventes**

	31 mars 2010		31 mars 2009	
	M€	%	M€	%
Europe de l'Ouest	<b>3,3</b>	50 %	2,1	33 %
Europe de l'Est	<b>1,3</b>	20 %	1,6	26 %
Reste du monde	<b>2,0</b>	30 %	2,5	41 %
<i>Dont Asie Pacifique</i>	<b>0,9</b>	14 %	1,5	25 %
<i>Dont Amériques</i>	<b>0,6</b>	9 %	0,7	11 %
<i>Dont Afrique Moyen Orient</i>	<b>0,4</b>	7 %	0,3	5 %

La zone Europe de l'Ouest, qui représente 50 % des ventes consolidées, ressort en croissance de 56 %. L'intégration de la société Keesing Reference Systems représente la moitié de cette progression.

En revanche, le niveau d'activité de SecureMark Decal au premier trimestre (0,1 M€), n'est pas représentatif du niveau moyen sur l'année. Cette société vient en effet de remporter 2 appels d'offre importants qui devraient générer une augmentation de l'ordre de 50% des facturations comparativement à l'année précédente.

**Evénements marquants de la période**

Le premier trimestre a été marqué par l'intégration des nouvelles acquisitions :

- La société hollandaise Keesing Reference Systems qui développe et commercialise des solutions permettant la vérification des documents d'identité et des billets de banques, via une base de données mondiale unique, réalise un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 3,5 M€ ;
- La société américaine SecureMark Decal, qui conçoit, fabrique et commercialise des étiquettes de sécurité, en particulier des supports rétro réfléchissants destinés notamment à la protection des véhicules aux Etats-Unis, et a réalisé un chiffre d'affaires de 1,5 M\$ en 2009.

Ces acquisitions offrent de nouvelles opportunités de développement pour Hologram. Industries, viennent enrichir sa gamme de produits, notamment aux Etats-Unis, et présentent de nombreuses synergies technologiques et commerciales avec l'ensemble du Groupe. Après financement de ces acquisitions, la structure financière du Groupe reste très solide, avec un cash net positif à fin mars 2010.

## **Perspectives**

Compte tenu du carnet de commandes, le Groupe anticipe un niveau historique d'activité au 2<sup>ème</sup> trimestre. Par ailleurs, les projets en cours de négociation, associés à la bonne performance commerciale des entités consolidées à compter de 2010, permettent à Hologram. Industries d'anticiper sur l'ensemble de l'année une croissance du chiffre d'affaires très supérieure à celle observée l'année précédente. »

### **13. PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE**

Non applicable.

## 14. ORGANES D'ADMINISTRATION ET DIRECTION GÉNÉRALE

### 14.1. Composition des organes d'administration et de direction

#### 14.1.1. Modifications intervenues au sein des organes d'administration

M. François POIRIER a été coopté par le Conseil d'administration du 27 janvier 2009 pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur, la société Pléiade Investissement, dont il était le représentant permanent. Cette nomination a été ratifiée par l'assemblée générale du 18 juin 2009.

M. Roland BELLANDE, administrateur indépendant, a été nommé, sur proposition du Comité des rémunérations et des nominations, par l'assemblée générale du 18 juin 2009, en remplacement dans ses fonctions d'administrateur de M. Adam HEIMRATH.

#### 14.1.2. Composition du Conseil d'administration

##### Monsieur Hugues SOUPARIS (54 ans)

*Président du Conseil d'administration de Hologram. Industries*

*22, avenue de l'Europe, Bussy Saint Georges, 77607 Marne la Vallée cedex - France*

Monsieur Hugues Souparis a été nommé administrateur de la Société le 28 novembre 1988. Il est diplômé de l'Ecole Supérieure d'Ingénieurs de Marseille, spécialisé dans le design et la création de produits industriels. Il a ensuite effectué un parcours d'entrepreneur. Après avoir fondé puis cédé ses deux premières sociétés, il a occupé différentes responsabilités à la Cité des Sciences et de l'Industrie, parallèlement à la création d'Hologram. Industries en 1984. Son mandat expire lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011. Il occupe les autres mandats suivants :

- Président de Hologram. Industries Latinoamerica SA de CV,
- Gérant de Hologram. Industries Research GmbH,
- Gérant de Hologram. Identification Services Sprl,
- Gérant de la SAS H.I. FINANCE,
- Gérant de la S.C.I. Bussy Industries,
- Administrateur d'OSEO Innovation,
- Vice Président d'Hologram. Industries Polska Sp z oo
- Président et CEO de SecureMark Decal Corp.,
- Président de KeesTeam B.V.,
- Président du Directoire de Keesing Reference Systems B.V.

##### Monsieur Jean Pierre BRICE (58 ans)

*Administrateur indépendant*

*78 avenue de Suffren, 75015 PARIS - France*

Monsieur Jean-Pierre Brice a été nommé administrateur de la Société le 2 mars 1999. Diplômé de l'ESSEC (1976), il a notamment occupé jusqu'en 2003 la fonction de Directeur Général de la division Papiers Fins du groupe Arjo Wiggins, avant de créer le groupe papetier Adapack. Consécutivement à la liquidation des sociétés Adapack et Papeteries du Souche, M. Brice a rejoint en tant qu'associé le cabinet de conseil financier Capital Partner. Son mandat expire lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010. Il occupe les autres mandats suivants :

- Administrateur de IDEM Papers ;
- Administrateur de ALBASINI SA ;
- Gérant de BR Associés ;
- Gérant de Guardiola Papiers SARL ;
- Gérant de Stratégie et Développement Partenaire.

##### Monsieur François POIRIER (49 ans)

*Administrateur indépendant*

*8, avenue Franklin Roosevelt, 75008 PARIS - France*

Monsieur François Poirier a été nommé administrateur de la Société le 18 juin 2004. Diplômé HEC (1981), il a effectué l'ensemble de son parcours dans le capital investissement. Il a dirigé Astorg, filiale du groupe Suez de 1990 à 1997. Son mandat expire lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Il occupe les autres mandats suivants :

- Président de Pléiade Investissement SAS ;
- Administrateur de Seeft Management SAS ;
- Administrateur d'Industries et Finances Partenaires SAS ;
- Administrateur de Smart Trade SA (représentant permanent de Seeft Management) ;
- Administrateur de Netgem SA ;
- Membre du Conseil de Surveillance de Quietalis SAS ;
- Membre du Conseil de Surveillance de Generix SA ;
- Membre du Conseil de Surveillance de Seeft SAS (représentant permanent de Pléiade Investissements) ;
- Membre du Conseil d'administration de Pléiade Asset Management SAS ;
- Membre du Comité consultatif Ciblex Financière SAS (représentant permanent de Pléiade Investissements) ;
- Gérant de Poirier et Cie SARL ;
- Directeur Général de Le Polyptique SAS.

Monsieur Daniel VANIER (70 ans)

*Administrateur indépendant*

Monsieur Daniel Vanier a été nommé administrateur de la Société le 18 juin 2004. Diplômé HEC (1963), il a notamment occupé de 1985 à 1999 les fonctions de Président Directeur Général du groupe NOVACEL, et de membre du Comité de Direction du groupe Chargeurs. Son mandat expire lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009. Il intervient en tant que conseil au développement dans plusieurs sociétés, et occupe les autres mandats suivants :

- Administrateur de la société ATOMIZ SA.

Madame Michèle BAUR (53 ans)

*Administratrice*

Madame Michèle Baur a été nommée administratrice de la Société le 28 novembre 1988. Elle est concepteur d'applications multimédia auprès de la Cité des Sciences et de l'Industries. Son mandat expire lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011. Elle n'occupe pas d'autre mandat.

Monsieur Roland BELLANDE (68 ans)

*Administrateur indépendant*

Monsieur Roland Bellande a été nommé administrateur de la Société le 18 juin 2009. Diplômé HEC (1967) et CPA, il a notamment été membre du Conseil National de la Comptabilité entre 1985 et 1990 et Directeur financier du groupe Chargeurs jusqu'en 2007. Son mandat expire lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011. Il n'occupe pas d'autre mandat.

La Société s'assure du respect de la loi relative au cumul des mandats.

Conformément aux statuts, les administrateurs sont actionnaires de la Société (minimum une action). Les jetons de présence sont attribués en fonction de la participation effective des membres aux séances du Conseil.

L'indépendance des administrateurs est appréciée au regard des critères du rapport AFEP/MEDEF d'octobre 2003.

A la connaissance de la Société, aucun membre d'un organe d'administration :

- n'a été condamné pour fraude au cours des cinq dernières années au moins ;
- à l'exception de M. Jean-Pierre BRICE qui était précédemment Président des sociétés Adapack et Papeteries du Souche SAS (mises en liquidation), aucun autre administrateur n'a été associé à une quelconque faillite, mise sous séquestre ou liquidation ;
- n'a été incriminé et/ou fait l'objet d'une sanction publique officielle prononcée par des autorités statutaires ou réglementaires ;
- n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années au moins.

### **14.1.3. Composition de l'équipe dirigeante**

Le Comité de Direction traite de tous les sujets concernant la marche et le fonctionnement de la Société dans ses différents aspects opérationnels et financiers. Il est composé de quatre membres, comprenant les dirigeants des principales fonctions de la Société.

La Société est dirigée par son fondateur Monsieur Hugues SOUPARIS, diplômé de l'Ecole Supérieure d'Ingénieurs de Marseille, 54 ans. Monsieur SOUPARIS dispose de plus de 25 années d'expérience dans le domaine de l'holographie.

Monsieur Philippe HUET, Directeur du Développement Industriel, est titulaire d'un DEA de l'Institut d'Optique d'Orsay. Agé de 59 ans, il a une expérience de plus de 25 ans dans le domaine industriel, en particulier dans les technologies d'enduction de films. Il a rejoint Hologram. Industries en 1996.

Monsieur Fabio TREMOLADA, Directeur Technique, est ingénieur diplômé de l'Università degli studi de Milan, spécialisé en physique des particules. Agé de 39 ans, il a précédemment occupé différentes responsabilités au sein d'un groupe industriel italien spécialisé dans les films de sécurité. Il a rejoint Hologram. Industries en 2004.

Monsieur Grégory WAGEMANS, Directeur Général Adjoint - Finance, est diplômé de l'Ecole Supérieure Estienne (Industries Graphiques) et de l'ESC Nantes. Agé de 40 ans, il a précédemment occupé les fonctions d'auditeur financier senior au sein d'Arthur Andersen et de contrôleur financier au sein d'un groupe industriel international. Il a rejoint Hologram. Industries en 2004.

Madame Corinne MURCIA GIUDICELLI, Directrice Commercial et Marketing, est diplômée de l'ESC d'Amiens et titulaire d'un DESS Affaires internationales. Agée de 48 ans, elle a précédemment occupé différentes responsabilités commerciales et marketing au sein de la division câbles énergie et télécommunication d'un groupe international, notamment en Asie. Elle a rejoint Hologram. Industries en 2007.

### **14.2. Conflits d'intérêt au niveau des organes d'administration et de direction**

A la connaissance de la société, il n'existe pas de conflit d'intérêt potentiel entre les devoirs, à l'égard de la Société, de l'un des membres d'un organe d'administration et de direction, et leurs intérêts privés et/ou autres devoirs éventuels. Il n'existe pas de contrat de service liant les membres des organes d'administration à l'émetteur, ou à l'une quelconque de ses filiales, et prévoyant l'octroi d'avantages au terme d'un tel contrat.

Les caractéristiques et modalités essentielles des conventions visées à l'article L. 225-38 et suivants du Code de commerce font l'objet d'un rapport spécial des Commissaires aux comptes présenté au paragraphe 20.5 du présent document de référence.

## **15. RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES**

Le Comité des nominations et des rémunérations de la société Hologram. Industries a pris connaissance des recommandations AFEP-MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées.

Il considère que ces recommandations, intégralement mises en œuvre par Hologram. Industries, s'inscrivent dans la démarche de gouvernement d'entreprise de la Société.

En conséquence, en application de la loi du 3 juillet 2008 transposant la directive communautaire 2006/46/CE du 14 juin 2006, le code AFEP-MEDEF ainsi modifié est celui auquel se réfère la société pour l'élaboration du rapport prévu à l'article L. 225-68 du code de commerce à compter de l'exercice 2008.

**Tableau 1 : synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social**

	Exercice 2008	Exercice 2009
M. Hugues SOUPARIS <i>Président-Directeur général</i>		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	192 176	197 176
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)	-	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)	-	-
<b>Total</b>	<b>192 176</b>	<b>197 176</b>

**Tableau 2 : récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social**

	Exercice 2008		Exercice 2009	
	Montants dus (4)	Montants versés (5)	Montants dus (4)	Montants versés (5)
M. Hugues SOUPARIS <i>Président-Directeur général</i>				
Rémunérations fixe (1)	145 000	145 000	150 000	150 000
Rémunérations variable (1) (2)	30 000	24 900	13 333	30 000
Rémunérations exceptionnelle (1)	-	-	10 000	-
Jetons de présence	11 000	7 000	13 000	11 000
Avantages en nature (3)	6 176	6 176	6 176	6 176
<b>Total</b>	<b>192 176</b>	<b>183 076</b>	<b>192 509</b>	<b>197 176</b>

(1) *Eléments de rémunération fournis sur une base brute avant impôt.*

(2) *Une prime est attribuée par le Comité des rémunérations en fonction de l'atteinte d'objectifs de performance économique du Groupe fixés en début d'année.*

(3) *Les avantages en nature attribués à M. Hugues SOUPARIS concernent un véhicule de fonction et la prise en charge d'une prime d'assurance vie.*

(4) *Rémunérations attribuées au dirigeant mandataire social au titre de ses fonctions au cours de l'exercice quelle que soit la date de versement.*

(5) *Intégralité des rémunérations versées au dirigeant mandataire social au titre de ses fonctions au cours de l'exercice.*

**Tableau 3 : jetons de présence et autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants**

Mandataires sociaux non dirigeants	Montants versés au cours de l'exercice 2008	Montants versés au cours de l'exercice 2009
<b>Jean-Pierre BRICE</b>		
Jetons de présence	6 000	10 000
Autres rémunérations	-	-
<b>Michel SOUPARIS</b>		
Jetons de présence	4 000	1 500
Autres rémunérations	-	-
<b>Michèle BAUR</b>		
Jetons de présence	4 000	3 000
Autres rémunérations	-	-
<b>Daniel VANIER</b>		
Jetons de présence	6 000	7 500
Autres rémunérations	-	-
<b>Pléiade investissement (1)</b>		
Jetons de présence	4 000	8 000
Autres rémunérations	-	-

(1) *représentant permanent François POIRIER.*

**Tableau 4 : Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe**

Néant

**Tableau 5 : Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social**

Néant

**Tableau 6 : Actions de performance attribuées à chaque mandataire social**

Néant

**Tableau 7 : Actions de performance devenues disponibles pour chaque mandataire social**

Néant

**Tableau 8 : Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions**

Néant

**Tableau 9 : Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers**

Voir chapitre 17.3 du document de référence.

**Tableau 10 : Existence d'un contrat de travail en sus du mandat social, de régimes supplémentaires de retraite, d'engagements pris par la société correspondant à des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions de dirigeant mandataire social ou postérieurement à celles-ci et d'indemnités de non-concurrence.**

Dirigeants Mandataires Sociaux	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnités relatives à une clause de non concurrence	
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
M. Hugues SOUPARIS <i>Président-Directeur général</i> Début mandat : 28/11/1988 Fin de mandat : 31/12/2011		x		x		x		x

La Société n'a pas été informée d'opérations (acquisitions, cessions, échanges, souscription) réalisées au cours de l'exercice 2009 sur des actions Hologram. Industries ou sur des instruments financiers qui lui sont liés (options) par les membres du Conseil d'administration.

## 16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

### 16.1. **Rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration et sur les procédures de contrôle interne.**

En application des dispositions des articles L. 225-37 et L. 225-68 du Code de Commerce, résultant de l'article 117 de la loi de sécurité financière du 1<sup>er</sup> août 2003, le Président du Conseil d'Administration, rend compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la société.

Le présent rapport, approuvé par le Conseil d'administration en date du 8 mars 2010, présente dans une première partie les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration d'Hologram. Industries au cours de l'exercice 2009, et dans une deuxième partie les procédures de contrôle interne mises en place par la Société.

En application du dernier alinéa de l'article L. 225-235 du Code de Commerce, un rapport des Commissaires aux Comptes de la société est établi au titre de l'exercice 2009, portant sur le rapport du Président du Conseil d'Administration pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

#### 1. **Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil**

Le Conseil d'Administration détermine les grandes orientations de l'activité de la Société, veille à leur mise en œuvre et contrôle la marche générale de la Société. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées Générales d'Actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Une Charte de l'administrateur précise les droits et les devoirs de celui-ci. Conformément aux principes de bonne gouvernance, l'administrateur exerce ses fonctions de bonne foi, de la façon qu'il considère être la meilleure pour promouvoir la Société et avec le soin attendu d'une personne normalement prudente dans l'exercice d'une telle mission.

Conformément à l'article 19 des statuts, chaque administrateur doit pouvoir justifier à titre personnel d'au moins une action. Au cours de l'exercice 2009, le Conseil d'administration, lors de la réunion portant sur l'évaluation de son fonctionnement, a décidé de porter ce nombre à un montant équivalent à une année de jeton de présence. Ces actions sont détenues au nominatif. La Charte de l'administrateur a été mise à jour corrélativement, elle est signée par chaque administrateur individuellement.

En date du 31 décembre 2009, le Conseil d'Administration est composé de six administrateurs, dont la liste est la suivante :

Monsieur Hugues SOUPARIS (Président),  
Monsieur Jean-Pierre BRICE (administrateur indépendant),  
Madame Michèle BAUR,  
Monsieur Daniel VANIER (administrateur indépendant),  
Monsieur François POIRIER (administrateur indépendant),  
Monsieur Roland BELLANDE (administrateur indépendant).

En application des recommandations du rapport AFEP/MEDEF d'octobre 2003, les critères retenus par la Société afin de qualifier un administrateur d'indépendant et de prévenir les risques de conflit d'intérêts entre l'administrateur et la direction, la Société ou le Groupe sont les suivants :

- ne pas être salarié ou mandataire social de la Société, salarié ou administrateur de la société mère ou d'une société qu'elle consolide et ne pas l'avoir été au cours des cinq années précédentes ;



- ne pas être mandataire social d'une société dans laquelle la Société détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou dans laquelle un salarié désigné en tant que tel ou un mandataire social de la société (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) détient un mandat d'administrateur ;
- ne pas être client, fournisseur, banquier d'affaires, banquier de financement significatif de la Société ou du Groupe, ou pour lequel la Société ou le Groupe représente une part significative de l'activité ;
- ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social ;
- ne pas avoir été auditeur de l'entreprise au cours des cinq années précédentes ;
- ne pas être administrateur de l'entreprise depuis plus de douze ans.

La qualification d'administrateur indépendant est débattue annuellement par le Conseil d'administration au cours de la réunion relative à l'évaluation du gouvernement d'entreprise. MM. Jean-Pierre BRICE, Daniel VANIER, François POIRIER et Roland BELLANDE répondent aux critères d'indépendance du rapport Bouton.

Au cours de l'exercice 2009, le Conseil d'Administration s'est réuni sept fois. La durée moyenne d'une séance du Conseil d'Administration est de l'ordre de 2 heures. Le taux moyen de participation au Conseil a été de 82 %. Les jetons de présence sont versés aux administrateurs en fonction de leur assiduité aux réunions du Conseil d'administration.

Les principaux points traités durant les Conseils ont été les suivants :

- Séance du 27 janvier 2009 : constatation d'une augmentation de capital par suite de levées d'options de souscription d'actions, examen du projet d'acquisition de la société Advestigo, projet de cession de la société HIDS, cooptation d'un administrateur, rémunération du Président et questions diverses. Présence de 5 administrateurs sur 7.
- Séance du 2 mars 2009 : examen et arrêté des comptes annuels et consolidés, approbation des rapports du Président, situation des mandats des Administrateurs et des Commissaires aux comptes, préparation de l'Assemblée Générale, annulation de la convention de trésorerie avec la société HIDS, cession de la société Hologram Authentication Labels Technologies, mise en paiement des jetons de présence et questions diverses. Présence de 5 administrateurs sur 7 et d'un Commissaire aux comptes.
- Séance du 25 mars 2009 : acquisition de la société Advestigo, convention de trésorerie avec cette société, avances à la SCI Bussy Industries, contrat de sous-location avec la SCI Bussy Industries, complément des résolutions à soumettre à l'assemblée générale et questions diverses. Présence de 5 administrateurs sur 7.
- Séance du 18 juin 2009 : situation des mandats au sein des Comités du Conseil et questions diverses. Présence de 6 administrateurs sur 6 et de deux Commissaires aux comptes.
- Séance du 27 juillet 2009 : examen des comptes semestriels, arrêté d'un plan d'attribution gratuite d'actions et délégation au Président pour attribuer gratuitement des actions, questions diverses. Présence de 5 administrateurs sur 6 et de deux Commissaires aux comptes.
- Séance du 19 octobre 2009 : projet d'acquisition des sociétés Keesing Reference Systems, SecureMark Decal et Ariston, projet de fusion de la société Advestigo, projet de changement de dénomination sociale du Groupe, situation des mandats au sein des Comités du Conseil et questions diverses. Présence de 5 administrateurs sur 6.

Au cours de cette réunion, le Conseil a également mené une évaluation de ses pratiques selon les référentiels précités. Le Conseil a conclu qu'il était pleinement en mesure d'exercer pleinement son rôle, et a arrêté les axes d'amélioration continue suivants :

- Augmentation du nombre d'actions à détenir par les Administrateurs correspondant à une année de jetons de présence. Modification corrélative de la Charte de l'Administrateur ;
  - Signature individuelle de la nouvelle Charte de l'Administrateur ;
  - Inscription auprès de l'Institut Français des Administrateurs des membres qui le souhaitent ;
  - Amélioration de l'information relative au budget ;
  - Rédaction d'un rapport du Comité d'audit sur le suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques (transposition de la Directive européenne 2006/43/CE).
- Séance du 16 décembre 2009 : revue du budget 2010, point sur les projets d'acquisitions et questions diverses. Présence de 6 administrateurs sur 6 et d'un représentant du personnel.

#### Comités du Conseil d'administration

Les Conseils d'administration du 18 juin 2004 et 14 juin 2007 ont entériné la création de comités spécialisés chargés d'assister le Conseil, composés d'au moins 50% d'administrateurs indépendants.

#### Comité d'audit :

Le Comité d'audit a pour mission d'éclairer le Conseil d'Administration notamment sur les modalités d'arrêté des comptes (calendrier, principes, options comptables ... ), le choix des auditeurs, l'organisation, les procédures et les systèmes de gestion de la société, l'examen des risques significatifs, des engagements hors bilan significatifs, du périmètre de consolidation du Groupe.

Au 31 décembre 2009, il est composé de trois administrateurs indépendants, MM. Roland BELLANDE (Président), François POIRIER et Jean-Pierre BRICE. M. François POIRIER est membre du Comité, il a occupé la fonction de Président du Comité jusqu'à la réunion du Conseil d'administration du 18 juin 2009, date à laquelle il a été remplacé par M. Roland BELLANDE.

Sur 2009, le Comité d'audit s'est réuni deux fois (taux de participation 100 %) :

- examen des comptes annuels et consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, calendrier de communication financière,
- examen des comptes semestriels au 30 juin 2009 et revue du rapport semestriel d'activité.

Pour remplir sa mission, le Comité s'appuie notamment sur l'audit des Commissaires aux comptes et du Directeur général adjoint - Finance. Il procède à l'examen des honoraires et se prononce sur les modalités de renouvellement des Commissaires aux comptes.

#### Comité des rémunérations et des nominations :

Le Comité des rémunérations et des nominations émet un avis sur les orientations stratégiques de la société en matière de ressources humaines. Il assiste le Conseil d'Administration en formulant notamment des recommandations sur la composition du Conseil et des Comités, ainsi que sur la rémunération de leurs membres.

Au 31 décembre 2009, il est composé de deux administrateurs indépendants, MM. Jean-Pierre BRICE (Président) et Daniel VANIER. M. Daniel VANIER est membre du Comité, il a occupé la fonction de Président du Comité jusqu'à la réunion du Conseil d'administration du 19 octobre 2009, date à laquelle il a été remplacé par M. Jean-Pierre BRICE.

Sur 2009, le Comité des nominations et des rémunérations s'est réuni trois fois (taux de participation 100 %), réunions au cours desquelles ont été abordés les sujets suivants :

- rémunération du Président et des membres du Comité de Direction (avec assistance d'un cabinet de conseil externe) ;
- proposition de nomination d'un nouvel administrateur indépendant ;
- orientations stratégiques en matière de ressources humaines.

Le Comité des rémunérations et des nominations se prononce sur les règles de fixation de la part variable des dirigeants et sur la politique d'attribution des stock-options et d'attribution gratuite d'actions. La rémunération variable des dirigeants est définie à partir d'objectifs de résultat du Groupe. La Société ne verse ni de prime de bienvenue ni de « golden » parachutes à ses dirigeants.

#### Comité de la stratégie et du développement :

Le Comité stratégie et développement a pour mission de donner au Conseil son avis sur les grandes orientations stratégiques de la Société et du Groupe et sur la politique de développement, et toute autre question stratégique importante dont le Conseil se saisit.

Il a également pour mission d'étudier en détail et de formuler un avis auprès du Conseil sur les questions qui lui sont soumises relatives aux opérations majeures d'investissement, de croissance externe ou de désinvestissement et de cession.

Au 31 décembre 2009, il est composé de 4 administrateurs indépendants : MM. François POIRIER (Président), Jean-Pierre BRICE, Daniel VANIER et Roland BELLANDE, et du Président du Conseil d'administration, M. Hugues SOUPARIS. M. Jean-Pierre BRICE est membre du Comité, il a occupé la fonction de Président du Comité jusqu'à la réunion du Conseil d'administration du 19 octobre 2009, date à laquelle il a été remplacé par M. François POIRIER. M. Roland BELLANDE a été nommé membre du Comité au cours de la même réunion.

Sur 2009, le Comité stratégie et développement s'est réuni trois fois (taux de participation 100 %), réunions au cours desquelles ont été abordées différentes options de croissance externe.

#### **Règlement intérieur du Conseil d'administration**

Le règlement intérieur du Conseil d'administration reprend en détail les dispositions évoquées dans le présent rapport. Il est disponible en ligne sous la rubrique « Gouvernement d'entreprise » des pages financières du site internet de la société [www.hologram-industries.com](http://www.hologram-industries.com)

## **2. Description des procédures de contrôle interne mises en place par la Société**

### **a. Référentiel**

Dans le cadre de la maîtrise de ses activités et de la prévention de ses risques, Hologram. Industries s'appuie sur le cadre de référence du contrôle interne publié en janvier 2007 par l'AMF, dont l'application a fait l'objet d'un certain nombre d'adaptations pour tenir compte des spécificités des valeurs moyennes et petites. Ainsi, la Société a tenu compte du guide de mise en œuvre pour les valeurs moyennes et petites en l'adaptant à son contexte propre.

Hologram. Industries adhère également aux principes de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées issus des rapports Vienot de juillet 1995 et de juillet 1999, ainsi que du rapport Bouton de septembre 2002, tels que repris dans le rapport du groupe de travail AFEP-MEDEF d'octobre 2003 et d'octobre 2008. La société s'efforce notamment d'appliquer les recommandations relatives à :

- la responsabilité et l'intégrité des dirigeants et des administrateurs ;
- la transparence et la divulgation des informations ;
- le respect des droits des actionnaires...

Néanmoins, compte tenu de la taille de la Société, les recommandations préconisées par le rapport du groupe de travail AFEP-MEDEF sont appliquées en tenant compte de sa configuration spécifique. Ainsi, il n'a pas été procédé à la dissociation des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur général, M. Hugues SOUPARIS, fondateur de l'entreprise, détenant la majorité du capital.

## **b. Définition du contrôle interne**

Le contrôle interne est un dispositif de la société, défini et mis en œuvre sous sa responsabilité, qui vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements ;
- l'application des instructions et des orientations fixées par la Direction générale ;
- le bon fonctionnement des processus internes de la Société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs ;
- la fiabilité des informations financières.

En contribuant à prévenir et maîtriser les risques de ne pas atteindre les objectifs que s'est fixés la Société, le dispositif de contrôle interne joue un rôle clé dans la conduite et le pilotage de ses différentes activités.

Toutefois, le contrôle interne ne peut fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés et que les objectifs de la société seront atteints.

## **3. Périmètre du contrôle interne**

Le dispositif de contrôle interne mis en place par le Groupe Hologram. Industries et décrit dans le présent rapport couvre l'ensemble des opérations effectuées au sein du Groupe, au niveau de la maison mère et des filiales incluses dans le périmètre de consolidation.

## **4. Description synthétique des procédures de contrôle mises en place**

### **4.1 Organisation du contrôle interne**

Les principaux acteurs exerçant les activités de contrôle interne au sein d'Hologram. Industries sont les suivants :

Le Comité de Direction : composé de cinq membres, il comprend les dirigeants des principales fonctions de la Société. Il traite de tous les sujets concernant la marche et le fonctionnement de la Société dans ses différents aspects opérationnels et financiers.

Le Comité se réunit mensuellement et à chaque fois que cette périodicité est incompatible avec l'urgence des sujets à traiter. Chaque membre assure le contrôle interne du département dont il a la charge. Une délégation de pouvoir a été définie pour les membres du Comité, qui ne peuvent engager seuls des dépenses au delà d'un certain seuil, deux signatures étant requises au delà de ce premier seuil, éventuellement complétée par la signature du Président-Directeur Général pour les engagements le justifiant.

Le contrôle financier et contrôle interne : un poste de Contrôleur financier a été créé au cours de l'exercice 2009, dont les missions se répartissent entre le contrôle financier et le contrôle interne. Cette fonction est placée sous la responsabilité du Directeur Général Adjoint - Finance.

Le service comptable et financier : composé de quatre personnes, ce service assure une double mission d'expertise et de contrôle. Ce contrôle, dont l'organisation est détaillée au paragraphe 4 du présent rapport, s'effectue sous la responsabilité du Directeur Général Adjoint - Finance.

Les comptes sociaux et consolidés font l'objet d'un audit annuel par les Commissaires aux Comptes de la Société. Ces derniers interviennent à l'issue du premier semestre sous la forme d'un examen limité et pour la clôture annuelle sous la forme d'une revue préliminaire, complétée par un audit des comptes de l'exercice. Les recommandations éventuellement formulées par ces derniers sont analysées, mises en œuvre et suivies par la Société.

Le service Sécurité : composé de quatre personnes, ce service assure les missions principales de gestion de sûreté de l'entreprise. Ce service est sous la responsabilité du Directeur Général Adjoint - Finance.

Le service Qualité Hygiène Sécurité et Environnement : composé de quatre personnes, ce service assure les missions principales de :

- Gestion du Système de Management de la Qualité (S.M.Q.) en vigueur ;
- Gestion du Système de Management de la Sécurité et de l'environnement ;

Ce service est sous la responsabilité du Directeur Qualité et Sécurité Groupe, ce dernier étant rattaché hiérarchiquement au Directeur Général Adjoint - Finance.

Limitations des pouvoirs du Directeur Général : les dispositions de l'article L. 225-51-1 du Code de Commerce permettent au Conseil d'administration de choisir entre une Direction générale de la société assurée, sous la responsabilité du Conseil d'Administration, soit par le Président du Conseil d'administration, soit par une personne physique nommée par le Conseil d'administration et portant le titre de Directeur général. Par décision du Conseil d'administration, la Direction Générale de la Société est exercée par le Président. Il est précisé que le Conseil d'Administration n'a pas apporté de limitation particulière aux pouvoirs du Président-Directeur Général.

## **4.2 Diffusion d'informations en interne**

### Préparation et organisation des travaux du Conseil d'administration

Une convocation est adressée à chacun des membres du Conseil d'Administration au minimum dans les huit jours précédents la réunion. L'ensemble des documents et informations nécessaires aux délibérations et à la prise de décision est remis aux Administrateurs préalablement aux réunions du Conseil.

### Préparation et organisation des travaux du Comité de direction

Le contrôle de gestion de la Société effectue mensuellement une analyse du « réalisé » sur le mois et en cumulé. Ces données sont rapportées aux prévisions budgétaires mensualisées et à l'exercice précédent. Ce contrôle est réalisé au niveau de chaque entité juridique et au niveau consolidé pour le Groupe. Le reporting de gestion est rapproché des situations comptables consolidées intermédiaires de manière à rationaliser les écarts éventuels et à assurer l'amélioration continue de l'information de gestion.

Le reporting mensuel comporte des données chiffrées, des commentaires ainsi que des indicateurs de mesure de la performance (KPI). Outre le suivi mensuel de l'activité et de la situation financière du Groupe, le reporting permet de suivre l'état des investissements réalisés, la situation de trésorerie ainsi que l'analyse des flux correspondants, les effectifs, le carnet de commandes et les principaux risques d'exploitation et constitue de fait un outil de contrôle interne clé pour notre groupe.

Ce reporting est principalement diffusé auprès du Comité de Direction. Ce dernier procède à l'analyse des données de la période au cours du comité mensuel, et décide des actions correctives à apporter le cas échéant.

### Code de conduite des affaires

Les principes de conduite applicables à tous les salariés du Groupe sont formalisés au sein d'un Code de conduite des affaires.

Ce Code a pour objet de fixer les règles de comportement applicables à tous les collaborateurs dans le cadre leurs activités professionnelles, ainsi qu'aux représentants, mandataires, consultants et autres prestataires amenés à agir pour le compte du Groupe ou de ses différentes entités.

Chaque collaborateur, quelque soit son niveau hiérarchique, se doit d'appliquer, dans le cadre de ses fonctions et de ses responsabilités, les principes énoncés dans le Code de conduite des affaires, qui sont fondés sur une exécution loyale et de bonne foi de son contrat de travail, et de veiller à ce que ceux-ci soient également appliqués au sein de son équipe ou par les personnes placées sous sa responsabilité.

Le Code couvre les principaux thèmes suivants :

- respect de la loi et de la réglementation (concurrence, délit d'initié, corruption...)
- prévention des conflits d'intérêt ;
- relations avec les tiers, engagements envers les clients, les salariés et l'environnement ;
- protection des actifs du Groupe ;
- transparence financière ;
- importance du contrôle interne ;
- mise en œuvre des principes de conduite et sanction aux manquements.

Le Code de conduite des affaires est disponible en ligne sous la rubrique « Gouvernement d'entreprise » des pages financières du site internet de la société [www.hologram-industries.com](http://www.hologram-industries.com)

#### **4.3 Système visant à recenser, analyser les principaux risques et à s'assurer de l'existence de procédures de gestion des risques**

Afin de développer le niveau de maîtrise de son organisation face aux risques, la Société procède à une revue d'identification et d'analyse de ses risques. Cette démarche, qui s'inscrit dans une logique d'amélioration continue, vise à compléter le dispositif existant en développant, à partir des processus opérationnels de l'entreprise, l'analyse et le traitement des risques.

Les principaux objectifs sont les suivants :

- Disposer, à partir d'une matrice d'aversion au risque (seuil de matérialité et potentialité), d'une cartographie des risques afin de connaître pour chaque processus, l'exposition aux situations de risques et les niveaux de vulnérabilité associés ;
- Définir un plan d'action d'améliorations visant à mettre en place ou optimiser les dispositifs existants, de corriger le cas échéant les dysfonctionnements identifiés, et au final d'augmenter le niveau de maîtrise des risques.

Un plan d'actions visant à améliorer les dispositifs existants a été défini. Les risques identifiés ont été distribués, par process ou par nature de risque, à un responsable qui est en charge d'organiser les actions de réduction des risques. Un Comité de pilotage, composé de quatre personnes, dont le Directeur Technique et le Directeur Général Adjoint, se réunit trimestriellement afin de suivre la mise en œuvre du plan de réduction des risques.

Ce processus d'identification et d'analyse des risques est effectué annuellement, et est testé régulièrement afin de le pérenniser et d'en assurer l'efficacité.

Depuis l'ordonnance du 8 décembre 2008 transposant la 8<sup>e</sup> directive, le Comité d'audit est responsable du suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques. Sur la base de ses travaux, le Comité d'audit considère que la Société a, sans pouvoir fournir une garantie absolue que ceux-ci soient totalement éliminés, mis en œuvre les dispositifs adaptés de prévention et de maîtrise de ses principaux risques.

#### 4.4 Activités de contrôle

##### a. Démarche

La partie relative aux procédures de contrôle interne mises en place par la Société a été établie sur la base d'un recensement et d'une description factuelle des procédures existantes. Cette démarche s'inscrit dans une perspective dynamique, qui permettra à la Société d'améliorer en permanence l'efficacité de son contrôle interne.

##### b. Objectifs

Les procédures mises en place ont pour objet :

- de veiller à ce que la réalisation des opérations et des actes de gestion ainsi que les comportements des personnels s'inscrivent dans le cadre défini par la Direction générale, les lois et règlements en vigueur, ainsi que les règles internes à la Société,
- de vérifier que les informations données et les communications aux organes sociaux sont fiables et reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la Société.

L'un des principaux objectifs du contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de la Société et les risques d'erreurs ou de fraudes, et tout particulièrement dans le domaine comptable et financier. Comme tout système de contrôle, il vise à réduire au maximum l'exposition au risque de la Société mais ne peut constituer une garantie absolue de non survenance du risque.

Outre les activités de contrôle encadrant les processus administratifs et comptables existant au sein du groupe, les activités de contrôle majeures relatives aux processus opérationnels sont les suivants :

##### ▪ *Organisation du contrôle produit*

Le contrôle des produits est assuré au sein de la Société par deux services distincts :

- le service Qualité, responsable des contrôles qualité des produits et de leurs composants ;
- le service Contrôle et Finitions dont la principale mission est le tri et le contrôle des produits entre les différentes étapes de fabrication, afin de détecter et d'écarter les produits suspects ou non conformes.

Le service Q.H.S.E. assure le pilotage du S.M.Q. mis en œuvre au sein de la Société. La démarche du S.M.Q. est supportée par des correspondants Qualité qui en assurent la mise en œuvre, la gestion et le suivi au niveau de chacun des services de la Société.

La tenue de revues de direction périodiques permet d'informer régulièrement la direction de la Société de l'atteinte des objectifs définis, de l'aboutissement des actions engagées pour améliorer de façon continue les prestations réalisées, et d'assurer l'efficacité globale du S.M.Q.

Le service Q.H.S.E. s'appuie notamment sur le référentiel ISO 9001:2000, et sur le manuel Qualité de la Société. Ce manuel Qualité décrit les différentes dispositions applicables au sein de l'entreprise afin d'assurer le respect de normes de conformité des produits livrés. Ces dispositions s'appuient sur un système composé de processus identifiés, décrits par l'intermédiaire d'un système documentaire formé de procédures, d'instructions, de modes opératoires qui décrivent les différentes fonctions et opérations réalisées au sein de l'entreprise.

##### ▪ *Organisation du contrôle sûreté*

Le service Sûreté a pour principales missions de :

- garantir la sécurité et l'intégrité du site de fabrication de Bussy St Georges,
- prévenir toute intrusion au sein des locaux de l'entreprise,
- gérer l'accueil des visiteurs et des fournisseurs;
- sensibiliser et de former les employés de l'entreprise aux règles de sécurité,
- garantir le respect des règles de sécurité établies,

- éviter toute fraude ou vol par des personnes mal intentionnées,
- maintenir les différents moyens sécuritaires en conformité.

L'audit de certification du système sécuritaire de la société selon le référentiel CWA 14641:2003 a permis de démontrer la conformité du système en place et le respect des exigences définies par les grands donneurs d'ordres du secteur d'impression sécuritaire.

#### 4.5 Surveillance

Compte tenu de sa taille, le groupe Hologram ne dispose pas d'une équipe d'audit interne dédiée. La surveillance des dispositifs de contrôle interne est assurée par le Directeur Général Adjoint Finance qui diligente toute investigation qu'il juge nécessaire. Le Comité d'Audit exerce également un rôle actif en matière de surveillance du dispositif de gestion des risques.

#### 5. Elaboration de l'information comptable et financière

Compte tenu de la taille du Groupe, certaines des fonctions reprises ci-après ne disposent pas systématiquement d'une organisation dédiée, ces fonctions sont réparties parmi les membres de la Direction administrative et financière selon les compétences particulières requises, elles peuvent être cumulées par ces derniers, dans le respect du principe de séparation des tâches.

- Comptabilité : la comptabilité a pour objectifs :

- De contrôler la fiabilité des processus de collecte et de traitement des données de base de l'information financière ;
- De garantir que les états financiers sociaux et consolidés sont élaborés dans le respect des normes et règlements en vigueur et du principe de permanence des méthodes, et donnent une vision sincère de l'activité et de la situation de la Société ;
- D'assurer la disponibilité des informations financières sous une forme permettant leur compréhension et de leur utilisation efficace ;
- D'assurer la production des comptes sociaux et consolidés du Groupe dans des délais répondant aux obligations légales et aux exigences du marché financier ;
- De définir et contrôler l'application des procédures de sécurité financière et notamment le respect du principe de séparation des tâches ;
- D'intégrer les procédures de sécurité financière dans les systèmes d'information comptables et de gestion, ainsi que d'identifier et de réaliser les autres évolutions nécessaires.

La comptabilité de la Société s'appuie sur le référentiel suivant :

- les dispositions légales et réglementaires applicables en France,
- le Plan Comptable Général de 1999 mis à jour,
- le règlement européen n°1606/2002 sur les normes comptables internationales IAS/IFRS,
- les avis et recommandations ultérieurs.

Les liasses de consolidation sont établies sur la base des référentiels applicables localement, les retraitements d'homogénéisation avec les principes du Groupe sont effectués au niveau central.

- Contrôle financier : cette fonction a pour objectifs :

- D'animer le processus d'élaboration du plan à moyen terme, du budget et des re-prévisions périodiques, ainsi que la définition des objectifs opérationnels et financiers ;
- De mettre en place des outils de reporting, de pilotage et d'aide à la décision adaptés aux différents niveaux de responsabilité ;



- D'analyser les écarts entre les résultats réalisés et les objectifs, d'en expliciter les causes et de suivre la mise en place des mesures correctives appropriées ;
- De s'assurer de l'exactitude des données de base et de contrôler la cohérence des restitutions des systèmes d'information financière.

- Contrôle interne : le contrôle interne en place au sein de la Société a pour objectifs :

- Proposer et faire valider une stratégie de maîtrise des risques par la Direction générale,
- Dresser la cartographie des risques de l'organisation, en cohérence avec la stratégie,
- En s'appuyant sur la cartographie, décider d'un plan de maîtrise des risques,
- Piloter et faire vivre le dispositif de contrôle interne (conduite de projet, animation, coordination, communication...).

- Trésorerie et financement : cette fonction a pour objectifs :

- De suivre et contrôler le risque de change ;
- De préserver la confidentialité des procédures de sécurisation des paiements ;
- D'attribuer les délégations de pouvoir à un nombre limité de collaborateurs qui sont seuls habilités à traiter une liste limitative d'opérations financières, selon les seuils et procédures d'autorisation définis.

Les soldes et relevés bancaires des filiales sont accessibles depuis la maison mère qui exerce un contrôle sur la trésorerie.

- Communication financière :

La fonction communication financière est chargée de la diffusion en interne et à l'extérieur de la Société des informations financières concernant le Groupe et sa stratégie. L'information financière est diffusée dans le strict respect des règles de fonctionnement des marchés et du principe d'égalité de traitement des investisseurs.

## **6. Plan d'actions et perspectives 2010**

La Société va finaliser, sur le premier semestre 2010, le processus d'accréditation sécuritaire édicté par la « North American Security Products Organization » (NASPO), et le projet ISO 14001 avec un objectif de certification sur l'exercice.

Je vous rendrai compte, dans mon rapport de l'exercice clos le 31 décembre 2010, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, ainsi que des procédures de contrôle interne, et des principales actions mis en œuvre sur l'exercice.

En conclusion, je vous rappelle que le contrôle interne a pour objectif majeur de prévenir et maîtriser les risques résultants de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraude, en particulier dans les domaines comptables et financiers. Cependant, comme tout système de contrôle, il ne peut fournir une garantie absolue que ces risques soient totalement éliminés.

**16.2. Rapport des Commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'administration pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière**

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Hologram. Industries et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

**Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.**

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

### **Autres informations**

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 26 avril 2010

Les Commissaires aux Comptes

E & S AUDIT

Patrick GRIMAUD

ERNST & YOUNG et Autres

Christian LEMAIGRE DUBREUIL

## 17. SALARIES

### 17.1. Effectif

Effectifs d'Hologram. Industries et de ses filiales consolidées par intégration globale :

	<u>31/12/09</u>	<u>31/12/08</u>		<u>31/12/09</u>	<u>31/12/08</u>
Cadres	65	47	France	166	126
Agents de maîtrise	29	17	Etranger	81	68
Employés/ouvriers	153	130			
<b>Total</b>	<b>247</b>	<b>194</b>		<b>247</b>	<b>194</b>

L'effectif moyen pondéré s'élève à 227 salariés sur 2009 (184 sur 2008).

### 17.2. Participation et stock options des dirigeants

M. Hugues Souparis détient directement et indirectement plus de la moitié du capital (58,2 %) et plus des 3/4 des droits de vote.

Situation en capital et en droit de vote (1)	<u>Nombre</u>		<u>Pourcentage</u>	
	Actions	Voix	Actions	Voix
H.I. Finance	3 029 380	5 905 307	55,46%	72,09%
M. Hugues Souparis	148 542	297 084	2,72%	3,63%
<b>Total</b>	<b>3 177 922</b>	<b>6 202 391</b>	<b>58,18%</b>	<b>75,72%</b>

(1) Sur la base du capital social et des droits de vote calculés au 31/12/09

Il n'a pas été attribué, ni par la Société, ni par les sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce, d'options de souscription et/ou d'achat d'actions aux mandataires sociaux.

### 17.3. Participation des salariés au capital de l'émetteur

#### Options de souscription d'actions

L'Assemblée Générale Mixte du 10 juin 2002, dans le cadre des articles L 225-177 et suivants du Code du Commerce, a donné autorisation au Conseil d'Administration de mettre en place un plan d'option de souscription d'actions, dont les principaux termes suivants :

Le prix de souscription des actions sera égal à la moyenne des cours cotés aux vingt séances de bourse précédant le jour de l'attribution des options, minorée, le cas échéant, d'une remise qui sera déterminée par le Conseil d'administration le jour de l'attribution, étant précisé que l'usage en vigueur est de fixer la remise à 5 %, sans que le prix de souscription ainsi déterminé puisse être inférieur au cadre légal en vigueur au jour de l'attribution, soit à ce jour 80 % de la moyenne des cours cotés aux vingt séances de bourse précédant le jour où les options sont consenties.

L'impact des engagements au 31/12/2009 qui en résultent peuvent être résumés comme suit :

Tranche	n°1	n°2	n°3	n°4	n°5	n°6
Date d'assemblée	10/06/02	10/06/02	10/06/02	10/06/02	10/06/02	10/06/02
Date du conseil d'administration	10/06/02	23/09/02	20/01/03	18/06/03	18/06/04	08/11/04
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	6 100	1 626	700	800	1 200	12 000
<i>dont part relative aux dix premiers attributaires salariés</i>	5 800	1 626	-	700	800	12 000
<i>dont nombre d'actions pouvant être souscrites par les mandataires sociaux</i>	-	-	-	-	-	-
<i>dont nombre d'actions pouvant être souscrites par les membres du comité de direction (dans sa composition actuelle)</i>	-	-	-	-	600	12 000
Nombre de dirigeants concernés	-	-	-	-	1	1
Point de départ d'exercice des options	10/06/05	23/09/05	21/01/06	19/06/06	18/06/07	08/11/07
Date d'expiration	09/06/10	22/09/10	20/01/11	18/06/11	17/06/12	07/11/12
Prix de souscription	2,73 €	1,94 €	1,94 €	3,77 €	3,70 €	2,99 €
Modalités d'exercice :						
20 % à compter du	10/06/05	23/09/05	21/01/06	19/06/06	18/06/07	08/11/07
60 % à compter du	10/06/07	23/09/07	21/01/08	19/06/08	18/06/09	08/11/09
20 % à compter du	10/06/09	23/06/09	21/01/10	19/06/10	18/06/11	08/11/11
Nombre d'actions souscrites au 31/12/2009	5 600	16 771	3 196	3 700	4 800	3 000

La durée de l'autorisation donnée au Conseil par l'Assemblée Générale du 10 juin 2002 arrivant à expiration, l'Assemblée Générale du 16 juin 2005 a donné l'autorisation au Conseil d'Administration de mettre en place un nouveau plan d'option de souscription et/ou d'achat d'actions.

Tranche	n°1	n°2
Date d'assemblée	16/06/05	16/06/05
Date du conseil d'administration	20/03/06	30/01/07
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	12 000	10 000
<i>dont part relative aux dix premiers attributaires salariés</i>	12 000	10 000
<i>dont nombre d'actions pouvant être souscrites par les mandataires sociaux</i>	-	-
<i>dont nombre d'actions pouvant être souscrites par les membres du comité de direction (dans sa composition actuelle)</i>	12 000	-
Nombre de dirigeants concernés	1	-
Point de départ d'exercice des options	20/03/10	31/01/11
Date d'expiration	19/03/14	30/01/15
Prix de souscription	11,28 €	10,33 €
Modalités d'exercice :		
40 % à compter du	20/03/10	31/01/11
60 % à compter du	20/03/12	31/01/13
Nombre d'actions souscrites au 31/12/2009	-	-

La durée de l'autorisation donnée au Conseil par l'Assemblée Générale du 16 juin 2005 arrivant à expiration, l'Assemblée Générale du 26 juin 2008 a donné l'autorisation au Conseil d'Administration de mettre en place un nouveau plan d'option de souscription et/ou d'achat d'actions.

Tranche	n°1	
Date d'assemblée	26/06/08	
Date du conseil d'administration	28/07/08	
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	15 000	
<i>dont part relative aux dix premiers attributaires salariés</i>	15 000	
<i>dont nombre d'actions pouvant être souscrites par les mandataires sociaux</i>	-	-
<i>dont nombre d'actions pouvant être souscrites par les membres du comité de direction (dans sa composition actuelle)</i>	15 000	-
Nombre de dirigeants concernés	1	-
Point de départ d'exercice des options	12/08/12	
Date d'expiration	11/08/16	
Prix de souscription	10,32 €	
Modalités d'exercice :		
40 % à compter du	12/08/12	
60 % à compter du	12/08/14	
Nombre d'actions souscrites au 31/12/2009	-	-

Le prix de souscription et/ou d'achat des actions fixé par le Conseil d'administration ne pourra être inférieur à 95% de la moyenne des derniers cours cotés de l'action au cours des 20 séances de Bourse précédant le jour où ces options seront consenties.

L'exercice des options de souscription d'actions en circulation au 31 décembre 2009 (59 426 options) représente 1,1 % du capital après création des actions nouvelles.

Exercice des options de souscription d'actions aux salariés non mandataires sociaux :

Tranche	Nombre total d'options souscrites	Prix moyen pondéré	n°9	n°10
			05/11/97	
Date d'assemblée			14/12/01	21/01/02
Date du conseil d'administration				
Options détenues sur l'émetteur et par toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, levées durant l'exercice, par les 10 salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options ainsi souscrites est le plus élevé.	13 541	3,11	400	1 242

Tranche	n° 1	n° 2	n° 3	n° 4	n° 5	n° 6
Date d'assemblée	10/06/02					
Date du conseil d'administration	10/06/02	23/09/02	20/01/03	18/06/03	18/06/04	08/11/04
Options détenues sur l'émetteur et par toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, levées durant l'exercice, par les 10 salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options ainsi souscrites est le plus élevé.	2 500	1 999	400	800	3 200	3 000

Il n'a été consenti aucune attribution d'options de souscription et/ou d'achat d'actions aux salariés non mandataires sociaux durant l'exercice.

Actionnariat salarié : le nombre de titres issus de l'exercice des options de souscription consenties aux salariés présents dans l'entreprise au 31 décembre 2009 s'élève à 22 700 actions.

D'autres informations sur les plans de souscription d'actions figurent en note 3.23 de l'annexe aux comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

#### 17.4. Schéma d'intéressement du personnel

Un accord d'intéressement, basé sur la performance économique du Groupe a été conclu depuis 2005 avec les salariés. Par ailleurs, les salariés de la Société bénéficient en France d'accords de participation aux bénéfices. Les modalités de calcul de la participation reposent sur la formule légale. Au cours des cinq derniers exercices, le montant de la participation et de l'intéressement s'est élevé à :

	<u>2009</u>	<u>2008</u>	<u>2007</u>	<u>2006</u>	<u>2005</u>
Participation	-	415	128	-	66
Intéressement	318	-	104	-	145
<b>Total</b>	<b>318</b>	<b>415</b>	<b>232</b>	<b>0</b>	<b>211</b>

#### 18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

Conformément aux dispositions de l'article L 233-13 du Code de Commerce, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires possédant plus du 1/20<sup>ème</sup>, du 1/10<sup>ème</sup>, des 3/20<sup>ème</sup>, du 1/5<sup>ème</sup>, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers ou des 19/20<sup>ème</sup> du capital social ou des droits de vote aux assemblées générales.

Situation en capital  
et en droits de vote

		31/12/2009			
		Nombre		Pourcentage	
		Actions	Voix (1)	Actions	Voix
H.I. Finance		3 029 380	5 905 307	55,46%	72,09%
M. Hugues Souparis		148 542	297 084	2,72%	3,63%
<b>Sous-total Hugues SOUPARIS</b>		<b>3 177 922</b>	<b>6 202 391</b>	<b>58,18%</b>	<b>75,72%</b>
Auto détention (2)		404 563	0	7,41%	0,00%
Public		1 880 171	1 989 112	34,42%	24,28%
<b>Total</b>		<b>5 462 656</b>	<b>8 191 503</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

(1) 3 133 410 actions inscrites sous la forme nominative depuis plus de deux ans bénéficient d'un droit de vote double au 31 décembre 2009

(2) Dont quote-part émetteur figurant au crédit du compte de liquidité 11 407 actions

Au 31/12/2009, 67,5 % des titres sont gérés sous la forme nominative.

Au total, M. Hugues Souparis détient directement et indirectement plus de la moitié du capital (58,2 %) et plus des 3/4 des droits de vote. Par ailleurs, M. Hugues SOUPARIS détient 99,99 % des actions de la holding HI FINANCE.

A la connaissance de la société, il n'existe ni pacte d'actionnaires, ni action de concert.

Lors du dernier TPI arrêté au 29 janvier 2010, le flottant était détenu à hauteur de 60 % par des investisseurs institutionnels (source Euroclear). Le nombre d'actionnaires individuels est estimé à environ 2 550. A la connaissance de la société, aucun actionnaire du « Public » ne détient directement ou indirectement, seul ou de concert, 5 % ou plus du capital et des droits de vote de la Société.

Situation en capital  
et en droits de vote

		31/12/2008			
		Nombre		Pourcentage	
		Actions	Voix (1)	Actions	Voix
H.I. Finance		3 029 380	5 901 007	55,61%	71,89%
M. Hugues Souparis		147 802	295 604	2,71%	3,60%
<b>Sous-total Hugues SOUPARIS</b>		<b>3 177 182</b>	<b>6 196 611</b>	<b>58,32%</b>	<b>75,49%</b>
Auto détention (2)		331 397	0	6,08%	0,00%
Public		1 939 236	2 011 698	35,60%	24,51%
<b>Total</b>		<b>5 447 815</b>	<b>8 208 309</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

(1) 3 091 891 actions inscrites sous la forme nominative depuis plus de deux ans bénéficient d'un droit de vote double au 31 décembre 2008

(2) Dont quote-part émetteur figurant au crédit du compte de liquidité 9 090 actions

Situation en capital  
et en droits de vote

		31/12/2007			
		Nombre		Pourcentage	
		Actions	Voix (1)	Actions	Voix
H.I. Finance		2 875 927	5 747 554	51,60%	68,09%
M. Hugues Souparis		149 302	298 604	2,68%	3,54%
<b>Sous-total Hugues SOUPARIS</b>		<b>3 025 229</b>	<b>6 046 158</b>	<b>54,27%</b>	<b>71,63%</b>
Auto détention (2)		189 177	0	3,39%	0,00%
Public		2 359 593	2 394 937	42,33%	28,37%
<b>Total</b>		<b>5 573 999</b>	<b>8 441 095</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

(1) 3 059 710 actions inscrites sous la forme nominative depuis plus de deux ans bénéficient d'un droit de vote double au 31 décembre 2007

(2) Dont quote-part émetteur figurant au crédit du compte de liquidité 3 672 actions



## **19. OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS**

La Société n'a pas enregistré de transactions avec des entreprises associées ou des coentreprises sur l'exercice 2009.

A sa connaissance, en dehors des informations mentionnées au paragraphe 18 du présent document de référence, aucune personne physique, entité groupe de personnes physiques ou d'entités agissant de concert ne détient plus de 10 % des titres émis ou des droits de vote d'Hologram. Industries.

## **20. INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR**

### **20.1. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Hologram. Industries, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **I. Opinion sur les comptes consolidés**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

#### **II. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Votre groupe constitue des provisions pour dépréciation des stocks, telles qu'indiquées dans la note 2.6.6 des méthodes et règles d'évaluation décrites dans l'annexe. Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par le groupe, décrites dans l'annexe, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondages, l'application de ces méthodes. Dans le cadre de notre appréciation de ces estimations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des approches retenues et des évaluations qui en résultent.

- Votre groupe constitue des provisions pour risques et charges conformément à la note 2.6.12 des méthodes et règles d'évaluation décrites dans l'annexe. Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation de ces provisions s'est fondée sur une prise de connaissance des documents supportant les estimations retenues par le groupe, des évaluations comparées avec celles du groupe et un examen des événements postérieurs venant corroborer les estimations concernées. Dans le cadre de notre appréciation, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **III. Vérification spécifique**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Neuilly sur Seine, le 26 avril 2010

Les Commissaires aux Comptes

E & S AUDIT

ERNST & YOUNG et Autres

Patrick GRIMAUD

Christian LEMAIGRE DUBREUIL

## 20.2. COMPTES CONSOLIDÉS

### ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

ACTIF (K EUR)	NOTES	31/12/09	31/12/08
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>			
Ecarts d'acquisition	3.1	2 334	434
Immobilisations incorporelles	3.1	434	343
Immobilisations corporelles	3.2	6 514	5 936
Autres actifs financiers		263	248
Actifs d'impôts différés	3.7	2 029	-
<b>TOTAL</b>		<b>11 574</b>	<b>6 961</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
Stocks	3.4	3 592	3 127
Clients et autres débiteurs	3.5	6 824	6 070
Actifs d'impôts exigibles		2 834	673
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3.6	7 927	10 045
<b>TOTAL</b>		<b>21 177</b>	<b>19 915</b>
Actifs non courants destinés à la vente	3.18	258	-
<b>TOTAL ACTIFS</b>		<b>33 010</b>	<b>26 876</b>
PASSIF (K EUR)	NOTES	31/12/09	31/12/08
Capital		1 093	1 090
Primes d'émission		1 313	1 269
Actions propres		(4 209)	(3 407)
Ecarts de conversion		-	-
Résultats accumulés non distribués		23 001	18 872
<b>CAPITAUX PROPRES GROUPE</b>		<b>21 198</b>	<b>17 824</b>
Intérêts minoritaires		229	208
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		<b>21 427</b>	<b>18 032</b>
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>			
Provisions - part à plus d'un an	3.9	212	149
Emprunts et dettes financières - part à plus d'un an	3.10	1 751	1 694
Passifs d'impôts différés	3.7	1	543
<b>TOTAL</b>		<b>1 964</b>	<b>2 386</b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>			
Provisions - part à moins d'un an	3.9		53
Emprunts et dettes financières échus à moins d'un an	3.10	668	550
Fournisseurs et autres créditeurs	3.11	7 786	3 812
Engagements envers le personnel		1 000	918
Impôt courant		89	1 124
<b>TOTAL</b>		<b>9 543</b>	<b>6 458</b>
Passifs non courants destinés à la vente	3.18	76	-
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>33 010</b>	<b>26 876</b>

*L'annexe fait partie intégrante des états financiers consolidés.*

## ETAT DU RESULTAT GLOBAL

K EUR	NOTES	2009	2008
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	3.12	<b>28 297</b>	<b>26 647</b>
Autres produits de l'activité		2 100	1 347
Achats consommés		(4 384)	(4 076)
Variation des stocks de produits en cours et finis		411	768
Charges de personnel		(9 360)	(7 380)
Charges externes		(8 637)	(7 937)
Impôts et taxes		(895)	(847)
Dotations aux amortissements	3.14	(1 744)	(1 662)
Dotations aux provisions	3.14	(133)	(38)
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>		<b>5 655</b>	<b>6 822</b>
Autres produits et charges opérationnels	1.1/ 3.1	1 047	-
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>		<b>6 702</b>	<b>6 822</b>
Produits de trésorerie et équivalents		243	446
Coût de l'endettement financier brut		(50)	(80)
Coût de l'endettement financier net		193	366
Autres produits et charges financiers		-	-
Charge d'impôt sur le résultat	3.16	(987)	(2 108)
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>		<b>5 908</b>	<b>5 080</b>
Dont actionnaires de l'entité mère		5 463	4 706
Dont intérêts minoritaires		445	374
Résultat net par action - part du groupe	3.17	1,08	0,92
Résultat net dilué par action - part du groupe	3.17	1,07	0,92
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>		<b>5 908</b>	<b>5 080</b>
Gains et pertes actuariels liés aux provisions pour retraite		(15)	(9)
Impôts différés reconnus en capitaux propres		5	3
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		(10)	(6)
<b>RESULTAT GLOBAL DE LA PERIODE</b>		<b>5 898</b>	<b>5 074</b>

*L'annexe fait partie intégrante des états financiers consolidés.*

## TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

K EUR	2009	2008
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>	5 908	5 080
Dotations nettes aux amortissements & provisions	1 753	1 677
Autres produits et charges calculés	(889)	88
Plus et moins-values de cession	(41)	(20)
<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT APRES COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET IMPOT</b>	<b>6 731</b>	<b>6 825</b>
Coût de l'endettement financier net	(193)	(366)
Charge d'impôt	987	2 108
<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT AVANT COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET IMPOT</b>	<b>7 525</b>	<b>8 567</b>
Impôts versés	(2 398)	(1 680)
Diminution (augmentation) des Stocks	(424)	(416)
Diminution (augmentation) des Clients	(599)	(42)
Diminution (augmentation) des Autres débiteurs	(2 363)	(420)
Augmentation (diminution) des Fournisseurs	3 076	(124)
Augmentation (diminution) des Autres créditeurs	(594)	1 118
<b>FLUX NETS DE TRESORERIE GENERES PAR L'ACTIVITE OPERATIONNELLE</b>	<b>4 223</b>	<b>7 003</b>
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(137)	(171)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(1 495)	(2 086)
Incidence des variations de périmètre (nette de la trésorerie acquise)	(1 560)	
<b>FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENTS</b>	<b>(3 192)</b>	<b>(2 257)</b>
Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options	47	82
Rachats et reventes d'actions propres	(802)	(2 912)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(1 513)	(1 053)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	(360)	(451)
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	-	500
Remboursements d'emprunts	(527)	(626)
Autres flux liés aux opérations de financement	-	202
<b>FLUX NET DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>	<b>(3 155)</b>	<b>(4 258)</b>
Incidence des variations de cours des devises	14	(248)
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE</b>	<b>(2 110)</b>	<b>240</b>
<b>TRESORERIE A L'OUVERTURE</b>	<b>10 037</b>	<b>9 797</b>
<b>TRESORERIE A LA CLOTURE</b>	<b>7 927</b>	<b>10 037</b>

*L'annexe fait partie intégrante des états financiers consolidés.*

## TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

	Nombre d'actions	Capital	Primes liées au capital	Résultats accumulés non distribués	Actions propres	Ecart de conversion	Autres réserves	Capitaux propres part groupe	Intérêts minoritaires	Total Capitaux propres
<b>Situation au 1er janvier 2008</b>	<b>5 573 999</b>	<b>1 114</b>	<b>2 752</b>	<b>15 128</b>	<b>(2 086)</b>	<b>-</b>	<b>12</b>	<b>16 921</b>	<b>298</b>	<b>17 218</b>
Exercice d'options de souscription d'actions	16 833	3	79	-	-	-	-	82	-	82
Annulation d'actions propres	(143 017)	(28)	(1 563)	-	-	-	-	(1 591)	-	(1 591)
Coût des paiements en actions	-	-	-	-	-	-	83	83	-	83
Indemnités départ à la retraite (1)	-	-	-	-	-	-	(3)	(3)	-	(3)
Autres variations	-	-	-	-	-	-	3	3	(6)	(4)
Résultat de la période	-	-	-	4 706	-	-	-	4 706	374	5 080
Variation des actions propres	-	-	-	-	(1 321)	-	-	(1 321)	-	(1 321)
Variation du périmètre	-	-	-	-	-	-	10	10	1	11
Variation des écarts de conversion	-	-	-	-	-	-	(11)	(11)	(8)	(19)
Distribution dividendes (0,10 € par action)	-	-	-	(1 053)	-	-	-	(1 053)	(451)	(1 504)
<b>Situation au 31 décembre 2008</b>	<b>5 447 815</b>	<b>1 090</b>	<b>1 268</b>	<b>18 781</b>	<b>(3 407)</b>	<b>-</b>	<b>94</b>	<b>17 825</b>	<b>208</b>	<b>18 032</b>
Exercice d'options de souscription d'actions	14 841	3	44	-	-	-	-	47	-	47
Coût des paiements en actions	-	-	-	-	-	-	-	121	-	121
Indemnités départ à la retraite (1)	-	-	-	-	-	-	(17)	(17)	-	(17)
Autres variations	-	-	-	-	-	-	72	72	(67)	5
Résultat de la période	-	-	-	5 463	-	-	-	5 463	445	5 908
Variation des actions propres	-	-	-	-	(802)	-	-	(802)	-	(802)
Variation des écarts de conversion	-	-	-	-	-	-	4	4	3	7
Distribution dividendes (0,30 € par action)	-	-	-	(1 513)	-	-	-	(1 513)	(360)	(1 873)
<b>Situation au 31 décembre 2009</b>	<b>5 462 656</b>	<b>1 093</b>	<b>1 312</b>	<b>22 731</b>	<b>(4 209)</b>	<b>-</b>	<b>152</b>	<b>21 200</b>	<b>229</b>	<b>21 428</b>

(1) Un "état des charges et des produits comptabilisés" est présenté en note 3.8.

# ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

### 1. INFORMATIONS RELATIVES A L'ENTREPRISE

Hologram. Industries est une société anonyme de droit français qui a été constituée en 1982. Le Groupe conçoit, fabrique et commercialise des composants optiques d'authentification de haute sécurité. La Société, dont le siège social est sis au 22, avenue de l'Europe, 77607 Bussy Saint Georges, est cotée à Paris sur le compartiment C de l'Euronext Paris.

Les informations communiquées en annexe aux comptes font partie intégrante des états financiers consolidés d'Hologram. Industries au 31 décembre 2009, arrêtés par le Conseil d'administration du 8 mars 2010.

#### 1.1. Acquisition de la société ADVESTIGO S.A.

La Société a procédé en date du 6 mars 2009 à l'acquisition de 100% des parts sociales de la société française ADVESTIGO S.A., éditeur de logiciels spécialisés dans la lutte contre la contrefaçon numérique et l'échange de contenus illicites. Cette équipe, composée de 14 personnes dont 9 dédiées à la recherche et au développement, a développé des logiciels permettant de détecter, de mesurer et combattre la contrefaçon numérique sur Internet et renforcer la lutte contre la contrefaçon physique des biens en opérant une surveillance adaptée sur Internet.

En date du 31 décembre 2009, il a été procédé à la dissolution sans liquidation de la société Advestigo par voie de transmission universelle de son patrimoine à la société Hologram. Industries SA.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 relative à la description des effets de regroupement d'entreprises, la valeur nette comptable et la juste valeur des actifs acquis et des passifs assumés de l'entité acquise sont présentées dans le tableau suivant. La juste valeur des actifs acquis et des passifs assumés de l'entité acquise a été déterminée de manière provisoire. Elle est susceptible d'évoluer, le cas échéant, durant la période d'affectation de 12 mois suivant la date d'acquisition.



<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>Valeur nette comptable</b>	<b>Ajustement juste valeur</b>	<b>Juste valeur (provisoire)</b>
Immobilisations corporelles	76		76
Immobilisations financières	46		46
Autres actifs courants	487		487
Actifs non courants		470	470
Impôts différés actifs		3 158	3 158
Cash et équivalent	7		7
Dettes financières	(567)		(567)
Autres dettes non courantes	(24)	(93)	(117)
Autres dettes courantes	(328)	(82)	(410)
<b>Actif net acquis (100%)</b>	<b>(304)</b>	<b>3 453</b>	<b>3 149</b>
Prix payé à la date d'acquisition			567
Montant des ajustements de prix probables			1 000
Coûts directement attribuables au regroupement d'entreprises			57
<b>Coût total du regroupement</b>			<b>1 624</b>
<b>Ecart d'acquisition résiduel comptabilisé en résultat (montant provisoire)</b>			<b>(1 525)</b>
Prix d'acquisition			1 567
Trésorerie acquise			(7)
<b>Flux nets de trésorerie liés à l'acquisition</b>			<b>1 560</b>

## 1.2. Acquisition de la société SecureMark Decal (USA)

La société a procédé en date du 31 décembre 2009 à l'acquisition de certains actifs des sociétés américaines SecureMark Decal et Ariston Reflective, dont le chiffre d'affaires combiné 2009 est de l'ordre de 1,5 million de dollars, avec une rentabilité opérationnelle proche de l'équilibre et un effectif d'une quinzaine de personnes. SecureMark Decal, basée à Chicago, conçoit et fabrique des étiquettes de sécurité, en particulier sur des supports rétro-réfléchissants et/ou destructibles, destinés notamment à la protection des véhicules de plusieurs Etats américains. Ariston Reflective intervient pour sa part en tant que fournisseur de matières stratégiques.

Hologram. Industries a procédé au rachat des actifs de ces deux sociétés pour un montant maximum de 3,9 M\$. Le paiement initial, d'un montant de 1,1 M\$, a été versé début janvier 2010. Un complément de prix, basé sur l'accroissement du chiffre d'affaires et de la marge brute, d'un montant maximum de 2,8 M\$, sera versé sous condition de performance sur la période 2010-2012.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 relative à la description des effets de regroupement d'entreprises, la valeur nette comptable et la juste valeur des actifs acquis et des passifs assumés de l'entité acquise sont présentées dans le tableau suivant. La juste valeur des actifs acquis et des passifs assumés de l'entité acquise a été déterminée de manière provisoire. Elle est susceptible d'évoluer, le cas échéant, durant la période d'affectation de 12 mois suivant la date d'acquisition.

<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>Valeur nette comptable</b>	<b>Ajustement juste valeur</b>	<b>Juste valeur (provisoire)</b>
Immobilisations incorporelles	0	300	300
Immobilisations corporelles	122	281	403
Autres actifs courants	394	(58)	336
Autres dettes courantes	(111)	(17)	(128)
<b>Actif net acquis (100%)</b>	<b>405</b>	<b>506</b>	<b>911</b>
Prix payé à la date d'acquisition (1)			1 100
Montant des ajustements de prix probables			2 780
Coûts directement attribuables au regroupement d'entreprises			392
<b>Coût total du regroupement</b>			<b>4 272</b>
<b>Ecart d'acquisition résiduel (montant provisoire) en dollars</b>			<b>3 361</b>
Ecart d'acquisition résiduel (montant provisoire) en euros			2 334

*(1) il a été procédé au décaissement du prix d'acquisition début janvier 2010*

## 2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

### 2.1. Cadre comptable

Les comptes consolidés ont été établis sur la base des comptes individuels arrêtés au 31 décembre 2009. En application du règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les principes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation retenus pour la préparation des comptes consolidés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2009, disponibles sur le site internet de la Commission Européenne :

[http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias\\_fr.htm#adopted-commission](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission).

Ces principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, à l'exception des normes, amendements et interprétations IFRS endossés par l'Union Européenne et applicables à compter du 1er janvier 2009 présentés ci-dessous.

Le Groupe a appliqué pour la première fois au 1er janvier 2009 la norme IFRS 8 - Secteurs opérationnels. En application de cette norme, le Groupe a aligné l'information sectorielle sur les secteurs suivis opérationnellement par le management. Le groupe réalise l'ensemble de son activité sur un seul secteur significatif, correspondant à la conception, la fabrication et la commercialisation de solutions d'authentification de haute sécurité. Les décisions stratégiques et les mesures de la performance de l'activité sont réalisées pour l'essentiel en référence à ce secteur d'activité.

Le groupe a également appliqué pour la première fois au 1er janvier 2009 la norme IAS 1 révisée, sur la présentation des états financiers. Les principales modifications de la norme IAS 1 portent sur la création du résultat global qui emporte des conséquences sur le compte de résultat.

Les autres normes, amendements et interprétations IFRS suivants n'ont pas eu d'impact dans les comptes :

- IAS 23 (révisée) – Coûts d'emprunts,
- IAS 32 amendée – instruments financiers remboursables au gré du porteur et obligations à la suite d'une liquidation,
- IFRS 2 – Amendement Conditions d'acquisition et annulation,
- IFRIC 11 – Actions propres et transactions intra-groupe,
- IFRIC 13 – Programme de fidélisation de la clientèle,
- IFRIC 14 – Plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestation définie,
- Amendement IFRS 7 – Amélioration des informations à fournir sur les instruments financiers,
- Amendement IFRIC 9 & IAS 39 – Réexamen des dérivés incorporés.

Les textes suivants, dont l'application anticipée au 31 décembre 2009 est possible, n'ont pas été appliqués de façon anticipée par notre société :

- IFRIC 12 – Accords de concession de services,
- IFRIC 16 – Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger,
- IFRIC 15 – Accords de construction de biens immobiliers,
- IFRIC 17 – Distributions en nature aux actionnaires,
- IFRIC 18 – Transferts d'actifs des clients.
- IFRS 3 (révisée) – Regroupements d'entreprise
- IAS 27 – Amendements Etats financiers consolidés et individuels

Le processus de détermination des impacts potentiels de l'application de ces nouvelles normes sur les comptes consolidés du Groupe est en cours. Le Groupe estime qu'à ce stade de l'analyse, l'impact de l'application de ces normes ne peut être connu avec une précision suffisante.

## **2.2. Périmètre et méthodes de consolidation**

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de la société mère et ceux des entreprises contrôlées par celle-ci.

### Sociétés consolidées par intégration globale

Les sociétés sont consolidées par intégration globale lorsque le groupe a une participation généralement majoritaire et en détient le contrôle. Cette règle s'applique indépendamment du pourcentage de détention en actions. La notion de contrôle représente le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une société affiliée afin d'obtenir des avantages de ses activités. Les intérêts des actionnaires minoritaires sont présentés au bilan et au résultat dans une catégorie distincte de la part groupe.

Lors d'une nouvelle acquisition, les actifs, passifs et passifs éventuels de la filiale sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition. Le résultat des filiales acquises ou cédées en cours d'exercice est inclus dans l'état du résultat global respectivement depuis la date d'acquisition ou jusqu'à la date de cession. L'excédent du coût d'acquisition sur la quote-part de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels, acquise, est comptabilisée en goodwill à l'actif du bilan. L'excédent de la quote-part de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquise sur le coût d'acquisition est repris immédiatement en résultat.

### Sociétés associées

Les sociétés sur lesquelles le groupe exerce une influence notable sur les décisions financières et opérationnelles, sans toutefois en exercer le contrôle sont prises en compte selon la méthode de la mise en équivalence.

### 2.3. Conversion des comptes des filiales étrangères

L'activité des filiales étrangères comprises dans le périmètre de consolidation est considérée comme un prolongement de celle de la maison mère. A cet effet, les comptes des filiales sont convertis en utilisant la méthode du cours historique. L'application de cette méthode aboutit à un effet comparable à celui qui aurait été constaté sur la situation financière et le résultat si la société consolidante avait exercé en propre l'activité à l'étranger. A la date de clôture, les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de la devise étrangère à la date de clôture. Les éléments non monétaires sont convertis au cours historique. Tous les écarts de conversion sont enregistrés en compte de résultat.

Les cours retenus pour les principales devises sont les suivants (monnaies hors zone euro) :

<i>Cours indicatif EUR contre devises</i>		<i>Cours moyen 2009</i>	<i>Cours moyen 2008</i>	<i>Cours de clôture 2009</i>	<i>Cours de clôture 2008</i>
Zloty polonais	PLN	4,337	3,523	4,105	4,154
Peso mexicain	MXN	18,820	16,322	18,922	19,233
Dollar américain	USD	1,395	1,471	1,441	1,392

### 2.4. Recours à l'utilisation d'estimations

La préparation des comptes consolidés nécessite la prise en compte d'estimations et d'hypothèses faites par la Direction de la Société. Ces estimations affectent la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions économiques différentes, les montants figurant dans les états financiers futurs de la Société pourraient différer des estimations actuelles.

### 2.5. Information sectorielle

Le Groupe a aligné l'information sectorielle sur le reporting opérationnel et financier suivi par le management. Le Groupe réalise l'ensemble de son activité sur un seul secteur significatif, correspondant à la conception, la fabrication et la commercialisation de solutions d'authentification de haute sécurité. Les décisions stratégiques et les mesures de la performance de l'activité sont réalisées pour l'essentiel en référence à ce secteur d'activité.

### 2.6. Méthodes et règles d'évaluation

#### 2.6.1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est enregistré lors de la réalisation des prestations, de l'expédition, ou du transfert de propriété des marchandises, conformément à IAS 18. Le chiffre d'affaires est reconnu pour la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir.

#### Vente de biens

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lorsque les risques et les avantages importants inhérents à la propriété des biens sont transférés à l'acheteur.

### Prestations de services

Lorsque le résultat d'une transaction faisant intervenir une prestation de services peut être estimé de façon fiable, le produit des activités ordinaires associé à cette transaction est comptabilisé en fonction du degré d'avancement de la transaction à la date de clôture.

### **2.6.2. Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont pratiqués selon le mode linéaire, en fonction de la durée d'utilité (entre 1 et 12 ans).

#### Frais de Recherche et Développement

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Les frais de développement sont immobilisés dès que les critères suivants sont remplis :

- faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- la capacité du groupe à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables. L'entité doit démontrer, entre autres choses, l'existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité ;
- la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle, et
- la capacité du Groupe à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Les critères ci-dessus ne sont généralement cumulativement réunis qu'au stade de la génération des matrices. Les coûts de recherche et de développement antérieurs à cette étape sont compris dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont constatés. Les coûts de production de la matrice sont enregistrés en résultat au moment où elle est facturée.

La valeur comptable des coûts de développement éventuellement activés fait l'objet d'un test de perte de valeur chaque année, ou plus fréquemment quand il existe au cours de l'exercice un indice que l'actif ait pu perdre de la valeur.

### **2.6.3. Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production.

Les amortissements nécessaires sont pratiqués selon le mode linéaire, en fonction de la durée d'utilité estimée des immobilisations correspondantes.

Les principales durées d'amortissement retenues sont :

---

Matériel et outillages industriels	de 2 à 12 ans
Agencements et installations	de 4 à 15 ans
Matériel informatique, mobilier et matériel de bureau	de 2 à 10 ans

---

### Immobilisations en location-financement

Les contrats de location sont classés en contrats de location-financement lorsque les termes du contrat de location transfèrent en substance la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété au preneur.

Les biens faisant l'objet d'un contrat de location-financement ou assimilé sont inscrits à l'actif, pour la valeur stipulée au contrat, sous les postes de l'actif immobilisé correspondants ; des amortissements sont calculés sur des durées identiques à celles retenues pour les autres biens de même nature. La contrepartie de ces actifs est inscrite au passif du bilan sous le poste emprunts et dettes financières, et est amortie en fonction de l'échéancier des contrats pour la fraction des redevances correspondant au remboursement du principal. Le retraitement des redevances a une incidence sur le résultat.

La société refinance une partie de ses investissements en location-financement. Conformément aux dispositions d'IAS 7, aucun flux n'est constaté lors de ces opérations qui sont assimilées à des transactions d'investissement et de financement sans effet sur la trésorerie dans le tableau des flux de trésorerie.

Les contrats de location dans lesquels le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif sont comptabilisés en tant que contrat de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges dans le compte de résultat sur une base linéaire jusqu'à l'échéance du contrat.

#### **2.6.4. Actifs financiers**

Les actifs financiers sont répartis en trois catégories :

Les actifs disponibles à la vente sont conservés pour une période non déterminée et sont évalués à leur juste valeur majorée des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition. A la date d'entrée au bilan, l'actif est enregistré à la juste valeur. La juste valeur est déterminée par référence au prix convenu lors de l'opération ou par référence à des prix de marché pour des transactions comparables. A chaque arrêté, la juste valeur est revue et la variation de juste valeur est portée en capitaux propres. En cas de cession ou de dépréciation, la juste valeur est transférée en résultat. Les autres titres de participation non consolidés sont classés dans cette catégorie en actifs non courants.

Les actifs évalués en juste valeur en contrepartie du résultat sont désignés comme tel s'ils ont été acquis avec l'intention de les revendre à brève échéance. A chaque arrêté comptable, ils sont évalués en juste valeur et la variation de juste valeur est constatée en résultat. Les valeurs mobilières de placement et les placements de trésorerie court terme sont classés dans cette catégorie en Actifs courants.

Les actifs détenus jusqu'à l'échéance correspondent à des actifs à maturité fixe que la société a acquis avec l'intention et la capacité de les détenir jusqu'à l'échéance. Ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### **2.6.5. Dépréciation d'actifs**

Une unité Génératrice de Trésorerie (UGT) à laquelle un écart d'acquisition a été affecté doit être soumise à un test de dépréciation tous les ans, ainsi que chaque fois qu'il y a un indice que l'unité peut être dépréciée, en comparant la valeur comptable de l'unité, y compris l'écart d'acquisition, à la valeur recouvrable de l'unité. Si la valeur recouvrable de l'unité excède sa valeur comptable, l'unité et l'écart d'acquisition qui lui est affecté doivent être considérés comme ne s'étant pas

dépréciés. Si la valeur comptable de l'unité excède sa valeur recouvrable, l'unité doit comptabiliser la perte de valeur.

Une UGT est un ensemble homogène d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes actifs. La valeur d'utilité d'une UGT est déterminée par référence à la valeur de flux de trésorerie futurs actualisés attendus de ces actifs, dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévues par la Direction Générale de la société.

La Société n'a pas dans ses comptes d'autres immobilisations incorporelles significatives à durée indéterminée nécessitant la mise en place de tests de perte valeur annuels. Pour les autres immobilisations, dès lors qu'il existe des indices de perte de valeur, tel que par exemple un changement de technologie ou un arrêt d'activité, si la valeur comptable de l'actif excède sa valeur recouvrable, l'actif est considéré comme ayant perdu de sa valeur, et sa valeur comptable est ramenée à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est définie comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de vente de l'actif et sa valeur d'utilité.

#### **2.6.6. Stocks et en-cours de production**

Les stocks de matières premières sont évalués au prix d'achat hors taxes, incluant les frais d'approche. Les travaux en cours sont évalués au coût de production, incluant les charges directes et indirectes incorporables en fonction de la capacité normale des installations de production, à l'exclusion des frais financiers.

Le cas échéant, des provisions pour dépréciation sont constituées au cas par cas, après revue par la direction financière et la direction de la production, lorsque la valeur nette de réalisation est inférieure aux coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent :

- sur les matières premières, en fonction de leur dépréciation physique ou de leur risque d'obsolescence,
- sur les travaux encours ou produits finis pour tenir compte des pertes éventuelles sur marchés ou de leur risque d'obsolescence.

#### **2.6.7. Créances d'exploitation**

Les créances d'exploitation sont enregistrées à leur juste valeur majorée des coûts de transaction directement imputable à l'émission des actifs financiers. Les risques de non recouvrement font l'objet de provisions pour dépréciation déterminées de manière individualisée ou sur la base de critères d'ancienneté. Les créances devenues irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

#### **2.6.8. Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie comprend les fonds en caisse et les dépôts à vue. Les équivalents de trésorerie sont des placements à court terme, très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie avec un risque négligeable de changement de valeur. Les concours bancaires courants font partie de la trésorerie.

### **2.6.9. Subventions d'investissement**

Les subventions d'investissement sont inscrites en réduction des immobilisations corporelles. Elles sont reprises en résultat dans le poste « Autres produits de l'activité » sur la même durée que l'amortissement de l'actif financé.

### **2.6.10. Impositions différées**

Les impôts différés sont enregistrés au bilan et au compte de résultat consolidés et résultent :

- du décalage temporaire entre la constatation comptable d'un produit ou d'une charge et son inclusion dans le résultat fiscal d'un exercice ultérieur,
- des différences temporelles existant entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs du bilan,
- des retraitements et éliminations imposés par la consolidation et non comptabilisés dans les comptes individuels,
- de l'activation des déficits fiscaux.

Les impôts différés actifs ne sont reconnus que dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Les impôts différés sont calculés au taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

### **2.6.11. Avantages au personnel**

Les engagements de retraite à prestations définies se limitent au régime des indemnités de fin de carrière applicables en France. Ces engagements sont évalués selon une méthode qui repose sur une évaluation actuarielle des droits, prend en compte les droits que les salariés auront acquis au moment de leur départ à la retraite ainsi que leur salaire de fin de carrière. Les coûts estimés des avantages accordés au personnel de la société sont provisionnés en fonction des années de présence des salariés, et inscrits en passifs non-courants.

La société a choisi de comptabiliser immédiatement la totalité des écarts actuariels directement en capitaux propres en application de l'amendement d'IAS 19.

Les autres avantages au personnel sont compris dans les charges opérationnelles de l'exercice.

### **2.6.12. Provisions pour risques et charges**

Des provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation légale, réglementaire ou contractuelle résultant d'événements antérieurs, qu'il est probable qu'une sortie de ressources soit nécessaire pour éteindre l'obligation, et que le montant de l'obligation peut être évalué de façon fiable. Le montant constaté en provision représente la meilleure estimation du risque à la clôture de chaque exercice, après consultation éventuelle des avocats et conseillers juridiques de la société.



#### **2.6.13. Produits et charges opérationnels non courants**

Le résultat opérationnel courant correspond au résultat opérationnel avant prise en compte des autres produits et charges opérationnelles qui comprennent des éléments inhabituels correspondant à des produits et charges non usuels par leur fréquence, leur nature ou leur montant.

Le résultat opérationnel inclut l'ensemble des produits et charges directement liés aux activités du Groupe, que ces produits et charges soient récurrents ou qu'ils résultent de décisions ou d'opérations ponctuelles.

#### **2.6.14. Résultat net par action**

Le résultat net par action se calcule en divisant le résultat net part du groupe attribuable aux actionnaires ordinaires, par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat net dilué par action s'obtient en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période pour laquelle le calcul est effectué, ajusté de l'impact maximal de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires selon la méthode dite du rachat d'actions.

#### **2.6.15. Conversion des comptes en devises**

Les créances et les dettes en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur en Euros au cours de fin d'exercice, hors opérations couvertes qui sont comptabilisées au cours de couverture. La différence résultant de l'actualisation des créances et des dettes à ce dernier cours est inscrite en résultat opérationnel.

#### **2.6.16. Intérêts minoritaires :**

Conformément au paragraphe 35 de la norme IAS 27, les intérêts minoritaires négatifs et toutes les pertes futures relatives aux minoritaires sont imputés aux intérêts majoritaires sauf si les minoritaires ont une obligation irrévocable de compenser les pertes par un investissement complémentaire et ont la capacité de le faire. Si la filiale dégage par la suite des bénéfices, ceux-ci sont attribués aux intérêts majoritaires jusqu'à ce que la part des pertes relatives aux minoritaires antérieurement imputée aux majoritaires ait été couverte.

#### **2.6.17. Actions propres**

Si le Groupe rachète ses propres instruments de capitaux propres (actions propres), ceux-ci sont déduits des capitaux propres. Aucun profit ou perte n'est comptabilisé en résultat lors du rachat, de la vente, de l'émission ou de l'annulation d'instruments de capitaux propres du Groupe.

### 3. NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTATS CONSOLIDES

#### A. NOTES SUR LE BILAN

##### 3.1. Immobilisations incorporelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>Ecart acquisition</b>	<b>Brevets licences</b>	<b>Autres incorporels</b>	<b>Total</b>
<b>Au 1er janvier 2008</b>	<b>434</b>	<b>754</b>	<b>285</b>	<b>1 473</b>
Développements générés en interne	-	-	-	-
Autres acquisitions	-	36	116	152
Cessions	-	-	(82)	(82)
Variations des écarts de conversions	-	-	22	22
<b>Au 31 décembre 2008</b>	<b>434</b>	<b>790</b>	<b>341</b>	<b>1 565</b>
Développements générés en interne	-	-	-	0
Variation de périmètre	2 334	17	191	2 542
Acquisitions	-	27	141	168
Cessions	-	-	(45)	(45)
Actifs destinés à la vente	-	-	(81)	(81)
Variations des écarts de conversions	-	-	(13)	(13)
<b>Au 31 décembre 2009</b>	<b>2 768</b>	<b>834</b>	<b>533</b>	<b>4 135</b>
<b>Amortissements cumulés et dépréciations</b>				
<b>Au 1er janvier 2008</b>	-	<b>539</b>	<b>209</b>	<b>748</b>
Amortissements de l'exercice	-	66	(26)	40
<b>Au 31 décembre 2008</b>	-	<b>605</b>	<b>183</b>	<b>788</b>
Amortissements & dépréciations	434	81	110	625
Actifs destinés à la vente	-	-	(46)	(46)
<b>Au 31 décembre 2009</b>	<b>434</b>	<b>686</b>	<b>247</b>	<b>1 367</b>

L'écart d'acquisition de la société Dausmann Holographics était représentatif de l'accès immédiat, à l'époque de l'acquisition, aux compétences d'une équipe d'experts et au renforcement de la position du Groupe dans les solutions d'authentification de haute sécurité. Compte tenu du délai de mise sur le marché des technologies nouvelles développées par cette entité, et de la difficulté à quantifier de manière fiable les perspectives économiques futures y afférentes, il a été décidé de déprécier à 100 % cet écart d'acquisition sur 2009.

L'écart d'acquisition des actifs des sociétés SecureMark Decal et Ariston Reflective a été enregistré sur la base du montant maximum d'acquisition fixé à 3,9 M\$. Le paiement initial, d'un montant de 1,1 M\$, a été versé début janvier 2010. Un complément de prix, basé sur l'accroissement du chiffre d'affaires et de la marge brute, d'un montant maximum de 2,8 M\$, sera versé sous condition de performance sur la période 2010-2012.

### 3.2. Immobilisations corporelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>Matériel et Outillage</b>	<b>Autres corporels</b>	<b>Immos en cours</b>	<b>Total</b>
<b>Au 1er janvier 2008</b>	<b>10 961</b>	<b>3 113</b>	<b>288</b>	<b>14 362</b>
Développements générés en interne	-	-	-	0
Acquisitions	1 495	585	381	2 462
Cessions	(423)	(126)	(255)	(803)
Variations des écarts de conversions	(22)	(1)	-	(23)
<b>Au 31 décembre 2008</b>	<b>12 012</b>	<b>3 571</b>	<b>415</b>	<b>15 998</b>
Développements générés en interne	-	-	-	0
Variation de périmètre	275	262	-	537
Acquisitions	1 630	500	749	2 879
Cessions	(640)	(22)	(376)	(1 038)
Actifs destinés à la vente	-	(89)	-	(89)
Variations des écarts de conversions	1	(2)	-	(1)
<b>Au 31 décembre 2009</b>	<b>13 278</b>	<b>4 220</b>	<b>788</b>	<b>18 286</b>

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>Matériel et outillage</b>	<b>Autres corporels</b>	<b>Immos en cours</b>	<b>Total</b>
<b>Amortissements cumulés et dépréciations</b>				
<b>Au 1er janvier 2008</b>	7 023	1 990	33	9 046
Amortissements de l'exercice	792	224	-	1 016
<b>Au 31 décembre 2008</b>	<b>7 815</b>	<b>2 214</b>	<b>33</b>	<b>10 062</b>
Amortissements de l'exercice	1 206	537	-	1 743
Actifs destinés à la vente	-	(34)	-	(34)
<b>Au 31 décembre 2009</b>	<b>9 021</b>	<b>2 717</b>	<b>33</b>	<b>11 771</b>

Les immobilisations financées par contrat de crédit-bail comprises dans le poste d'immobilisations corporelles se répartissent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>31/12/09</b>	<b>31/12/08</b>
Matériel et outillage	5 673	5 046
Matériel informatique	61	61
Immobilisations en cours	-	-
<b>Valeurs brutes</b>	<b>5 734</b>	<b>5 107</b>
Amortissements cumulés	(3 976)	(3 370)
Dépréciation immobilisations	-	-
<b>Valeurs nettes</b>	<b>1 758</b>	<b>1 737</b>

Le montant des investissements refinancés en location-financement sur l'exercice s'est élevé à 627 K€. La Société applique le traitement de référence selon lequel les coûts d'emprunt (49 K€) sont comptabilisés en charge dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Le montant des loyers futurs dus au titre des locations-financement figure en note 3.26.

### 3.3. Actifs financiers disponibles à la vente

Les titres non consolidés concernent la participation à hauteur de 10% dans la société Hologram. Maroc, sans activité, dépréciés à 100%.

### 3.4. Stocks et en-cours de production

<i>(en milliers d'euros)</i>	<u>31/12/09</u>	<u>31/12/08</u>
Matières Premières	1 610	1 522
En-cours de production	1 252	1 020
Produits Finis	1 145	996
<b>Valeur Brute</b>	<b>4 007</b>	<b>3 538</b>
Provisions	(415)	(411)
<b>Valeur Nette</b>	<b>3 592</b>	<b>3 127</b>

### 3.5. Clients et autres débiteurs

<i>(en milliers d'euros)</i>	<u>31/12/09</u>	<u>31/12/08</u>
Clients et comptes rattachés	5 573	4 841
Etat et autres organismes	2 834	673
Charges constatées d'avances	471	397
Divers	1 030	926
<b>Valeur Brute</b>	<b>9 909</b>	<b>6 837</b>
Provisions	(251)	(94)
<b>Valeur Nette</b>	<b>9 658</b>	<b>6 743</b>

Les créances clients et les autres débiteurs ont des dates d'échéances inférieures à une année.

Les charges constatées d'avances sont composées essentiellement des charges de locations relatives à l'exercice suivant à hauteur de 189 k€.

Le Groupe ne procède pas à des dépréciations collectives des créances. Au 31 décembre 2009, des créances d'une valeur nominale de 251 K€ (94 K€ au 31 décembre 2008) ont été totalement dépréciées.

Les mouvements de provisions pour dépréciation des créances clients et autres débiteurs se détaillent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	<u>Dépréciations individuelles</u>
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2008</b>	<b>103</b>
Dotations de l'exercice	7
Reprises (pertes sur créances irrécouvrables)	(6)
Reprises de provisions devenues sans objet	(10)
Variations de change	-
<b>Au 31 décembre 2008</b>	<b>94</b>
Dotations de l'exercice	169
Reprises (pertes sur créances irrécouvrables)	(12)
Reprises de provisions devenues sans objet	-
Variations de change	-
<b>Au 31 décembre 2009</b>	<b>251</b>

Au 31 décembre, l'échéancier des créances est résumé ci-après :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Total	Non échues	<u>Echues</u>			
			<u>&lt; 30 jours</u>	<u>30-60 jours</u>	<u>60-90 jours</u>	<u>&gt; 90 jours</u>
<b>2009</b>	5 573	3 021	1 396	540	113	503
<b>2008</b>	4 841	2 781	999	612	236	213

### 3.6. Trésorerie et équivalents de trésorerie

<i>(en milliers d'euros)</i>	<u>31/12/09</u>	<u>31/12/08</u>
Dépôts à court terme (1)	6 571	8 933
Dépôts à vue	704	852
Disponibilités et assimilés	654	260
Concours bancaires courants	(2)	(8)
<b>Trésorerie</b>	<b>7 927</b>	<b>10 037</b>

(1) Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur valeur de marché. L'impact de la valorisation des valeurs mobilières de placement en juste valeur s'élève à 1 K€ sur 2009 (37 K€ sur 2008). Les achats et ventes normalisés des valeurs mobilières de placement sont comptabilisés en date de règlement.

Les dépôts à vue sont rémunérés à des taux variables indexés sur les taux journaliers des dépôts à vue bancaires. Les dépôts à court terme courent sur des périodes diverses selon les besoins du Groupe, et sont rémunérés aux taux à court terme correspondants.

Au 31 décembre 2009, le Groupe disposait par ailleurs de lignes de crédit disponibles non utilisées pour lesquelles toutes les conditions de tirage étaient satisfaites.

### 3.7. Impôts différés

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>Au bilan</b>		<b>Au compte de résultat</b>	
	<b>31/12/09</b>	<b>31/12/08</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
Déficits reportables	2 269	0	(1 078)	-
Différences fiscales temporelles	87	77	10	13
Retraitements de consolidation	98	47	46	(143)
<b>Total impôts différés actifs</b>	<b>2 455</b>	<b>124</b>	<b>(1 022)</b>	<b>(130)</b>
Différences fiscales temporelles	(78)	(99)	21	21
Retraitement crédit-bail	(41)	(82)	41	104
Autres retraitements de consolidation	(308)	(486)	368	2
<b>Total impôts différés passifs</b>	<b>(427)</b>	<b>(667)</b>	<b>430</b>	<b>127</b>
<b>Total impôts différés actifs (nets)</b>	<b>2 028</b>	<b>(543)</b>	<b>(592)</b>	<b>(3)</b>

En application d'IAS 12, les actifs et les passifs d'impôts différés sont compensés lorsque l'entité possède un droit légal de compenser les impôts courants actifs et passifs, et si les actifs et passifs d'impôts différés relèvent de natures d'impôt levés par la même autorité fiscale.

Comme précisé au paragraphe 1.1, l'acquisition d'Advestigo a conduit à reconnaître un actif d'impôt différé sur les déficits reportables de cette filiale. Sous réserve d'agrément préalable de l'administration fiscale, les déficits de la société Advestigo devraient être compensables sur les bénéfices futurs de la société Hologram. Industries dans un délai inférieur à 5 ans.

### 3.8. Etat des charges et des produits comptabilisés

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
<b>Résultat net</b>	<b>5 908</b>	<b>5 080</b>
Gains et pertes actuariels liés aux provisions pour retraite	(15)	(9)
Impôts différés reconnus en capitaux propres	5	3
<b>Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>(10)</b>	<b>(6)</b>
<b>Total des produits et des charges comptabilisés</b>	<b>5 898</b>	<b>5 074</b>

En application de l'amendement d'IAS 19, la société a décidé de comptabiliser la totalité des gains et pertes actuariels relatifs aux engagements de retraite directement en capitaux propres. Au regard du caractère non significatif des produits et des charges comptabilisés directement en capitaux propres, l'état des charges et des produits comptabilisés n'est pas présenté en état financier de synthèse.

### 3.9. Provisions pour risques et charges

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>Soldes 31/12/08</b>	<b>Dotations</b>	<b>Utilisations</b>	<b>Reprises non utilisées</b>	<b>Autres Variations</b>	<b>Soldes 31/12/09</b>
Litiges	53	-	(53)	-	-	-
Pensions et départs en retraite	149	34	-	-	29	212
Autres risques et charges	-	-	-	-	-	-
<b>Provisions risques et charges</b>	<b>202</b>	<b>34</b>	<b>(53)</b>	<b>-</b>	<b>29</b>	<b>212</b>
Non-courant	149	37	-	(15)	41	212
Courant	53	-	(53)	-	-	-
<b>Provisions risques et charges</b>	<b>202</b>	<b>37</b>	<b>(53)</b>	<b>(15)</b>	<b>41</b>	<b>212</b>

### 3.10. Emprunts et dettes financières

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>31/12/09</b>	<b>31/12/08</b>
Emprunts bancaires et avances conditionnées	(640)	(680)
Emprunts liés aux crédits baux	(1 111)	(1 014)
Dettes financières à LT dues à plus d'un an	(1 751)	(1 694)
Emprunts bancaires et avances conditionnées	(139)	(69)
Emprunts liés aux crédits baux	(526)	(473)
Part à moins d'un an des dettes financières	(666)	(542)
<b>Total emprunts et dettes financières</b>	<b>(2 417)</b>	<b>(2 236)</b>

La part à moins d'un an des dettes financières ne comprend pas les concours bancaires courants pour un montant de 2 K€ qui sont présentés en note 3.6 « Trésorerie et équivalents de trésorerie ».

Tous les emprunts sont contractés en euros et ils sont à taux fixes, à l'exception d'un contrat de location-financement d'un montant de 0,6 M€ contracté à taux variable sur 2009. L'échéancier des dettes financières figure en note 3.26. Les emprunts bancaires liés aux crédits baux sont contractés à taux variants entre 1,5% et 4,39%.

### 3.11. Fournisseurs et autres créditeurs

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>31/12/09</b>	<b>31/12/08</b>
Fournisseurs	3 273	2 304
Dettes sur immobilisations	2 994	269
Dettes fiscales et sociales	1 111	902
Autres dettes	405	337
Produits constatés d'avance	3	-
<b>Fournisseurs et autres créditeurs</b>	<b>7 786</b>	<b>3 812</b>

Termes et conditions des passifs financiers ci-dessus :

Les dettes fournisseurs et les dettes sur immobilisations ne portent pas intérêt et sont en principe payables à 45 jours fin de mois ou 60 jours net. La dette relative à l'acquisition des actifs de SecureMark Decal et d'Ariston Reflective est payable à hauteur de 1,1 M\$ (0,8 M€) début janvier 2010. Les compléments de prix, d'un montant global maximum de 2,8 M\$ (1,9 M€) sont payables en 3 échéances annuelles sur la période 2010-2012.

Les dettes fiscales et sociales ne portent pas d'intérêt et sont payables aux échéances normales réclamées par les organismes sociaux et fiscaux.

## B. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### 3.12. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires se répartit entre la vente de biens pour 27 558 K€ sur 2009 (26 065 K€ sur 2008), et prestations de services pour un montant de 739 K€ (582 K€ sur 2008). La répartition du chiffre d'affaires par zone géographique et par marché figure en note 3.19 Information sectorielle.

### 3.13. Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement sont constatés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils ont été engagés. Le crédit d'impôt est enregistré en « Autres produits de l'activité ». Les dépenses inscrites au compte de résultat se décomposent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Dépenses de recherche et de développement	3 830	2 298
Crédit d'impôts recherche	(1 129)	(782)
<b>Charges nettes</b>	<b>2 701</b>	<b>1 516</b>

### 3.14. Amortissements et provisions

<i>(en milliers d'euros)</i>	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Immobilisations incorporelles	190	90
Immobilisations corporelles	1 600	1 571
VNC des sorties d'immobilisations	(47)	-
Dotations aux amortissements	1 743	1 662
Dotations aux provisions	355	185
Reprises de provisions	(221)	(146)
<b>Dotations (nettes) opérationnelles courantes</b>	<b>1 877</b>	<b>1 701</b>
Dotations non courantes	-	-
<b>Dotations (nettes) opérationnelles</b>	<b>1 877</b>	<b>1 701</b>

### 3.15. Résultat opérationnel courant

#### Ecarts de change

Le montant des écarts positifs de change comptabilisés en résultat opérationnel courant s'élèvent à 214 K€ sur l'exercice 2009 (contre un écart de change négatif de 247 K€ sur 2008).



### 3.16. Impôts sur les résultats

La charge d'impôts constatée résulte de la prise en compte de :

<i>(en milliers d'euros)</i>	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Impôt à payer au titre de l'exercice	395	2 104
Impôts différés	592	3
<b>Charge d'impôts</b>	<b><u>987</u></b>	<b><u>2 108</u></b>

Le rapprochement entre l'impôt sur les résultats figurant au compte de résultat consolidé et l'impôt théorique qui serait supporté sur la base du taux en vigueur en France s'analyse comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Résultat avant impôt	6 895	7 188
<b>Impôt calculé au taux applicable en France (1)</b>	<b><u>(2 374)</u></b>	<b><u>(2 475)</u></b>
Effet des crédits d'impôts et des exonérations fiscales	970	272
Effet des différences de taux d'imposition	369	274
Effet impôt distribution dividendes et quote-part de frais	(20)	(24)
Effet des autres charges non déductibles et de l'utilisation de la méthode du report variable	68	(155)
<b>Charge d'impôt sur le résultat</b>	<b><u>(987)</u></b>	<b><u>(2 108)</u></b>

(1) 34,43% en 2009 et 34,43% en 2008.

Par prudence, la société n'a pas constaté d'actif d'impôts différés sur les entités ayant supporté des pertes fiscales au cours des deux derniers exercices, et notamment sur le Mexique. Cette créance fiscale latente pour un montant de 285 K€, reportable jusqu'en 2014, génèrera un allègement de l'éventuelle future charge d'impôt. La société a consenti fin 2004 un abandon de créance, assorti d'une clause de retour à meilleure fortune, au profit de sa filiale mexicaine.

### 3.17. Résultat par action

Le résultat net dilué par action s'obtient en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ajusté de l'impact maximal de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires selon la méthode du rachat d'action. Selon cette méthode, les fonds recueillis par les instruments financiers potentiellement dilutifs sont affectés au rachat d'action à leur valeur de marché. La dilution s'obtient par différence entre le montant théorique d'action qui serait racheté et le nombre d'options potentiellement dilutives.

<i>(en unité à l'exception du résultat net exprimé en milliers d'euros)</i>	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	5 058 093	5 108 071
Effet dilutif des options	28 230	27 748
Nombre d'actions après effet des instruments dilutifs	<u>5 086 323</u>	<u>5 135 819</u>
Résultat net part du groupe	5 463	4 706
Résultat net de base par action	1,08	0,92
Résultat net dilué par action	1,07	0,92

Le nombre d'actions émises et intégralement libérées au 31 décembre 2009 s'élève à 5 462 656 actions d'une valeur nominale unitaire de 0,20 €. Le rapprochement entre le nombre d'actions en circulation au début et en fin de période est présenté dans le tableau de variation des capitaux propres consolidés.

Le nombre d'actions autodétenues au 31 décembre 2009 s'élève à 404 563 actions.

## C. AUTRES INFORMATIONS

### 3.18. Périmètre

Les sociétés comprises dans le périmètre de consolidation clôturent leurs comptes au 31 décembre.

Sociétés	Pays	31/12/09	31/12/08	Notes
<b>Sociétés consolidées par intégration globale</b>				
Hologram. Industries S.A.	France	Mère	Mère	Conception, fabrication et commercialisation
Hologram. Industries Polska Sp. Z o.o.	Pologne	75%	75%	Bureau de commercialisation
Hologram. Industries Latinoamerica S.A. de C.V.	Mexique	100%	100%	Bureau de commercialisation
Hologram. Industries Research GmbH	Allemagne	100%	100%	Recherche et développement
Hologram. Identification Services Sprl	RDC	58%	58%	Délégation service public
SecureMark Decal Corp.	USA	100%	-	Fabrication et commercialisation

Compte tenu des discussions en cours relatives à l'évolution des activités de la filiale Hologram. Identification Services Sprl, le Conseil d'administration du 27 janvier 2009 a décidé de procéder à un désengagement de la filiale. Nous estimons raisonnablement que ce projet pourra être mené avant la fin de l'exercice 2010.

### 3.19. Effectifs

Effectifs d'Hologram. Industries et de ses filiales consolidées par intégration globale :

	<u>31/12/09</u>	<u>31/12/08</u>		<u>31/12/09</u>	<u>31/12/08</u>
Cadres	65	47	France	166	126
Agents de maîtrise	29	17	Etranger	81	68
Employés/ouvriers	153	130			
<b>Total</b>	<b>247</b>	<b>194</b>		<b>247</b>	<b>194</b>

L'effectif moyen pondéré s'élève à 227 salariés sur 2009 (184 sur 2008).

### 3.20. Information sectorielle

#### Mode de détermination des prix de transfert

Les principaux flux avec ses filiales de commercialisation concernent l'achat pour revente, à des prix de marché, des produits de la maison mère. Les autres flux intragroupe concernent le financement de ses filiales en phase de développement.

#### Information par zone géographique

La répartition par zone géographique présentée est effectuée en fonction du pays d'appartenance de chaque société du Groupe, et non pas, s'agissant par exemple du chiffre d'affaires, en fonction du pays du client facturé (cette dernière information est présentée ci-dessous). Les clients situés dans des pays où la Société n'est pas présente sont facturés à partir d'une filiale en fonction des accords de distribution signés localement.

#### **Chiffre d'affaires consolidé par zone géographique**

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>2009</b>		<b>2008</b>	
Europe de l'Ouest	9 775	35%	8 552	32%
Europe de l'Est	7 502	27%	7 632	29%
Moyen Orient / Afrique	2 113	7%	1 477	6%
Amériques	2 714	10%	2 680	10%
Asie / Pacifique	6 193	22%	6 307	24%
<b>Total</b>	<b>28 297</b>	<b>100%</b>	<b>26 647</b>	<b>100%</b>

#### **Actifs non courants consolidés par zone géographique**

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>2009</b>		<b>2008</b>	
Europe de l'Ouest	9 017	78%	6 951	100%
Europe de l'Est	7	0%	9	0%
Moyen Orient / Afrique	0	0%	0	0%
Amériques	2 550	22%	1	0%
Asie / Pacifique	0	0%	0	0%
<b>Total</b>	<b>11 574</b>	<b>100%</b>	<b>6 961</b>	<b>100%</b>

Information par destination applicative : le groupe commercialise dans le monde entier des solutions optiques d'authentification de haute sécurité. Les décisions stratégiques et les mesures de la performance de l'activité sont réalisées pour l'essentiel en référence à ce seul secteur d'activité. Les produits commercialisés sont intégralement conçus et fabriqués depuis le site unique de production de Marne-la-Vallée, où se situe l'ensemble des actifs industriels du Groupe. Les actifs immobilisés produisent indifféremment l'ensemble des produits commercialisés par le Groupe, sans qu'il soit possible de les affecter à une destination particulière.

Les produits sont commercialisés à destination de trois marchés principaux : la protection des documents d'identité, la sécurité des produits fiduciaires et la protection des produits de marques.

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>Documents d'identité</b>	<b>Protection des marques</b>	<b>Documents fiduciaires</b>	<b>Éléments non affectables</b>	<b>Total consolidé</b>
Chiffre d'affaires					
2009	21 213	4 415	1 180	1 489	28 297
2008	19 831	4 251	783	1 783	26 648

### 3.21. Rémunération des organes d'administration et de direction

Le montant global des rémunérations, fixes et variables, comprenant les avantages en nature, allouées aux principaux dirigeants selon IAS24 s'est élevé 657 K EUR (5 personnes) et à 670 K EUR (5 personnes) sur les exercices 2008 et 2009 respectivement. A l'exclusion d'un montant de 4 K€ relatif aux avantages postérieurs à l'emploi, ces rémunérations sont constituées d'avantages à court terme.

Le montant des jetons de présence perçus par les Administrateurs de la société sur l'exercice 2009 s'élève à 41 K EUR (31 K EUR sur 2008).

### 3.22. Droit individuel à la formation

Le volume d'heures au titre du droit ouvert à la formation s'élève à 8 269 heures. Ce crédit d'heures n'a pas été comptabilisé dans les comptes de l'exercice. Le nombre d'heures qui ont donné lieu à formation s'élève à 248 heures.

### 3.23. Plans de retraite

En France, les pensions et retraites sont versées par des organismes sociaux, les sociétés versant des cotisations à taux définis. La réglementation française oblige la Société à verser une indemnité de fin de carrière à ses employés français. Le calcul de l'engagement repose sur le nombre d'années de présence du salarié dans la Société et son salaire estimé de fin de carrière. Les droits ne sont acquis qu'à la date de départ en retraite. La variation de l'engagement au bilan résulte du coût des services rendus et des effets de l'actualisation financière, ajusté des gains ou pertes actuarielles.

La provision au bilan, qui représente la valeur actuelle au 31 décembre 2009 et 31 décembre 2008 des droits futurs, a été déterminée avec les hypothèses suivantes :

	31 décembre 2009	31 décembre 2008
Départ à la retraite	65 ans	60 ans
Taux actualisation	5,0%	5,25%
dont inflation	2,0%	2,0%
Augmentation salaires hors inflation (suivant les C.S.P.)	1,16% - 1,95%	1,96% - 3,98%
Mobilité (suivant les C.S.P.)	7% - 13%	10% - 13%

Mouvements au bilan (en milliers d'euros) :

<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2009</b>	<b><u>149</u></b>
Dotation de l'exercice	34
Cotisations versées	-
Entrée périmètre	14
Ecart actuariel en situation nette	<u>15</u>
<b>Au 31 décembre 2009</b>	<b>212</b>

Le Groupe estime que les hypothèses actuarielles retenues sont appropriées et justifiées mais les modifications qui peuvent y être faites dans le futur peuvent avoir un impact sur le montant des engagements ainsi que sur le résultat du Groupe. Une hausse de 1% du taux d'actualisation au 31 décembre 2009 (respectivement une baisse de 1%) a un effet positif sur le résultat de l'année 2009 de 40 K€ (respectivement un effet négatif de 54 K€ sur le résultat).

### 3.24. Tableau récapitulatif des options de souscription d'actions

La société a attribué des options de souscription d'actions en faveur de ses salariés. L'impact de cette attribution ainsi que les engagements induits qui en résultent peuvent être résumés dans le tableau ci-après :

	<u>Dates d'exercice</u>	<u>Prix d'exercice</u>	<u>Nombre attributaires</u>	<u>Options en circulation</u>	<u>Options exerçables</u>
<i>Assemblée Générale du 10/06/2002</i>					
Tranche 1	Du 10/06/05 au 09/06/10	2,73	3	6 100	6 100
Tranche 2	Du 23/09/05 au 22/09/10	1,94	1	1 626	1 626
Tranche 3	Du 21/01/06 au 20/01/11	1,94	6	700	0
Tranche 4	Du 19/06/06 au 18/06/11	3,77	3	800	400
Tranche 5	Du 18/06/07 au 17/06/12	3,70	6	1 200	0
Tranche 6	Du 08/11/07 au 07/11/12	2,99	1	12 000	9 000
<i>Assemblée Générale du 16/06/2005</i>					
Tranche 1	Du 20/03/10 au 19/03/14	11,28	1	12 000	-
Tranche 2	Du 31/01/11 au 30/01/15	10,33	1	10 000	-
<i>Assemblée Générale du 26/06/2008</i>					
Tranche 1	Du 12/08/12 au 11/08/16	10,32	1	15 000	-
<b>Solde au 31 décembre 2009</b>			<b>23</b>	<b>59 426</b>	<b>17 126</b>

Le tableau suivant retrace l'activité des plans d'options de souscription d'actions :

	<u>Options en circulation</u>	<u>Prix d'exercice moyen pondéré</u>
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2008</b>	<b>84 579</b>	<b>6,22</b>
Octrois	15 000	10,32
Annulations	(7 466)	11,70
Exercices	(16 833)	4,90
<b>Solde au 31 décembre 2008</b>	<b>75 280</b>	<b>6,79</b>
Octrois	-	-
Annulations	(1 013)	6,07
Exercices	(14 841)	3,15
<b>Solde au 31 décembre 2009</b>	<b>59 426</b>	<b>7,71</b>

Il n'a pas été attribué d'options de souscription d'actions aux mandataires sociaux. Les options en circulation attribuées aux dix premiers attributaires salariés s'élèvent à 57 926 options.

En application de la norme IFRS 2, la charge de personnel relative à l'attribution des stocks options de la Société aux salariés a été déterminée sur la base de la valeur de marché à la date d'attribution de ces options en utilisant le modèle Black & Scholes. La charge résultant de l'attribution des stocks options est lissée sur la période d'acquisition des droits.

La valeur de marché des stock-options a été estimée en utilisant une durée de vie estimée de l'option de 7 ans, une volatilité comprise entre 35 et 65 %, et un taux d'intérêts sans risque compris entre 3,73 et 4,43 %.

### 3.25. Actions gratuites

En date du 30 janvier 2008, le Conseil d'Administration a arrêté les termes d'un plan d'attribution gratuite d'actions, et approuvé ce même jour l'attribution gratuite d'actions au profit de certains salariés du Groupe, selon les principales caractéristiques suivantes :

- nombre total d'actions attribuées : 27 488
- période d'acquisition : 3 ans à compter du 30 janvier 2008
  - obligation d'être bénéficiaire d'un contrat de travail en vigueur avec l'une des sociétés du groupe à l'issue de la période d'acquisition
- durée minimale de conservation : 2 ans à l'issue de la période d'acquisition.

La valeur d'attribution de l'action correspond au cours de l'action constaté le 30 janvier 2008, diminué de la valeur actualisée des dividendes estimés, qui seront versés pendant la période d'acquisition. En conséquence, elle a été établie à 8,20 €.

Le coût estimé de ce plan d'attribution est imputé linéairement pendant la durée du plan sur le compte de résultat, et présenté sur la ligne « Charges de personnel » en contrepartie des réserves consolidées. L'impact sur les charges de l'exercice clos le 31 décembre 2009 s'élève à 91 K€.

Au 31 décembre 2009, en raison de l'absence de départ des salariés concernés, le nombre total d'actions attribuables reste de 27 488 actions.

### 3.26. Engagements financiers

Engagements hors-bilan donnés :

<i>(en milliers d'euros)</i>	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Cautions de contre-garantie sur marchés	26	191
Créances cédées non échues	-	-
Nantissements hypothèques et sûretés réelles	-	-
Avals, cautions et garanties données	-	-
Autres engagements donnés	-	-
<b>Total</b>	<b><u>26</u></b>	<b><u>191</u></b>

La présentation des engagements hors bilan n'omet pas l'existence d'engagements significatifs.

### 3.27. Tableau des obligations et engagements contractuels

<i>(en milliers d'euros)</i>	<u>Montant total</u>	<u>A 1 an au plus</u>	<u>Entre 1 an et 5 ans</u>	<u>A plus de 5 ans</u>
Dettes financières à long terme	1 249	139	1 110	-
Obligations en matière de location-financement	1 711	565	1 146	-
<b>Sous-total - Comptabilisé au bilan</b>	<b><u>2 960</u></b>	<b><u>704</u></b>	<b><u>2 256</u></b>	<b><u>-</u></b>
Locations immobilières	4 182	725	2 440	1 017
<b>Sous-total - Engagements</b>	<b><u>4 182</u></b>	<b><u>725</u></b>	<b><u>2 440</u></b>	<b><u>1 017</u></b>

### 3.28. Transactions entre les parties liées

Suite à l'extension des locaux industriels et administratifs du site de Bussy, un avenant au contrat a été signé sur l'exercice pour une durée de 7 ans.

Le loyer a été fixé à 610 K€ H.T. à compter du 1er septembre 2009, et fait l'objet d'une révision annuelle en fonction de la variation de l'indice national du coût de la construction. Le montant du loyer facturé par la SCI à la Société s'est élevé à 585 K€ sur la période.

Des avances de trésorerie, intégralement remboursées au 31/12/2009, ont été effectuées sur 2009 par la société Hologram. Industries à la SCI Bussy Industries. Ces avances ont été rémunérées au taux EURIBOR 3 mois mensuel majoré d'une marge de 0,35 % l'an, pour un montant de 10 K€.

### 3.29. Objectifs et politique de gestion des risques financiers

#### 3.29.1. Risque de devises

La sensibilité de la société au risque de devises concerne principalement la variation des taux de change du Dollar, du Zloty et du Peso mexicain. La société limite l'exposition au risque de change sur son chiffre d'affaires en incluant des clauses de conversion des prix de vente contre euro - en date de facturation - dans ses contrats libellés en devises (Zloty principalement). Le risque est limité à l'évolution de la devise entre la date de facturation et la date de règlement.

Le tableau suivant synthétise l'état des actifs et des passifs libellés en devises au 31 décembre 2009 :

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>Zloty</b>	<b>Dollar US</b>	<b>Autres devises</b>
Actifs	967	1 414	0
Passifs	0	(2 887)	(29)
<b>Position nette avant gestion</b>	<b>967</b>	<b>(1 473)</b>	<b>(29)</b>
Engagements hors bilan	-	-	-
<b>Position nette après gestion</b>	<b>967</b>	<b>(1 473)</b>	<b>(29)</b>

Les facturations libellées en Dollars US se sont élevées à 2,1 M\$ sur l'exercice. En contrepartie, la Société acquiert en dollar US une partie de ses fournitures (1,1 M\$ sur 2009). Les fluctuations constatées sur les taux de change peuvent affecter les coûts et par conséquent le résultat opérationnel.

#### 3.29.2. Risque de taux d'intérêt

La société est faiblement exposée au risque de taux. Une variation de taux aura une incidence sur la valeur de marché des passifs à taux fixe, mais n'affectera pas les charges financières et, par conséquent, le résultat futur de l'entreprise jusqu'à l'échéance de ces passifs.

Les disponibilités sont placées auprès d'institutions financières de premier rang, principalement en France. La société suit la solvabilité de ses contreparties. Au 31 décembre 2009, les valeurs placées en SICAV monétaires s'élèvent à 6,6 M€. La valeur de marché de ces valeurs mobilières avoisinait leur valeur comptable au 31 décembre 2009. Si les taux d'intérêt avaient varié de 100 points de base à la hausse ou à la baisse au 31 décembre 2009, les produits de trésorerie auraient été impactés positivement ou négativement de 59 K€ (87 K€ sur 2008).

### **3.29.3. Risque actions**

La Société n'est pas exposée au risque sur actions au 31 décembre 2009.

### **3.29.4. Risque de liquidité et de contrepartie**

La trésorerie de la société, nette de l'endettement, s'élevait à 5,5 M€ au 31 décembre 2009. Les contrats de crédit de la société ne comportent pas de clause de défaut (« covenants »). Aucune mobilisation de créance n'est actuellement pratiquée par la Société.

Si la Société estime être faiblement exposée au risque de crédit, sa capacité à générer dans le futur un niveau de cash-flows équivalent n'est pas certaine. Si ses cash-flows s'avéraient insuffisants, notamment à couvrir l'augmentation de ses besoins en fonds de roulement, la Société pourrait notamment être amenée à augmenter son niveau d'endettement.

La société contrôle son risque de contrepartie en sélectionnant de façon rigoureuse des intervenants de premier rang et en diversifiant ses contreparties bancaires.

### **3.29.5. Gestion du capital**

L'objectif principal du Groupe en terme de gestion de son capital est de conserver une structure financière solide lui permettant d'assurer son développement, tant par croissance organique et par croissance externe le cas échéant. Le Groupe dispose structurellement d'une trésorerie nette positive. Le ratio de gearing (Trésorerie nette de l'endettement / Fonds propres) au 31 décembre 2009 et 2008 s'élève à -26 % et -44% respectivement.

Le Groupe gère la structure de son capital et procède à des ajustements en regard de l'évolution des marchés financiers et des conditions économiques. Pour maintenir ou ajuster la structure du capital, le Groupe peut ajuster le montant des dividendes aux actionnaires, racheter une partie du capital ou émettre de nouvelles actions. Les objectifs, politiques et procédures de gestion demeurent inchangés en 2009 et 2008.

Ainsi, la Société a procédé à une distribution de dividendes de 0,30 et 0,20 euro par action sur les exercices 2009 et 2008 (au titre des exercices 2008 et 2007), représentant 32% et 33% du Résultat net – part du Groupe.

Enfin, la Société attribue des options de souscription d'actions au profit de ses salariés. Les augmentations de capital résultant des levées d'option ont donné lieu à la création de 14 841 et 16 833 actions sur les exercices 2009 et 2008 respectivement.



### 3.29.6. Evènements subséquents

Hologram. Industries a procédé à l'acquisition, à effet au 1er janvier 2010, de la société hollandaise Keesing Reference System B.V., éditeur de la plus large base de données mondiale qui référence les caractéristiques de sécurité des documents d'identité et billets de banque. Cette société, basée à Amsterdam, est également éditeur du « Keesing Journal of Document & Identity », un magazine d'information pour les professionnels du secteur des documents de sécurité.

Cette acquisition permet à Hologram. Industries d'élargir son offre de produits sur le marché de l'authentification des documents d'identité et fiduciaires. Elle apporte des synergies à la fois techniques, notamment avec les équipes d'Advestigo sur les solutions d'identité, et commerciales grâce à la combinaison des réseaux d'agents commerciaux respectifs et au déploiement sur les marchés français et américains.

Keesing Reference System B.V. comprend 25 salariés et a réalisé un chiffre d'affaire de l'ordre de 3,5 M€ en 2009. Le rachat de Keesing Reference System B.V. a été réalisé par paiement en numéraire de 4 M€. L'acquisition est structurée sous forme de LBO, réservant 10 % des parts du holding d'acquisition au profit du management, qui s'engage à rester sur une période de 5 ans. Un refinancement est envisagé à hauteur de 1,5 M€.

### 3.29.7. Honoraires des commissaires aux comptes et membres de leurs réseaux pris en charge par le Groupe

	Ernst & Young				CAP EXPERT			
	En milliers d'euros		En %		En milliers d'euros		En %	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
<b>Honoraires d'Audit :</b>								
Commissariat aux Comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
- Emetteur	49	49	100%	88%	25	21	100%	100%
- Filiales intégrées globalement	-	7	-	12%	-	-	-	-
Prestations directement liées à la mission CAC								
- Emetteur	-	-	-	-	-	-	-	-
- Filiales intégrées globalement	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Sous-total</b>	<b>49</b>	<b>56</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>25</b>	<b>21</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
<b>Autres prestations :</b>								
Juridique, fiscal, social	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Sous-total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>49</b>	<b>56</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>25</b>	<b>21</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Les honoraires des commissaires aux comptes relatifs aux missions directement liées correspondent à des services étroitement liés à la réalisation de l'audit ou de la revue des états financiers.

## 20.3. Rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Hologram. Industries, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et l'appréciation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note 2.4 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation, à la valorisation et à la dépréciation des immobilisations financières. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.
- Votre société constitue des provisions pour dépréciation des stocks, telles qu'indiquées dans la note 2.5 des méthodes et règles d'évaluation décrites dans l'annexe. Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par votre société, décrites dans l'annexe, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondages, l'application de ces méthodes. Dans le cadre de notre appréciation de ces estimations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des approches retenues et des évaluations qui en résultent.
- Votre société constitue des provisions pour risques et charges tel que cela est indiqué dans la note 2.8 des règles et méthodes comptables décrites dans l'annexe. Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation de ces provisions s'est fondée sur une prise de connaissance des documents supportant les estimations retenues par votre société, des évaluations comparées à celles de votre société et un examen des événements postérieurs venant corroborer les estimations concernées. Dans le cadre de notre appréciation, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **III. Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement des comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elles. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 26 avril 2010

Les Commissaires aux Comptes

E & S AUDIT

Patrick GRIMAUD

ERNST & YOUNG et Autres

Christian LEMAIGRE DUBREUIL

## 20.4. Comptes annuels

### BILAN ACTIF

<i>(En euros)</i>	<b>Brut</b>	<b>Amort &amp; Prov.</b>	<b>31/12/09 Net</b>	<b>31/12/08 Net</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
- Immobilisations incorporelles				
Brevets	982 019	685 547	296 472	265 520
Fonds commercial	3 026 662	483 936	2 542 726	
Autres immobilisations incorp.	402 429	225 055	177 374	175 784
- Immobilisations corporelles				
Installations techniques	7 065 627	5 017 421	2 048 206	2 228 734
Autres immobilisations corp.	4 141 910	2 716 963	1 424 947	1 235 137
Immobilisations en cours	180 084	33 474	146 610	375 006
Avances & acomptes	606 922		606 922	5 690
- Immobilisations financières				
Titres de participation	3 553 078	100 608	3452 470	486 182
Créances sur participations			0	0
Autres immobilisations financières	4 165 464	0	4 165 464	3339 579
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>24 124 195</b>	<b>9 263 004</b>	<b>14 861 191</b>	<b>8 111 632</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
- Stocks et en cours				
Matières premières	1 488 508	260 507	1 228 001	1 222 702
En cours de biens	1 251 804	5 642	1 246 162	983 925
Produits finis	1 194 401	149 255	1 045 146	850 983
Marchandises			0	1 239
Avances et acomptes versés	113 415		113 415	35 549
Clients et comptes rattachés	6 704 731	1 139 282	5 565 449	5 354 148
Autres créances	3 612 009	81 500	3 530 509	1398 920
Actions propres	305 964	56 600	249 364	246 579
Valeurs mobilières de placement	5 150 694		5 150 694	7 464 634
Disponibilités	1 238 071		1 238 071	678 885
Charges constatées d'avance	468 840		468 840	372 881
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>21 528 437</b>	<b>1 692 786</b>	<b>19 835 651</b>	<b>18 610 446</b>
Ecart conversion actif	112 594		112 594	191 329
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>45 765 226</b>	<b>10 955 790</b>	<b>34 809 436</b>	<b>26 913 407</b>

## BILAN PASSIF

<i>(En euros)</i>	<b>31/12/09</b>	<b>31/12/08</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	1 092 531	1 089 563
Primes d'émission	1 312 641	1 268 794
Réserve légale	112 653	112 653
Autres réserves		
Report à nouveau	15 515 216	12 163 422
Résultat de l'exercice	6 373 036	4 880 129
Subventions	0	0
Provision réglementée		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>24 406 077</b>	<b>19 514 561</b>
Avances conditionnées	1249 300	749 300
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>346 390</b>	<b>1 008 765</b>
<b>DETTES</b>		
Dettes financières	2 029	7 818
Avances et acomptes reçus sur commandes	29 614	131 217
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 602 713	2 366 207
Dettes fiscales et sociales	1 935 228	2 661 345
Dettes sur immobilisations	2 993 893	269 259
Autres dettes	220 101	198 342
Produits constatés d'avance	2 550	0
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>8 786 128</b>	<b>5 634 188</b>
Ecart conversion passif	21 541	6 593
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>34 809 436</b>	<b>26 913 407</b>

## COMPTE DE RÉSULTAT

<i>(En euros)</i>	<b>31/12/2009</b>	<b>31/12/2008</b>
Chiffre d'affaires	25 161 898	23 276 613
Production stockée	454 797	678 023
Production immobilisée		
Royalties	735 326	514 369
Autres produits d'exploitation	1 091 360	561 859
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>27 443 381</b>	<b>25 030 863</b>
Achats de marchandises	135 314	341 241
Variation de stocks de marchandises	1 239	(1 239)
Achats de matières premières	4 183 826	3 267 610
Variation de stocks de matières premières	-11 282	106 683
Autres achats et charges externes	8 802 784	8 555 643
Impôts et taxes	839 637	778 494
Salaires et traitements	5 277 019	4 000 530
Charges sociales	2 312 253	1 913 710
Dotations amortissements immobilisations	976 123	808 995
Dotations provisions	903 057	833 209
Autres charges	151 486	175 407
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>23 571 456</b>	<b>20 780 283</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>3 871 925</b>	<b>4 250 580</b>
Produits financiers	1 830 705	2 475 505
Charges financières	214 971	601 693
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>1 615 734</b>	<b>1 873 812</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>5 487 659</b>	<b>6 124 392</b>
Produits exceptionnels	656 557	41 501
Charges exceptionnelles	603 210	31 272
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>53 347</b>	<b>10 229</b>
Participation des salariés	0	-414 729
Impôts sur les bénéfices	832 030	-839 763
<b>RESULTAT NET</b>	<b>6 373 036</b>	<b>4 880 129</b>

## ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

### EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

#### 1 ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS ET SUBSEQUENTS DE L'EXERCICE

##### 1.1 Chiffre d'affaires 2009

La Société a réalisé un chiffre d'affaires de 25,2 M€ sur l'exercice 2009, contre 23,3 M€ sur 2008, en hausse de 8%.

##### 1.2 Acquisition de la société Advestigo

La Société a procédé en date du 6 mars 2009 à l'acquisition de 100% des parts sociales de la société française ADVESTIGO S.A., éditeur de logiciels spécialisés dans la lutte contre la contrefaçon numérique et l'échange de contenus illicites. Cette équipe, composée de 14 personnes dont 9 dédiées à la recherche et au développement, a développé des logiciels permettant de détecter, de mesurer et combattre la contrefaçon numérique sur Internet et renforcer la lutte contre la contrefaçon physique des biens en opérant une surveillance adaptée sur Internet.

En date du 31 décembre 2009, il a été procédé à la dissolution sans liquidation de la société Advestigo par voie de transmission universelle de son patrimoine à la société Hologram. Industries SA, notamment afin de mettre en commun les équipes de recherche et développement, les propriétés industrielles développées par chacune d'entre elles, la force de vente, et simplifier la gestion du Groupe en évitant les refacturations croisées.

Cette opération a conduit à la constatation d'un mali de confusion pour 3 027 K€ correspondant à un mali technique qui a été affecté de manière extra-comptable principalement aux déficits reportables transférés à Hologram. Industries à hauteur de 2 785 K€. Une dépréciation a été constatée pour 484 K€ à la clôture de l'exercice pour ramener ce mali technique à sa valeur d'usage, soit à hauteur de crédit d'impôt restant à imputer au 31 décembre 2009.

Les actifs et passifs d'Advestigo à la date de la transmission universelle de patrimoine sont présentés dans le tableau suivant:

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>Valeur nette comptable</b>
Immobilisations corporelles	52
Immobilisations financières	48
Autres actifs courants	796
Cash et équivalent	2
Dettes financières	(1 913)
Autres dettes non courantes	(14)
Autres dettes courantes	(375)
<b>Actif net transmis</b>	<b>(1 403)</b>

### 1.3 Acquisition de la société SecureMark Decal (USA)

La société a procédé en date du 31 décembre 2009 à l'acquisition de certains actifs des sociétés américaines SecureMark Decal et Ariston Reflective, dont le chiffre d'affaires combiné 2009 est de l'ordre de 1,5 million de dollars, avec une profitabilité opérationnelle proche de l'équilibre et un effectif d'une quinzaine de personnes. SecureMark Decal, basée à Chicago, conçoit et fabrique des étiquettes de sécurité, en particulier sur des supports rétro-réfléchissants et/ou destructibles, destinés notamment à la protection des véhicules de plusieurs Etats américains. Ariston Reflective intervient pour sa part en tant que fournisseur de matières stratégiques.

Hologram. Industries a procédé au rachat des actifs de ces deux sociétés pour un montant maximum de 3,9 M\$. Le paiement initial, d'un montant de 1,1 M\$, a été versé début janvier 2010. Un complément de prix, basé sur l'accroissement du chiffre d'affaires et de la marge brute, d'un montant maximum de 2,8 M\$, sera versé sous condition de performance sur la période 2010-2012. Les frais d'acquisition sont inclus dans le coût d'entrée des actifs acquis pour un montant de 272 K€.

### 1.4 Acquisition de la société Keesing Reference Systems

Hologram. Industries a procédé à l'acquisition, à effet au 1<sup>er</sup> janvier 2010, de la société hollandaise Keesing Reference System B.V., éditeur de la plus large base de données mondiale qui référence les caractéristiques de sécurité des documents d'identité et billets de banque. Cette société, basée à Amsterdam, est également éditeur du « *Keesing Journal of Document & Identity* », un magazine d'information pour les professionnels du secteur des documents de sécurité.

Cette acquisition permet à Hologram. Industries d'élargir son offre de produits sur le marché de l'authentification des documents d'identité et fiduciaires. Elle apporte des synergies à la fois techniques, notamment avec les équipes d'Advestigo sur les solutions d'identité, et commerciales grâce à la combinaison des réseaux d'agents commerciaux respectifs et au déploiement sur les marchés français et américains.

Keesing Reference System B.V. comprend 25 salariés et a réalisé un chiffre d'affaires de l'ordre de 3,5 M€ en 2009. Le rachat de Keesing Reference System B.V. a été réalisé par paiement en numéraire de 4 M€. L'acquisition est structurée sous forme de LBO, réservant 10 % des parts du holding d'acquisition au profit du management, qui s'engage à rester sur une période de 5 ans. Un refinancement est envisagé à hauteur de 1,5 M€.

## 2 REGLES ET METHODES COMPTABLES

### 2.1 RÈGLES DE BASE

Les comptes ont été établis en respectant le principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- . continuité de l'exploitation,
- . comparabilité et permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- . indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.



## 2.2 Règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

Elles résultent des dispositions du Plan Comptable Général 1999 (arrêté ministériel du 22 juin 1999).

Le mode d'établissement et de présentation des comptes est conforme aux principes et méthodes comptables appliqués par la Société pour les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2008.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques. Plus particulièrement, les modes d'évaluation ci-après décrits ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

## 2.3 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont des frais de délivrance des brevets, des logiciels informatiques acquis ou créés et par l'acquisition d'une licence permettant l'utilisation du procédé de démétallisation. En application du règlement CRC 02-10, cette licence est amortie sur une durée d'utilité de 12 ans.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat HT et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue pour chaque nature d'immobilisations ainsi que le retrace le tableau suivant :

Nature des biens immobilisés	Durée
Brevets et licences	de 5 à 12 ans
Logiciels	de 1 à 5 ans
Matériel et outillage	de 3 à 10 ans
Installations générales	de 4 à 15 ans
Matériel de transport	3 ans
Matériel bureau & informatique	de 2 à 5 ans
Mobilier	de 4 à 8 ans

## 2.4 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées essentiellement par des actions propres, des titres de participation, des dépôts et cautionnements. La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'acquisition de ces titres. Les titres de participation sont dépréciés par voie de provision, lorsque leur valeur actuelle, appréciée notamment sur la base des valeurs de référence ou de perspectives de résultats futurs, le justifie.

Les actions propres sont valorisées au prix d'achat, et sont dépréciées le cas échéant lorsque leur valeur d'inventaire, déterminée par le cours moyen du dernier mois de clôture de l'exercice comptable, devient inférieure au prix d'achat.

## 2.5 Stocks

Les stocks de matières premières sont évalués au prix d'achat hors taxes, incluant les frais d'approche.

Les stocks de travaux en-cours et de produits finis sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes incorporables. La sous-activité éventuelle et les frais financiers sont exclus de la valeur des stocks.

Le cas échéant, des provisions pour dépréciation sont constituées au cas par cas, après revue par la direction financière et la direction technique :

- sur les matières premières, en fonction de leur dépréciation physique ou de leur risque d'obsolescence,

- sur les travaux encours ou produits finis pour tenir compte des pertes éventuelles sur marchés ou de leur risque d'obsolescence.

## **2.6 Valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition. Ils font l'objet d'une dépréciation lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'achat.

## **2.7 Clients et comptes rattachés**

Les clients et comptes rattachés sont valorisés à leur valeur nominale. Ils sont dépréciés au cas par cas en fonction de l'ancienneté et de l'appréciation de la recouvrabilité de la créance.

## **2.8 Provisions pour risques et charges**

La Direction de la société, après consultation de ses avocats et conseillers juridiques, détermine le montant des provisions en fonction des risques existants à la clôture de chaque exercice.

## **2.9 Indemnités de départ à la retraite**

Les engagements au titre des indemnités de départ à la retraite sont déterminés en appliquant une méthode actuarielle prospective, tenant compte des conditions économiques du pays.

Les montants des engagements de retraite, non couverts par les organismes sociaux ou par des fonds de retraite, sont comptabilisés en provision pour charges au passif du bilan.

## **2.10 Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires est enregistré lors de la réalisation des prestations, de l'expédition, ou du transfert de propriété des marchandises.

## **2.11 Opérations en devises**

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur valeur en euro à la date de l'opération. Les créances et les dettes figurent au bilan pour leur contre-valeur en euros au cours de fin d'exercice, hors opérations couvertes qui sont comptabilisés en taux de couverture. La différence résultant de l'actualisation des créances et des dettes, à ce dernier cours, est portée au bilan en "écarts de conversion".

Les pertes de change latentes font l'objet d'une provision pour risque financier, suivant les modalités réglementaires.

### 3 NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN (EN EURO)

#### 3.1 ACTIF IMMOBILISE

Les variations de l'actif immobilisé, en valeurs brutes, sont les suivantes :

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	TUP	A la clôture
Brevets et licences	870 050	111 969	-	-	982 019
Autres immobilisations incorporelles	201 501	129 291	-	-	330 792
Fonds commercial	-	-	-	3 026 662	3 026 662
Immobilisations incorporelles en cours	111 484	5 511	(45 358)	-	71 637
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 183 035</b>	<b>246 771</b>	<b>(45 358)</b>	<b>3 026 662</b>	<b>4 411 110</b>
Installations techniques, matériel et outillage	6 753 218	941 723	(629 314)	-	7 065 627
Installations générales	2 655 745	295 184	-	-	2 950 929
Matériel de transport	188 197	35 987	(19 740)	-	204 444
Matériel de bureau, informatique et mobilier	602 267	127 354	-	256 916	986 537
Immobilisations corporelles en cours	408 480	142 035	(370 431)	-	180 084
Avances et acomptes	5 690	606 922	(5 690)	-	606 922
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>10 613 597</b>	<b>2 149 205</b>	<b>(1 025 175)</b>	<b>256 916</b>	<b>11 994 543</b>
Titres de participation	586 790	4 590 152	-	(1 623 864)	3 553 078
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-	0
Actions propres (1)	3 200 797	802 344	(38 791)	-	3 964 350
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	0
Dépôts et cautionnements	143 509	9 268	-	48 337	201 114
<b>Immobilisations financières</b>	<b>3 931 096</b>	<b>5 401 764</b>	<b>(38 791)</b>	<b>(1 575 527)</b>	<b>7 718 542</b>
<b>TOTAL</b>	<b>15 727 728</b>	<b>7 797 740</b>	<b>(1 109 324)</b>	<b>1 708 051</b>	<b>24 124 195</b>

(1) 377 075 actions propres pour un montant global de 3 903 K€.

Les variations des amortissements et provisions sont les suivantes :

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	TUP	A la clôture
Brevets et licences	604 530	81 018	-	-	685 548
Fonds commercial	-	483 936	-	-	483 936
Autres immobilisations incorporelles	137 201	87 853	-	-	225 054
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>741 731</b>	<b>652 807</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 394 538</b>
Installations techniques	4 524 484	524 195	(31 258)	-	5 017 421
Installations générales	1 618 419	211 787	-	-	1 830 206
Matériel de transport	122 265	40 326	(18 694)	-	143 897
Matériel de bureau, informatique et mobilier	470 388	67 425	-	205 047	742 860
Immobilisations en cours	33 474	-	-	-	33 474
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>6 769 030</b>	<b>843 732</b>	<b>(49 952)</b>	<b>205 047</b>	<b>7 767 858</b>
Titres de participation	100 608	-	-	-	100 608
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	0
Actions propres	4 727	-	(4 727)	-	0
<b>Immobilisations financières</b>	<b>105 335</b>	<b>0</b>	<b>(4 727)</b>	<b>0</b>	<b>100 608</b>
<b>TOTAL</b>	<b>7 616 096</b>	<b>1 496 539</b>	<b>(54 679)</b>	<b>205 047</b>	<b>9 263 004</b>

Les diminutions correspondent aux mises au rebut et aux cessions.

### 3.2 ACTIF CIRCULANT

#### 3.2.1 Etat des stocks

	Matières premières	En cours de biens	Produits finis	Total
Valeurs brutes	1 488 508	1 251 804	1 194 401	3 934 713
Dépréciations	-260 507	-5 642	-149 255	-415 404
<b>Valeurs nets</b>	<b>1 228 001</b>	<b>1 246 162</b>	<b>1 045 146</b>	<b>3 519 309</b>

#### 3.2.2 Etat des créances

	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Avances & acomptes	113 415	113 415	-
Créances clients (1)	6 704 731	6 704 731	-
Personnel et comptes rattachés	13 915	13 915	-
Etat, impôt et taxes (2)	3 390 919	3 390 919	-
Débiteurs divers (3)	207 175	207 175	-
Charges constatées d'avance (4)	468 840	468 840	-
<b>TOTAL</b>	<b>10 898 995</b>	<b>10 898 995</b>	<b>0</b>

(1) Dont fraction représentée par des effets de commerce : 12 K€

(2) Dont créance sur l'Etat impôts directs (2 791 K€), impôts indirects (600 K€)

(3) Dont avoirs à recevoir : 89 K€.

(4) Charges d'exploitation pour l'intégralité : 469 K€

### 3.2.3 Etat des provisions sur actif circulant

	Ouverture	Dotations	Reprises pour utilisation	Autres variations	Clôture
Provisions sur stocks et en cours	411 024	223 052	-218 672	-	415 404
Provisions sur avances et acomptes	81 500	-	-	-	81 500
Provisions sur comptes clients	1 090 392	161 984	-12 392	-100 702	1 139 282
Provisions sur autres créances	-	-	-	-	-
Provisions sur actions propres	59 385	-	-	-2 785	56 600
Provisions sur V.M.P.	-	-	-	-	-
<b>Total provisions sur actifs circulants</b>	<b>1 642 301</b>	<b>385 036</b>	<b>-231 064</b>	<b>-103 487</b>	<b>1 692 786</b>
Dont dotations et reprises en résultat :					
- d'exploitation		385 036	-231 064	-108 000	
- financières		-	-	-2 785	
- exceptionnelles		-	-	-	
		<b>385 036</b>	<b>-231 064</b>	<b>-110 785</b>	
Dont confusion de patrimoine					
				7 298	
<b>Total</b>		<b>385 036</b>	<b>-231 064</b>	<b>-103 487</b>	

### 3.2.4 Comptes de régularisation

Les charges constatées d'avance comptabilisées en fin d'exercice se sont élevées à 468 840 €. Elles correspondent, par nature, à des achats de biens ou de services dont la fourniture ou la prestation doit intervenir ultérieurement. Elles se décomposent comme suit :

Crédit bail et location	235 915
Divers	232 925
<b>TOTAL</b>	<b>468 840</b>

### 3.3 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Capital Social	1 089 563	2 968	-	1 092 531
Primes d'émission	1 268 794	43 847	-	1 312 641
Réserve légale	112 653	-	-	112 653
Report à nouveau	12 163 422	3 366 687	-14 893	15 515 216
Résultat de l'exercice précédent	4 880 129	-	-4 880 129	-
Résultat de l'exercice	-	6 373 036	-	6 373 036
Subvention d'équipement	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>19 514 561</b>	<b>9 786 538</b>	<b>-4 895 022</b>	<b>24 406 077</b>

Les variations du capital, prime d'émission et réserves résultent des éléments suivants :

1. Augmentation de capital d'un montant de 2 968,20 € par suite de levées d'un nombre de 14 841 options de souscription d'actions. Consécutivement, le poste « Prime d'émission » a été augmenté d'un montant de 43 847,10 €.
2. Distribution d'un dividende de 0,30 € par action, soit un montant total de 1 513 441,50 €.
3. La diminution des 14 893 euros du poste report à nouveau correspond à l'écart actuariel de la provision indemnité départ à la retraite au 31/12/2009.

Le capital social, intégralement libéré, est composé de 5 462 656 actions d'une valeur nominale de 0,20 €.

### 3.4 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	Ouverture	Dotations	Reprises pour utilisation	Autres variations	Clôture
Provisions pour litiges	-	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	191 329	112 594	-191 329	-	112 594
Provisions pour pensions et obligations similaires	-	-	-	-	-
	149 183	34 085	-	28 871	212 139
Provisions autres risques & charges	624 896	-	-	-624 896	0
Provisions pour impôt	43 357	-	-21 700	-	21 657
<b>Total provisions risques &amp; charges</b>	<b>1 008 765</b>	<b>146 679</b>	<b>-213 029</b>	<b>-596 025</b>	<b>346 390</b>
Dont dotations et reprises en résultat :					
- d'exploitation		34 085	-	-624 896	
- financières		112 594	-191 329	-	
- exceptionnelles		-	-21 700	-	
		<b>146 679</b>	<b>-213 029</b>	<b>-624 896</b>	
Dont confusion de patrimoine				13 978	
Dont comptabilisation en situation nette				14 893	
<b>Total</b>		<b>146 679</b>	<b>-213 029</b>	<b>-596 025</b>	

### 3.5 ETAT DES DETTES

	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes financières diverses	2 029	2 029	-	-
Avances et acomptes reçus	29 614	29 614	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés (1)	3 602 713	3 602 713	-	-
Dettes fiscales & sociales	1 935 228	1 935 228	-	-
Dettes sur immobilisations	2 993 893	1 064 004	1 929 889	-
Autres dettes	220 101	220 101	-	-
Produits constatés d'avance	2 550	2 550	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>8 786 128</b>	<b>6 856 239</b>	<b>1 929 889</b>	<b>-</b>

(1) Dont fraction représentée par des effets de commerce : 23 K€

### 3.6 DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR ET DES CHARGES A PAYER

Libellés	Charges à payer	Produits à recevoir
Clients		
- Factures à établir		462 828
- Avoirs à établir	145 145	
Fournisseurs et comptes rattachés		
- Avoirs à recevoir		88 924
- Factures non parvenues	911 455	
Dettes fiscales et sociales		
- Personnel, congés à payer et participation	995 525	7 545
- Charges sociales	260 197	3 395
- Etat	173 398	261 074
Autres créances et autres dettes		
- Divers produits à recevoir		102 562
- Divers charges à payer	65 525	
Trésorerie		
- Commissions bancaires	2 029	
- Intérêts courus à recevoir		
<b>Totaux</b>	<b>2 553 274</b>	<b>926 328</b>

### 3.7 ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

Valeurs au bilan

	<u>Actif</u>	<u>Passif</u>
Titres	3 552 148	
Provision pour dépréciation de titres	-100 608	
Clients et comptes rattachés	2 308 037	
Provisions sur créances rattachées	-970 000	
Compte courant	13 652	
Provision compte courant	0	
Dettes fournisseurs		392 248

Les produits financiers concernant les entreprises liées s'élèvent à 1 301 K€ sur l'exercice.

### 3.8 RISQUE DE TAUX

	OPCVM
Position à l'actif	5 151 K€
Hors bilan	-
Position nette globale	5 151 K€

La valeur de marché des OPCVM au 31 décembre 2009 est de 5 152 K€

### 3.9 RISQUE DE CHANGE

	Devise USD	Devise PLN	Devise GBP
Actifs	1 181 K€	967 K€	-
Passifs	-105 K€	-	-29 K€
Position nette avant gestion	-1 076 K€	967 K€	-29 K€
Position hors-bilan	-	-	-
Position nette après gestion	-1 076 K€	967 K€	-29 K€

### 3.10 RISQUE ACTIONS

	OPCVM	Actions propres
Position à l'actif	- K€	4 209 K€
Hors bilan	-	-
Position nette globale	- K€	4 209 K€

#### 4 NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

##### 4.1 VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante (en K€) :

	31 décembre 2009			31 décembre 2008		
	Ventes de biens	Prestations de services	Totaux	Ventes de biens	Prestations de services	Totaux
France	6 695	356	7 051	4 985	313	5 298
Export	<u>17 934</u>	<u>177</u>	<u>18 111</u>	<u>17 710</u>	<u>269</u>	<u>17 979</u>
<b>Total</b>	<b>24 629</b>	<b>533</b>	<b>25 162</b>	<b>22 695</b>	<b>582</b>	<b>23 277</b>
Détail export :						
Europe ouest			2 491			2 970
Europe est			5 324			5 153
Moyen-orient / Afrique			1 538			904
Amériques			2 565			2 645
Asie			6 193			6 307

##### 4.2 AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

	2009	2008
Sous-traitance	783 191	921 817
Fournitures	1 106 956	974 593
Crédit-bail, locations et charges locatives	1 151 589	1 244 339
Entretien et maintenance	614 460	458 174
Etudes et recherches	967 907	1 091 607
Documentation, personnel intérimaire, honoraires	2 715 132	2 402 885
Publicité, salons, expositions, catalogue...	278 813	255 157
Transports	363 271	361 753
Autres	821 465	845 318
<b>Total</b>	<b>8 802 784</b>	<b>8 555 643</b>

##### 4.3 RESULTAT FINANCIER

	2009	2008
Produits financiers :		
Produits financiers de participations	1 180 019	1 434 012
Autres intérêts et produits assimilés	152 350	34 609
Reprises sur provisions et transferts de charges	198 841	322 427
Différences positives de change	213 841	316 678
Produits nets sur cessions de VMP	<u>85 653</u>	<u>367 778</u>
<b>Total des produits financiers</b>	<b>1 830 705</b>	<b>2 475 505</b>
Charges financières :		
Dotations financières aux amortissements et provisions	112 594	255 441
Intérêts et charges assimilées	661	78
Différences négatives de change	101 716	339 894
Autres charges financières	-	6 280
<b>Total des charges financières</b>	<b>214 971</b>	<b>601 693</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>1 615 734</b>	<b>1 873 812</b>



#### 4.4 DETAIL DES CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

##### Charges exceptionnelles sur opérations en capital

. Valeur nette comptable des éléments d'actifs	603 210
. Autres charges exceptionnelles	-
<b>Total</b>	<b>603 210</b>

##### Produits exceptionnels sur opérations en capital

. Quote-part de subvention d'investissement	
. Reprise provision	21 700
. Rentrées sur créances amorties	-
. Produits d'éléments d'actifs cédés	<u>634 857</u>
<b>Total</b>	<b>656 557</b>

#### 4.5 VENTILATION DE L'IMPÔT SOCIETE

	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	3 871 925	-	3 871 925
Résultat financier	1 615 734	-	1 615 734
Résultat exceptionnel	53 347	-	53 347
Autres (1)		832 030	832 030
<b>TOTAL</b>	<b>5 541 006</b>	<b>832 030</b>	<b>6 373 036</b>

(1) Dont crédits d'impôts 2009 (832 K€).

#### ALLEGEMENTS ET ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

Nature	Début exercice		Variation		Fin exercice	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
<b>Charges non déductibles temporairement :</b>						
Provisions et charges à payer non déductibles	842 998		-394 249		448 749	
<b>Charges déduites ou produits imposés fiscalement</b>						
Ecarts de change	6 593	191 329	14 948	-78 735	21 541	112 594
VMP		37 112		-36 300		812
<b>Déficits reportables</b>		9 499 139		- 2 597 361		6 901 778
<b>TOTAL</b>	<b>849 591</b>	<b>9 727 580</b>	<b>-379 301</b>	<b>-2 712 396</b>	<b>470 290</b>	<b>7 015 184</b>

## 5 ENGAGEMENTS HORS BILAN ET AUTRES INFORMATIONS

### 5.1 PLANS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS ET PLANS D'ATTRIBUTIONS GRATUITES AUX EMPLOYES

#### 5.1.1 PLANS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS

La société a attribué des options de souscription d'actions en faveur de ses salariés. L'impact de cette attribution ainsi que les engagements induits qui en résultent peuvent être résumés dans le tableau ci-après :

	<u>Dates d'exercice</u>	<u>Prix d'exercice</u>	<u>Nombre attributaires</u>	<u>Options en circulation</u>	<u>Options exerçables</u>
<i>Assemblée Générale du 10/06/2002</i>					
Tranche 1	Du 10/06/05 au 09/06/10	2,73	3	6 100	6 100
Tranche 2	Du 23/09/05 au 22/09/10	1,94	1	1 626	1 626
Tranche 3	Du 21/01/06 au 20/01/11	1,94	6	700	0
Tranche 4	Du 19/06/06 au 18/06/11	3,77	3	800	400
Tranche 5	Du 18/06/07 au 17/06/12	3,70	6	1 200	0
Tranche 6	Du 08/11/07 au 07/11/12	2,99	1	12 000	9 000
<i>Assemblée Générale du 16/06/2005</i>					
Tranche 1	Du 20/03/10 au 19/03/14	11,28	1	12 000	-
Tranche 2	Du 31/01/11 au 30/01/15	10,33	1	10 000	-
<i>Assemblée Générale du 26/06/2008</i>					
Tranche 1	Du 12/08/12 au 11/08/16	10,32	1	15 000	-
<b>Solde au 31 décembre 2009</b>			<b>23</b>	<b>59 426</b>	<b>17 126</b>

1.013 options ont été annulées en 2009.

#### 5.1.2 ACTIONS GRATUITES

Le conseil d'administration en date du 30 janvier 2008 a décidé d'attribuer 27 488 actions gratuites à certains salariés du Groupe. Le plan d'attribution d'actions gratuites sous conditions réunissant les caractéristiques suivantes :

- nombre total d'actions attribuées : 27.488
- période d'attribution : 3 ans à compter du 30 janvier 2008
- obligation d'être bénéficiaire d'un contrat de travail en vigueur avec l'une des sociétés du groupe à l'issue de la période d'attribution
- période de détention minimale : 2 ans à l'issue de la période d'attribution.

Au 31 décembre 2009, aucun départ des attributaires à l'origine n'a été enregistré.

Suivant la réglementation comptable CRC 2008-15 du 4/12/2008, les actions ont été affectées dans deux comptes :

- 502.1 *Actions destinées à être attribuées aux employés et affectées à des plans déterminés* pour un nombre de 25 564 actions, correspondant au nombre probable d'actions qui devraient être attribuées compte tenu des hypothèses de rotation du personnel pour un coût de 284 547 euros. La charge comptabilisée sur l'exercice est de 69 340 €.

- 502.2 *Actions disponibles pour être attribuées aux employés* pour un nombre de 1 924 actions pour un coût de 21 417 euros.

## 5.2 INFORMATION SUR LE CREDIT-BAIL

Immobilisations en crédit-bail				
Postes du bilan	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements		Valeur nette
		de l'exercice	cumulées	
Matériel et outillage	2 499 174	472 165	517 924	1 509 085
<b>Totaux</b>	<b>2 499 174</b>	<b>472 165</b>	<b>517 924</b>	<b>1 509 085</b>

Engagements de crédit-bail							
Postes du bilan	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel
	exercice	cumulée	jusqu'à 1 an	de 1 à 5 ans	+ 5 ans	Total à payer	
Matériel et outillage	440 818	565 906	564 818	1 146 232	-	1 711 050	25 059
<b>Totaux</b>	<b>440 818</b>	<b>565 906</b>	<b>564 818</b>	<b>1 146 232</b>	<b>-</b>	<b>1 711 050</b>	<b>25 059</b>

## 5.3 MONTANT GLOBAL DES REMUNERATIONS ALLOUEES AU TITRE DE L'EXERCICE AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Le montant global des rémunérations, fixes et variables, comprenant les avantages en nature, allouées aux membres des organes de direction se sont élevées à 657 K EUR (5 personnes) et à 670 K EUR (5 personnes) sur les exercices 2008 et 2009 respectivement.

Le montant des jetons de présence perçus par les Administrateurs sur l'exercice 2009 s'élève à 41 K EUR (31 K EUR sur 2008).

## 5.4 EFFECTIF AU 31 DECEMBRE 2009

Catégories de salariés	Salariés
Cadres	37
Agents de maîtrise	12
Employés	105
<b>TOTAL</b>	<b>154</b>

L'effectif moyen pondéré s'est élevé à 147 personnes sur 2009.

## 5.5 DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION

Le volume d'heures au titre du droit ouvert à la formation s'élève à 8 269 heures. Ce crédit d'heures n'a pas été comptabilisé dans les comptes de l'exercice. Le nombre d'heures qui ont données lieu à formation s'élève à 248 heures.

## 5.6 PLAN DE RETRAITE

Les hypothèses actuarielles retenues pour le calcul des engagements de retraite de la société peuvent être synthétisées comme suit :

	31 décembre 2009	31 décembre 2008
Taux actualisation	5,0%	5,25%
dont inflation	2,0%	2,0%
Augmentation salaires hors inflation (suivant les C.S.P.)	1,16% - 1,95%	1,96% - 3,98%
Mobilité (suivant les C.S.P.)	7% - 13%	10% - 13%

## 5.7 DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

(en milliers d'euros)	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Cautions de contre-garantie sur marchés	26	191
Créances cédées non échues	-	-
Nantissements hypothèques et sûretés réelles	-	-
Avals, cautions et garanties données	-	-
Autres engagements donnés	-	-
<b>Total</b>	<b>26</b>	<b>191</b>

## 5.8 INFORMATIONS SUR LES ENGAGEMENTS DE PAIEMENTS FUTURS

Obligations contractuelles en €	Total	Paiements dus par période		
		A moins d'un an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Avances conditionnées	1 249 300	139 300	1 110 000	-
Obligations en matière de location financement (crédit-bail)	1 711 050	564 818	1 146 232	-
Locations immobilières	4 181 569	724 902	2 440 000	1 016 667
<b>Total</b>	<b>7 141 919</b>	<b>1 429 020</b>	<b>4 696 232</b>	<b>1 016 667</b>

## 5.9 TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

Renseignements détaillés des filiales et participations dont la valeur excède 1% du capital de la société astreinte à la publication	Informations financières				
	Capital social	Réserves Report à nouveau	Quote-part du capital en %	Résultats du dernier exercice	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice
<i>Filiales (détenues à plus de 50 %)</i>					
HI Polska Pologne	13 669	-	75%	1 588 295	6 638 688
HI Latinoamerica Mexique	52 651	(410 587)	100%	91 086	448 413
HI Research Allemagne	25 000	191 485	100%	51 410	1 182 170
HIDS RDC	78 660	(736 267)	58%	51 423	689 042
SecureMark Decal USA	1	-	100%	-	-
<i>Participations (entre 10 et 50 %)</i>					
Néant	-	-	-	-	-

Le montant des engagements financiers envers les filiales, les entreprises liées et les dirigeants est non significatif.

Renseignements globaux sur toutes les filiales et participations	Filiales		Participations	
	Françaises	Etrangères	Françaises	Etrangères
Valeur comptables des titres détenus				
- Brute	-	858 690	-	-
- Nette	-	758 081	-	-
Montant des prêts et avances accordés	-	13 652	-	-
Montant des cautions et avals donnés	-	-	-	-
Montant des dividendes encaissés	-	1 180 019	-	-

La Société établit des comptes consolidés du Groupe Hologram. Industries.

Un abandon de créance, assorti d'une clause de retour à meilleure fortune, a été consenti en 2004 au profit de la filiale au Mexique pour un montant de 851 K€.

## 20.5 Rapport spécial des Commissaires aux comptes

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

### **Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice**

En application de l'article L. 225.40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet d'une autorisation préalable de votre Conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues

### **Conseil d'administration du 25 mars 2009**

#### **I – Avances de trésorerie accordées à la S.C.I. Bussy Industries**

Administrateur concerné : M. Hugues SOUPARIS

Le conseil d'administration du 25 mars 2009 a autorisé le versement d'avances de trésorerie à la S.C.I. Bussy Industries d'un montant maximal de 2,5 M€. Le taux annuel de rémunération de ces avances est fixé au taux EURIBOR 3 mois majoré de 0,35 % l'an.

Au titre de l'exercice 2009, des avances d'un montant total de 1 805 K€ ont été réalisées au profit de la S.C.I. Bussy Industries. La totalité de ces avances a été remboursée au cours du second semestre 2009.

Le montant des intérêts facturés au titre de cette convention représente un total de 9 953 €.

#### **II – Avances de trésorerie accordées à la société ADVESTIGO**

Administrateur concerné : M. Hugues SOUPARIS

Il est préalablement rappelé que la société ADVESTIGO, acquise en avril 2009, a fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine au profit de votre société en date du 31 décembre 2009.

Le conseil d'administration du 25 mars 2009 a autorisé le versement d'avances de trésorerie à la société ADVESTIGO d'un montant maximal de 2 M€. Ces avances n'ont pas porté intérêts.

## **Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice ?**

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

### **Conseils d'administration du 29 mars 2004 et du 25 mars 2009**

#### **I – Convention de sous-location avec la S.C.I. Bussy Industries**

La S.C.I. Bussy Industries a facturé à votre société, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2009, un loyer et des charges locatives pour respectivement 585 285 € HT et 8 811 € HT.

Un nouvel avenant au contrat de sous-location a été conclu entre votre société et la S.C.I. Bussy Industries, portant sur la location de l'ensemble des locaux d'exploitation sis à Bussy Saint-Georges (Seine-et-Marne), consécutivement à la construction d'une extension de la surface des locaux de 2.000 m<sup>2</sup>.

Le montant du loyer annuel à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2009 est porté à un total de 610 K€.

#### **II – Convention avec la société Hologram. Industries Latino America SA de CV**

Le conseil d'administration du 29 mars 2004 a autorisé le versement au profit de la société Hologram. Industries Latino America SA de CV d'avances en compte courant non rémunérées pour un montant maximal de 1 250 000 €.

Au 31 décembre 2009, le compte courant de la société Hologram. Industries Latino America SA de CV présente un solde débiteur de 15 689 € dans les comptes de votre société.

### **Conseil d'administration du 31 janvier 2006**

#### **I – Convention de trésorerie avec la société Hologram. Industries Research GmbH**

Une convention de trésorerie, conclue entre votre société et la société Hologram. Industries Research GmbH, prévoit le versement d'avances de trésorerie par votre société à sa filiale pour un montant maximal de 250 000 €. Ces avances de trésorerie sont rémunérées sur la base du taux EURIBOR majoré de 3 %.

Au 31 décembre 2009, aucune avance n'a été réalisée par votre société.

Paris et Neuilly sur Seine, le 26 avril 2010

Les Commissaires aux Comptes

E & S AUDIT  
Patrick GRIMAUD

ERNST & YOUNG et Autres  
Christian LEMAIGRE DUBREUIL

## 20.6 Politique de distribution de dividendes

Le versement de dividendes dépend principalement des résultats dégagés par la Société, de sa situation financière et de sa politique d'investissement. Les distributions de dividendes au cours des trois derniers exercices ont été les suivantes :

Exercice au titre duquel les dividendes sont versés	<u>Dividende</u>	<u>Réfaction</u>
2006	0,10 €	40%
2007	0,20 €	40%
2008	0,30 €	40%

Au titre de l'exercice 2009, un dividende de 0,30 € par action sera proposé à l'Assemblée Générale du 10 juin 2010.

## 20.7 Procédures judiciaires et d'arbitrage

Le Groupe fait l'objet de litiges et de réclamations dans le cours normal de ses affaires. Le règlement de ces litiges ne devrait pas avoir d'effets significatifs sur la situation financière de la Société et/ou du Groupe. A la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autres procédures gouvernementales, judiciaires ou d'arbitrage qui pourraient avoir, ou ont eu récemment, des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou du Groupe.

## 20.8 Changements significatifs de la situation financière ou commerciale

Une information sur les tendances observées depuis la fin du dernier exercice pour lequel des états financiers vérifiés ont été publiés est fournie au chapitre 12 du présent document de référence.

## 21 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### 21.1 Capital social

Au 31 décembre 2009, le capital social d'Hologram. Industries, intégralement libéré, s'élève à 1 092 531,20 €. Il est divisé en 5 462 656 actions d'une valeur nominale de 0,20 € chacune.

Compte tenu, d'une part, des droits de vote doubles qui sont conférés aux actions détenues sous la forme nominative depuis deux ans au moins et, d'autre part, du fait que les actions auto-détenues sont privées du droit de vote, le nombre total des droits de vote attachés à ces actions est de 8 191 503 à cette même date.

#### 21.1.1. Evolution du capital au cours de l'exercice

Le capital social au 31 décembre 2008 s'élevait à 1 089 563,00 € divisé en 5 447 815 actions. Sur 2009, le capital social a été augmenté d'un nombre de 14 841 actions par suite des opérations mentionnées ci-dessous :

Nature de l'opération	Nombre d'actions	Montant des souscriptions (euros)		
		en Capital	Primes d'émission	Total
Levées d'options de souscription	14 841	2 968,20	43 847,10	46 815,30
TOTAL 2009	14 841	2 968,20	43 847,10	46 815,30

### 21.1.2. Capital potentiel

Le capital au 31 décembre 2009 pourrait être augmenté d'un nombre de 59 426 actions nouvelles au maximum par levée d'options de souscription d'actions attribuées au personnel. 17 126 de ces options peuvent être exercées à cette date. Les dates d'échéance des autres options de souscription sont présentées au chapitre 17.3 du présent document de référence.

Il n'existait, au 31 décembre 2009, aucun titre ou droit donnant accès directement ou indirectement au capital.

Le tableau ci-joint récapitule les délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée générale des actionnaires au Conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital :

Date de l'autorisation	Organe	Bénéficiaire de la délégation	Objet	Montant	Durée	Utilisations au cours de l'exercice
18/06/2009	A.G.E.	Conseil d'Administration	Emission d'actions, BSA ou autres valeurs mobilières	Maximum 10% du capital	26 mois à compter de la date de l'A.G.E.	Néant
26/06/2008	A.G.E.	Conseil d'Administration	Options de souscription et/ou achat d'actions	Maximum 10% du capital	38 mois à compter de la date de l'A.G.E.	Néant
18/06/2009	A.G.E.	Conseil d'Administration	Attribution d'actions gratuites existantes et/ou à émettre	Maximum 10% du capital	38 mois à compter de la date de l'A.G.E.	Néant

### 21.1.3. Nantissement d'actions

Nantissement 191 400 titres à compter du 04/12/07 et jusqu'au 30/06/10, représentant 3,5 % du capital, au profit du Crédit du Nord en contrepartie de lignes de crédit ouvertes par la SAS H.I. Finance.

A la connaissance de la Société, aucun autre titre d'Hologram. Industries inscrit au nominatif ne fait l'objet d'un nantissement.



#### 21.1.4. Evolution du capital au cours des trois derniers exercices

Date	Nature de l'opération	Nombre total d'actions	Nominal des actions	Montant du capital
30/01/2007	Constatation des levées de stock options 2006	5 632 650	0,20 €	1 126 530 €
30/01/2007	Réduction de capital par annulation d'actions	5 542 517	0,20 €	1 108 503 €
30/01/2008	Constatation des levées de stock options 2007	5 573 999	0,20 €	1 114 800 €
30/01/2008	Réduction de capital par annulation d'actions	5 430 982	0,20 €	1 086 196 €
27/01/2009	Constatation des levées de stock options 2008	5 447 815	0,20 €	1 089 563 €
29/01/2010	Constatation des levées de stock options 2009	5 462 656	0,20 €	1 092 531 €
29/01/2010	Réduction de capital par annulation d'actions	5 385 120	0,20 €	1 077 024 €

## 21.2 Acte constitutif et statuts

### 21.2.1. Objet social (article 2 des statuts)

La Société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger et dans les domaines suivants :  
La conception, la fabrication, la location et la vente d'images holographiques, et plus particulièrement, la fabrication, la transformation et la vente d'images holographiques estampées, et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes.

### 21.2.2. Exercice social (article 6 des statuts)

Chaque exercice social, d'une durée d'une année, commence le 1<sup>er</sup> janvier et expire le 31 décembre.

### 21.2.3. Fixation – affectation et répartition des bénéfices (article 44 des statuts)

Les produits nets de chaque exercice, déduction faite des frais généraux et autres charges de la Société, y compris tous les amortissements et provisions, constituent les bénéfices nets ou les pertes de la Société.

Sur les bénéfices nets de chaque exercice, diminués, le cas échéant des pertes antérieures, il est tout d'abord prélevé 5 % pour constituer le fonds de réserve légale ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ledit fonds atteint le dixième du capital social ; il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve légale est descendue au-dessous de cette fraction.

Le solde desdits bénéfices diminué des pertes antérieures et augmenté du report bénéficiaire constitue le bénéfice distribuable.

L'Assemblée Générale peut ensuite prélever les sommes qu'elle juge à propos d'affecter à la dotation de tous fonds de réserves facultatives ordinaires ou extraordinaires ou de reporter à nouveau.

Le solde du bénéfice distribuable, s'il en est un, est réparti entre les actionnaires et constitue le dividende.

L'Assemblée Générale a la faculté d'accorder à chaque actionnaire pour tout ou partie du dividende mis en distribution une option entre le paiement du dividende en numéraire ou en

actions. La distribution doit avoir lieu, le cas échéant, dans un délai de 9 mois suivant la clôture de l'exercice.

#### **21.2.4. Assemblées générales**

Les Assemblées Générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi et les décrets en vigueur. Les réunions ont lieu au siège social ou en tout autre lieu précisé dans l'avis de convocation. Les assemblées se composent de tous les actionnaires, quel que soit le nombre de leurs actions, sous réserve des dispositions légales.

#### **21.2.5. Franchissement de seuils**

Les statuts de la Société ne prévoient pas de déclaration de seuils autres que ceux prévus par les dispositions légales en vigueur.

En conséquence, tout actionnaire qui viendrait à détenir directement ou indirectement, au sens des dispositions de l'article L 233-7 du Code du Commerce un nombre d'actions qui représenterait un pourcentage de participation au moins égal aux seuils légaux suivants : 5 %, 10 %, 15%, 20 %, 25%, 33,33 %, 50 %, 66,66 %, 90%, 95% du capital social ou des droits de vote, devrait informer la Société et l'AMF du nombre d'actions ou de droits de vote qu'il possède dans le délai de quatre jours de négociation à compter du jour du franchissement de l'un de ces seuils et au plus tard avant la clôture des négociations du quatrième jour.

En cas de non respect de cette obligation, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée seront privées du droit de vote dans les conditions et limites prévues par la loi.

Tout actionnaire dont la participation en capital ou en droits de vote deviendrait inférieure à l'un des seuils susvisés est également tenu d'en informer la Société dans le même délai de quatre jours.

#### **21.2.6. Droits de vote doubles (article 39 des statuts)**

L'Assemblée générale du 5 novembre 1997 a décidé de conférer un droit de vote double à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire, soit de nationalité française, soit ressortissant d'un état membre de l'Union Européenne, ainsi qu'aux actions nominatives attribuées à un actionnaire, en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit. Aux termes de cette décision, le délai de détention permettant l'attribution d'un droit de vote double court de manière rétroactive à compter du 5 novembre 1997.

Ce droit de vote double cesse de plein droit pour toute action convertie au porteur ou transférée en pleine propriété. Les statuts n'apportent pas de limitation particulière en dehors des conditions légales d'exercice des droits de vote.

#### **21.2.7. Titres au porteur identifiables (article 13 des statuts)**

Conformément aux dispositions de l'article L. 228-2 du Code du Commerce, la Société pourra demander à tout moment, à l'organisme chargé de la compensation des titres, la communication des renseignements relatifs à la composition de son actionnariat et à la quantité de titres détenue par chacun de ses actionnaires, ainsi que tous renseignements dont la communication est autorisée par la législation en vigueur.

**22 CONTRATS IMPORTANTS**

En dehors des contrats mentionnés au paragraphe 4.2.1. du présent document de référence, il n'existe pas de contrats importants autres que ceux conclus dans le cadre normal des affaires.

**23 INFORMATION EN PROVENANCE DES TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERET**

Néant

**24 DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC**

Pendant la durée de validité du présent document de référence, l'ensemble des documents juridiques relatifs à la Société, devant être mis à la disposition des actionnaires conformément à la réglementation applicable, peut être consulté au siège social de la Société, 22, avenue de l'Europe, 77607 Bussy Saint Georges.

En outre, un certain nombre d'informations financières sur le Groupe sont disponibles sur le site internet [www.hologram-industries.com](http://www.hologram-industries.com)

**25 INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS**

Voir paragraphe 5.9 des comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2009. D'autres informations sont disponibles au paragraphe 7.1 du présent document de référence.

## 26. DOCUMENT D'INFORMATION ANNUEL

### Liste des informations publiées ou rendues publiques au cours des douze derniers mois liées à la cotation des actions sur Euronext Paris

Communiqués de presse disponibles sur le site de la société : [www.hologram-industries.com](http://www.hologram-industries.com), et/ou, en application de l'article 222-7 du règlement général de l'AMF, sur le site d'un diffuseur professionnel <http://home.businesswire.com>

Date	Intitulé
13/04/2010	Chiffre d'affaires 1 <sup>er</sup> trimestre 2009
08/03/2010	Résultats 2009 : résultat opérationnel courant : 5,7 M€, marge opérationnelle 20 %
01/02/2010	Acquisition de Keesing Reference Systems
19/01/2010	Chiffre d'affaires 2009 : croissance annuelle +6,3 % - Implantation aux USA
05/01/2010	Bilan annuel du contrat de liquidité
19/10/2009	CA 3 <sup>e</sup> trimestre 2009 : poursuite d'une forte croissance +8 % à fin septembre
28/07/2009	Résultats S1-09 : CA 13,6 M€ (+10 %). Intensification du développement
02/07/2009	Bilan semestriel du contrat de liquidité
18/06/2009	Compte rendu de l'Assemblée générale du 18 juin 2009
14/04/2009	Chiffre d'affaires 1 <sup>er</sup> trimestre 2009 : 6,2 M€ Croissance de 18 %
09/03/2009	Acquisition d'Advestigo, spécialiste de la lutte contre la contrefaçon numérique
03/03/2009	Résultats 2008 : résultat opérationnel courant : 6,8 M€ (+ 51 %)
20/01/2009	CA 4 <sup>e</sup> trimestre 2008, niveau historique d'activité. Croissance annuelle 26%
15/01/2009	Calendrier prévisionnel communication financière 2009
05/01/2009	Bilan annuel du contrat de liquidité

Autres informations permanentes ou occasionnelles disponibles sur le site d'un diffuseur professionnel : <http://home.businesswire.com>

Date	Intitulé
02/04/2010	Information mensuelle relative au nombre d'actions et de droits de vote mars 2010
03/03/2010	Information mensuelle relative au nombre d'actions et de droits de vote fév. 2010
11/02/2010	Information mensuelle relative au nombre d'actions et de droits de vote janv. 2010
05/01/2010	Information mensuelle relative au nombre d'actions et de droits de vote déc. 2009
03/12/2009	Information mensuelle relative au nombre d'actions et de droits de vote nov. 2009
16/11/2009	Information mensuelle relative au nombre d'actions et de droits de vote oct. 2009
06/10/2009	Information mensuelle relative au nombre d'actions et de droits de vote sept. 2009
02/09/2009	Information mensuelle relative au nombre d'actions et de droits de vote août 2009
24/08/2009	Information mensuelle relative au nombre d'actions et de droits de vote juillet 2009
25/07/2009	Information mensuelle relative au nombre d'actions et de droits de vote juin 2009
04/06/2009	Information mensuelle relative au nombre d'actions et de droits de vote mai 2009
15/05/2009	Modalités de mise à disposition documents préparatoires à l'A.G.
05/05/2009	Information mensuelle relative au nombre d'actions et de droits de vote avril 2009
04/05/2009	Modalités de mise à disposition document de référence 2008
03/04/2009	Information mensuelle relative au nombre d'actions et de droits de vote mars 2009
05/03/2009	Information mensuelle relative au nombre d'actions et de droits de vote fév. 2009
06/02/2009	Information mensuelle relative au nombre d'actions et de droits de vote janv. 2009
07/01/2009	Information mensuelle relative au nombre d'actions et de droits de vote déc. 2008

Informations publiées au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) disponibles sur le site internet [www.journal.officiel.gouv.fr](http://www.journal.officiel.gouv.fr) :

Date	Nature de l'information
04/09/2009	Avis d'approbation des comptes annuels 2008
13/05/2009	Avis de réunion valant convocation Assemblée générale 18 juin 2009

Publicité financière :

Date	Nature de l'information	Support
23/02/2010	Modification du capital social	Le Pays Briard
15/05/2009	Convocation Assemblée générale 18 juin 2009	Le Pays Briard
06/02/2009	Modification du capital social	Le Pays Briard

Informations déposées au Greffe du Tribunal de Commerce de Meaux :

Date de l'acte	Type	Décisions / dépôt
03/03/2010	Statuts à jour	Modification du capital – 29/01/2010
06/07/2009	Comptes consolidés 2008	
06/07/2009	Comptes annuels 2008	
03/03/2009	Statuts à jour	Modification du capital – 27/01/2009

**27. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET MEMBRES DE LEURS RESEAUX PRIS EN CHARGE PAR LE GROUPE**

Cette information figure en note 3.29.7. des comptes consolidés.

**28. DESCRIPTIF DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS PROPOSÉ A L' ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DES ACTIONNAIRES DU 10 JUIN 2010**

**Le présent descriptif a pour objet de décrire les objectifs et les modalités du programme de rachat de ses propres actions par Hologram. Industries, ainsi que les incidences estimées de ce programme sur la situation des actionnaires de la Société.**

**1. Bilan du précédent programme du 1<sup>er</sup> avril 2009 au 31 mars 2010**

	Flux bruts cumulés <sup>(1)</sup>		Positions ouvertes au 31 mars 2010 <sup>(2)</sup>			
	Achats <sup>(3)</sup>	Ventes <sup>(3)</sup>	Positions ouvertes à l'achat		Positions ouvertes à la vente	
			<i>Call achetés</i>	<i>Achats à terme</i>	<i>Put vendus</i>	<i>Ventes à terme</i>
Nombre de titres	105 279	101 444				
Echéance maximale moyenne			Néant	Néant	Néant	Néant
Cours moyen de la transaction	13,90 €	13,83 €				
Prix d'exercice moyen	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Montants <sup>(4)</sup>	1 463 078	1 402 936				

*(1) Les flux bruts cumulés comprennent les opérations d'achat et de vente au comptant ainsi que les opérations optionnelles et à terme exercées ou échues.*

*(2) Les positions ouvertes comprennent les achats et les ventes à terme non échus ainsi que les options d'achat et de vente non exercées.*

*(3) La période concernée débute le jour suivant la date à laquelle le bilan du précédent programme a été réalisé et se termine le jour du dépôt de la note d'information.*

*(4) Les montants sont indiqués hors frais et commissions.*

Les opérations de rachats / ventes d'actions de la Société sont intervenues dans le cadre d'un contrat de liquidité, conforme à la Charte de déontologie de l'Association Française des Entreprises d'investissement (AFEI) reconnue par l'A.M.F., conclu avec la société Gilbert Dupont en date du 1<sup>er</sup> décembre 2004, modifié en date du 1<sup>er</sup> juillet 2005 et du 23 janvier 2008.

Situation au 31 mars 2010

Pourcentage de capital auto détenu de manière directe et indirecte :	5,84%
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois <sup>(1)</sup> :	77 536
Nombre de titres détenus en portefeuille :	314 569
Valeur comptable du portefeuille :	3 307 618 €
Valeur de marché du portefeuille :	4 844 363 €

<sup>(1)</sup> Conformément à l'autorisation donnée par l'Assemblée générale extraordinaire du 18 juin 2009, le Conseil d'administration du 29 janvier 2010 a décidé l'annulation d'un nombre de 77 536 actions.

Par ailleurs, la Société n'a pas effectué d'achat et de vente de titres par l'intermédiaire de produits dérivés dans le cadre de son précédent programme de rachat d'actions.

## **2. Objectifs du programme de rachat d'actions et utilisation des actions rachetées**

La Société souhaite disposer de la faculté de mettre en œuvre un nouveau programme de rachat de ses propres actions. Par ordre de priorité décroissante, les objectifs de ce programme de rachat sont les suivants :

- 1- l'animation du marché secondaire ou la liquidité des titres par un prestataire de service d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie établie par l'AFEI telle qu'approuvée par l'A.M.F. ;
- 2- l'achat d'actions pour conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, dans le cadre de la réglementation boursière ;
- 3- la couverture de plans d'options d'achat d'actions ou d'attributions gratuites d'actions au profit des salariés dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi ;
- 4- l'annulation éventuelle des titres, sous réserve de l'adoption de la neuvième résolution par l'Assemblée générale Mixte du 10 juin 2010.

## **3. Cadre juridique**

Ce programme s'inscrit dans le cadre des dispositions prévues par les articles L. 225-209 et suivant du Code de Commerce ainsi que par le Règlement Européen n° 2273/2003 du 22 septembre 2003, et sera soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires d'Hologram. Industries du 10 juin 2010 par le vote, aux conditions de quorum et de majorité requises, de la sixième résolution dont le texte est reproduit dans le présent document de référence.

## **4. Modalités**

### **Part maximale du capital à acquérir**

La part maximale du capital dont le rachat est soumis à autorisation par l'Assemblée générale des actionnaires, que la Société s'engage à ne pas dépasser, ne pourra excéder 10 % du capital de la Société arrêté à la date de réalisation de ces achats.

Par ailleurs, la société s'engage, en cas de mise en œuvre de ce programme, à rester en permanence dans la limite maximale de détention directe ou indirecte de 10 % du capital, conformément à l'article L. 225-210 du Code de Commerce.

Compte tenu des 314 569 titres auto détenus, soit 5,84 % du capital, la Société ne pourra procéder au rachat de plus de 4,16 % du nombre d'actions existant, soit 223 943 actions à la date du 31 mars 2010, avec une enveloppe globale maximale fixée à 2 millions d'euros.

Ce montant est compatible avec le montant des réserves libres figurant au passif des derniers comptes annuels arrêtés et certifiés au 31 décembre 2009 (hors réserves légales et autres réserves indisponibles, diminuées du dividende proposé à l'Assemblée du 10 juin 2010 au titre de l'exercice 2009), soit 21,6 millions d'euros, et jusqu'à l'arrêté des comptes annuels de l'exercice en cours.

Par ailleurs, la Société s'est engagée à maintenir un flottant qui respecte les seuils tels que définis par Euronext Paris.

## **Modalités de rachat**

L'achat de ces actions, ainsi que leur vente ou transfert, pourront être réalisés à tout moment par intervention sur le marché ou de gré à gré, par l'utilisation d'instruments financiers dérivés et la mise en place de stratégies optionnelles, dans les limites et conditions autorisées par les autorités de marché compétentes.

La part du programme réalisée par voie d'utilisation de blocs de titres pourrait atteindre l'intégralité du programme de rachat d'actions.

La Société n'a pas à ce jour de projet d'utilisation de dérivés sur actions, mais souhaite cependant se réserver la faculté d'y recourir dans le cadre de l'actualisation du présent programme de rachat d'actions. La Société veillera lors de l'utilisation éventuelle d'instruments dérivés à ne pas accroître de manière significative la volatilité du cours de l'action. Aucune vente d'option de vente ne sera utilisée dans le cadre du programme. Aucun produit dérivé ne sera utilisé dans le cadre de l'objectif d'animation de marché au travers du contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'A.M.F.

Sous réserve de l'adoption de la dixième résolution par l'Assemblée générale du 10 juin 2010, le prix maximum d'achat retenu a été fixé à 20 euros.

## **Durée et calendrier du programme de rachat**

Sous réserve de son approbation par l'Assemblée générale Mixte du 10 juin 2010, les rachats d'actions ne pourront être réalisés que pendant une période maximale de dix-huit mois suivant la date de cette Assemblée, soit jusqu'au 10 décembre 2011.

En vertu de l'article L. 225-209 du Code de commerce, les actions ne peuvent être annulées que dans la limite de 10% du capital par période de 24 mois, sous réserve de l'adoption de la neuvième résolution par l'Assemblée générale du 10 juin 2010.

## **Financement du programme de rachat**

Dans le cadre de sa gestion financière, Hologram. Industries se réserve la possibilité d'utiliser une partie de la trésorerie qui serait disponible pour financer les rachats d'actions, et de recourir à de l'endettement à court et à moyen terme pour financer les besoins additionnels qui excèderaient son autofinancement.

A titre d'information, les disponibilités et valeurs mobilières de placement du Groupe au 31 décembre 2009 s'élevaient à 7,9 millions d'euros et son endettement financier à 2,4 million d'euros, soit une trésorerie consolidée nette de l'endettement de 5,5 millions d'euros. Les capitaux propres - Part du Groupe au 31/12/2009 s'élevaient à 21,1 millions d'euros.



**29. PROJET DES RÉSOLUTIONS PROPOSÉES A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DES ACTIONNAIRES DU 10 JUIN 2010**

**PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'administration et des Commissaires aux comptes sur l'activité et la situation de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, approuve les comptes annuels dudit exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Elle approuve spécialement le montant des charges non déductibles (article 39-4 du Code Général des Impôts) mentionné dans le Rapport du Conseil d'administration qui s'élève à 13 755 €.

En conséquence, elle donne aux Administrateurs quitus de leur gestion pour l'exercice écoulé.

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'administration et des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés du groupe HOLOGRAM. INDUSTRIES arrêtés au 31 décembre 2009, approuve les comptes consolidés dudit exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

**TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur la conclusion et l'exécution au cours de l'exercice écoulé des opérations visées aux articles L. 225.38 et suivants du Code de Commerce, approuve ce rapport ainsi que les opérations qui y sont traduites.

**QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, prend acte de ce que l'exercice clos le 31 décembre 2009 se solde par un bénéfice net comptable d'un montant de 6 373 035,51 euros et décide :

- de l'affecter au compte de « Report à nouveau » pour un montant de 4 734 238,71 €,
- de procéder à une distribution de dividendes d'un montant global de 1 638 796,80 € correspondant à une somme de 0,30 € pour chacune des 5 462 656 actions composant le capital social, sous réserve de l'ajustement du dividende distribué pour tenir compte du nombre des actions auto-détenues à la date de l'Assemblée générale.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les dividendes suivants ont été mis en distribution au titre des trois exercices précédents :

Exercice au titre duquel les dividendes sont versés	<u>Dividende</u>	<u>Réfaction</u>
2006	0,10 €	40%
2007	0,20 €	40%
2008	0,30 €	40%

### **CINQUIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, décide de fixer à la somme de 70 000 euros le montant global annuel des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2010.

### **SIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, renouvelle le mandat de membre du Conseil d'administration de M. Daniel VANIER pour une durée de trois ans qui expirera à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

### **SEPTIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, renouvelle le mandat de membre du Conseil d'administration de M. François POIRIER pour une durée de trois ans qui expirera à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

### **HUITIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et du descriptif du programme de rachat d'actions établi par la Société, faisant usage de la faculté prévue par l'article L.225-209 du Code de Commerce, autorise le Conseil d'Administration à procéder au rachat de ses propres actions, dans la limite de 10 % du capital arrêté à la date de réalisation de ces achats, ce qui correspond à titre illustratif à un nombre maximum de 546 265 actions sur un total de 5 462 656 actions au 31 décembre 2009, en vue de, par ordre décroissant de priorité :

- 1- l'animation du marché secondaire des titres par un prestataire de service d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie établie par l'AMAFI telle qu'approuvée par l'A.M.F. ;
- 2- l'achat d'actions pour conservation et remise ultérieure (à titre de paiement, d'échange ou autres) dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, dans le cadre de la réglementation boursière ;
- 3- l'annulation éventuelle des titres ;
- 4- la couverture de plans d'options d'achat d'actions ou d'attributions gratuites d'actions au profit des salariés.

Elle fixe :

- à 2.000.000 euros le montant des fonds pouvant être engagé dans le programme de rachat d'actions,
- à 20 euros, le prix maximum d'achat,
- à 5 euros, le prix minimum de vente.

En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites ainsi qu'en cas, soit d'une division, soit d'un regroupement de titres, les prix déterminés ci-avant seront ajustés arithmétiquement dans la proportion requise par la variation du nombre total d'actions aux termes de l'une quelconque de ces opérations.

Elle décide que l'acquisition ou la cession des titres pourrait être effectuée par tous moyens et de toutes manières, y compris sous forme de blocs de titres dans le respect de la réglementation, et par l'utilisation d'instruments financiers dérivés dont notamment toutes opérations optionnelles.

La présente autorisation est conférée au Conseil d'Administration pour une durée de dix-huit mois à compter de la présente Assemblée ; elle annule, pour la partie non utilisée et la période non écoulée, et remplace la précédente autorisation qui avait été donnée par l'Assemblée Générale du 18 juin 2009.

L'Assemblée Générale autorise le Conseil d'Administration à déléguer, à son Directeur Général, les pouvoirs qui viennent de lui être conférés aux termes de la présente résolution. Il devra rendre compte au Conseil de l'utilisation faite de ce pouvoir.

#### **NEUVIEME RESOLUTION**

En conséquence de l'adoption de la résolution précédente, l'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, autorise le Conseil d'administration à réduire le capital social par voie d'annulation, en une ou plusieurs fois, de tout ou partie des actions propres acquises au titre de la mise en œuvre du plan de rachat par la Société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article L. 225-209 du Code de Commerce.

En conséquence, l'Assemblée générale délègue au Conseil d'administration tous pouvoirs pour régler le sort d'éventuelles oppositions qui pourraient être notifiées dans le délai de vingt jours à compter du dépôt au Greffe de la présente résolution (article R 225-152 du Code de commerce), procéder à la ou les réductions de capital consécutives aux opérations d'annulation autorisées par la présente résolution, constater leurs réalisations, imputer la différence entre la valeur comptable des actions annulées et leur montant nominal sur tous postes de réserves et primes, procéder aux modifications corrélatives des statuts et, pour ce qui concerne les opérations d'annulation des actions rachetées dans le cadre de l'article L. 225-209 du Code de Commerce, procéder en outre à l'information requise auprès de l'Autorité des Marchés Financiers et aux déclarations requises auprès de la même Autorité, enfin, remplir toutes autres formalités et, d'une manière générale, faire tout ce qui sera nécessaire.

En conséquence, l'assemblée générale délègue au Conseil d'administration tous pouvoirs pour remplir toutes les formalités et, d'une manière générale, faire tout ce qui sera nécessaire.

#### **DIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale des actionnaires confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal constatant ces délibérations de la présente assemblée en vue de l'accomplissement de toutes formalités de dépôt et de publicité et autres prévues par la Loi.

### 30. CALENDRIER PREVISIONNEL DE COMMUNICATION FINANCIERE

Assemblée générale mixte des actionnaires	10 juin 2010
Résultats du premier semestre 2010*	27 juillet 2010
Chiffre d'affaires troisième trimestre 2010	12 octobre 2010
Chiffre d'affaires 2010	18 janvier 2011

\* Réunion analystes le lendemain

Les communiqués de presse sont diffusés après clôture de Bourse.

#### **Responsable de l'information financière**

Grégory WAGEMANS  
Directeur Général Adjoint - Finance

Hologram. Industries  
Parc d'Activités Gustave Eiffel.  
22, avenue de l'Europe  
Bussy Saint-Georges.  
77607 Marne la Vallée Cedex 3

Téléphone : +33 1 64 76 31 00  
Télécopie : +33 1 64 76 35 70

Email : [finances@hologram-industries.com](mailto:finances@hologram-industries.com)  
Site web : <http://www.hologram-industries.com>